

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1955 — Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1955 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1955

La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, telle qu'elle est établie par le Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale, groupe toutes les transactions avec l'étranger qui ont donné lieu à un règlement, par l'intermédiaire du système bancaire belge ou luxembourgeois, au cours de la période envisagée. Parmi les autres transactions, quelques-unes, dont le montant peut être déterminé avec exactitude, sont également prises en considération; citons, à titre d'exemple, les importations pour lesquelles les banques belges contractent des engagements d'acceptation envers l'étranger. Par contre, des transactions telles que les exportations dont le produit n'est pas rapatrié, les déplacements à l'étranger financés par des achats de billets, les revenus d'investissements réinvestis directement à l'étranger, etc., échappent au recensement.

Il résulte de ce qui précède qu'en cas de modification de la réglementation du change, les chiffres d'une année peuvent être plus ou moins complets que ceux d'une autre année. Pour quelques postes de la balance dont l'évolution se trouvait, de ce fait, totalement faussée, des rectifications ont été apportées aux données brutes afin de les rendre à peu près comparables tout au long de la période sous revue.

Dans les articles précédents sur la balance des paiements, les tableaux mettaient en regard les chiffres des deux années les plus récentes. Ceux du présent article portent sur 1953, 1954 et 1955. Le lecteur sera ainsi dispensé de se référer au *Bulletin*

de mai 1955, s'il désire suivre l'évolution de nos paiements extérieurs depuis le début de la période actuelle de haute conjoncture. Au surplus, il disposera, pour cette période, d'une série de données homogènes. Le Département d'Etudes et de Documentation est, en effet, périodiquement amené à modifier, sur l'un ou l'autre point, les balances qu'il élabore. Une raison en est que le matériel statistique ne reste pas toujours identique à lui-même; cette année, par exemple, les renseignements sur le troc n'ont pas semblé suffisamment précis pour qu'il soit possible d'en tenir compte pour l'établissement des chiffres des opérations sur marchandises donnés ci-dessous.

BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS

1. Opérations sur marchandises.

Les opérations sur marchandises peuvent être évaluées, soit sur base des règlements financiers recensés par l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change, soit sur base des statistiques douanières publiées par l'Institut National de Statistique. Quelle que soit la méthode adoptée, un certain nombre de rectifications doivent être apportées aux données brutes.

Les règlements financiers à l'importation doivent être ramenés d'une base c.i.f. à une base f.o.b.; on en déduit, à cette fin, les frets qui y sont compris. D'autre part, on y ajoute l'accroissement ou bien on en soustrait la contraction des engagements d'accep-

Tableau I.

Balance générale des paiements de l'U.E.B.L.

(En millions de francs)

	1953	1954	1955
1. Opérations sur marchandises :			
Exportations f.o.b.	96.619	100.908	123.127
Importations f.o.b.	98.569	106.895	118.436
Solde ...	- 1.950	- 5.992	+ 4.691
Opérations d'arbitrage	+ 1.538	+ 1.716	+ 1.387
Travail à façon	+ 2.111	+ 1.623	+ 1.965
Or non monétaire	+ 191	+ 72	+ 92
Total ...	+ 1.890	- 2.581	+ 8.135
2. Transactions invisibles :			
Déplacements à l'étranger	- 759	- 105	+ 881
Transports	- 2.311	- 2.769	- 2.950
Primes et indemnités d'assurances	+ 14	- 82	- 201
Revenus d'investissements	+ 1.128	+ 1.175	+ 2.111
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	- 423	- 1.190	- 185
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	+ 753	+ 973	+ 955
Divers	+ 6	+ 1.117	+ 1.493
Total ...	- 1.592	- 881	+ 2.104
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2)			
	+ 298	- 3.462	+ 10.239
4. Donations :			
Donations privées	+ 246	+ 701	+ 777
Dons gouvernementaux	+ 150	+ 46	+ 11
Total ...	+ 396	+ 747	+ 788
5. Mouvement des capitaux :			
Secteur privé :			
Acceptations de banques belges détenues par la B.C.C.B. ...	+ 886	+ 700	- 977
Autres opérations	- 2.973	- 4.256	- 7.958
Secteur public :			
Capitaux à long terme	+ 868	+ 3.198	+ 1.782
Capitaux à court-terme	+ 482	- 646	+ 556
Total ...	- 787	- 1.004	- 6.697
6. Erreurs et omissions			
	+ 79	+ 46	+ 172
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire			
	+ 36	- 3.673	+ 4.602
dont :			
A. Banque Nationale de Belgique :			
Encaisse en or	+ 18.805	+ 125	+ 7.474
Avoirs en devises convertibles	- 529	+ 2.437	- 3.080
Créance sur l'U.E.P. ¹	- 1.511	- 4.844	+ 542
Avoirs ou engagements nets en accords bilatéraux avec les pays U.E.P.	+ 420	+ 148	- 202
Portefeuille sur l'étranger	- 237	+ 70	+ 694
Autres avoirs ou engagements nets	- 599	+ 392	+ 824
Total ...	+ 1.149	- 1.772	+ 6.262
B. Caisse d'Epargne du Grand-Duché de Luxembourg :			
Encaisse en or	- 12	+ 5	-
C. Banques privées belges et luxembourgeoises			
	- 1.101	- 1.906	- 1.650

¹ Y compris le prêt spécial à l'U.E.P.

tation des banques belges envers l'étranger; un accroissement de ces engagements signifie, en effet, que, par solde, des marchandises ont été livrées à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, qui n'ont pas été payées, mais qui ont donné lieu à l'octroi d'un crédit par l'étranger, c'est-à-dire à une entrée de capitaux privés.

Parallèlement, les règlements financiers à l'exportation sont majorés ou réduits de l'augmentation ou

de la diminution des acceptations visées représentatives d'exportations. Lorsque les acceptations qui sont détenues par le système bancaire augmentent, il y a vente de marchandises à crédit avec, comme contrepartie, une accumulation d'avoirs extérieurs par le système bancaire; lorsque les acceptations qui sont détenues en dehors du système bancaire augmentent, il y a vente de marchandises à crédit avec, comme contrepartie, une sortie de capitaux privés.

Le tableau II. montre les différentes rectifications qui sont apportées aux statistiques douanières lorsque celles-ci sont utilisées pour évaluer les opérations sur marchandises.

Les provisions de bord sont déduites des recettes, parce qu'elles ne constituent pas, à proprement parler, des recettes au titre d'opérations sur marchandises, mais des recettes de transport.

Tableau II.

Opérations sur marchandises
Rectification des statistiques douanières.
(En milliards de francs)

	1953	1954	1955
<i>Recettes</i>			
Données brutes	113,0	115,2	139,0
<i>à déduire :</i>			
Provisions de bord	— 0,7	— 0,6	— 0,8
Marchandises congolaises réexportées après travail à façon ¹	— 3,9	— 4,2	— 4,8
Exportations vers le Congo d'après les statistiques douanières	— 6,6	— 6,9	— 6,6
<i>à ajouter :</i>			
Exportations vers le Congo d'après la Banque Centrale du Congo Belge	+ 6,5	+ 6,3	+ 6,3
Gaz et électricité	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,3
Opérations d'arbitrage	+ 5,7	+ 7,4	+ 7,3
Travail à façon non compris dans les statistiques douanières...	+ 1,0	+ 0,5	+ 0,9
Or non monétaire non compris dans les statistiques douanières.	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,5
<i>Recettes rectifiées ...</i>	115,7	119,0	142,1
<i>Dépenses</i>			
Données brutes	121,1	127,5	142,2
<i>à déduire :</i>			
Frets ²	— 10,0	— 11,3	— 13,0
Importations en provenance du Congo d'après les statistiques douanières	— 9,1	— 9,9	— 11,7
<i>à ajouter :</i>			
Importations en provenance du Congo d'après la Banque Centrale du Congo Belge ³	+ 4,2	+ 5,2	+ 6,1
Gaz et électricité	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,3
Opérations d'arbitrage	+ 4,2	+ 5,7	+ 5,9
Or non monétaire non compris dans les statistiques douanières	—	—	—
<i>Dépenses rectifiées ...</i>	110,6	117,4	129,8

1. Non compris la valeur ajoutée par le travail à façon.

2. Non compris les frets sur les importations en provenance du Congo.

3. Y compris l'or non monétaire importé par la Société Congor.

Les marchandises qui sont importées en Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour y être travaillées à façon et qui sont ensuite réexportées sans avoir à aucun moment passé sous propriété belge ou luxembourgeoise, et les marchandises qui sont exportées par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour être travaillées à façon à l'étranger et qui sont ensuite réimportées sans avoir à aucun moment passé sous propriété étrangère, ne doivent, en principe, figurer dans la balance des paiements que pour la valeur ajoutée par le travail à façon. Il en est effectivement ainsi lorsque les opérations sur marchandises sont calculées sur base des règlements financiers. Par contre, les statistiques douanières englobent toutes les marchandises importées ou exportées, qu'il y ait ou non transfert de propriété entre résidents et non-résidents. La valeur des marchandises importées ou exportées, pour ou après travail à façon n'est pas connue, sauf pour les produits coloniaux. C'est ce qui explique que la recti-

fication, au tableau II, porte uniquement sur les « Marchandises congolaises réexportées après travail à façon » (1).

En ce qui concerne les échanges commerciaux avec la Colonie, des données fournies par la Banque Centrale du Congo Belge sont substituées aux statistiques douanières. A l'exportation, les différences entre les deux séries de chiffres sont tout à fait mineures. Elles sont, au contraire, considérables à l'importation pour des raisons qui sont exposées plus loin.

Les exportations et importations de gaz et d'électricité ne sont pas comprises dans les statistiques

(1) Les statistiques douanières mentionnent, il est vrai, séparément les importations et exportations temporaires et les réimportations et réexportations; mais elles rangent sous ces intitulés un certain nombre d'importations et d'exportations avec transfert de propriété; par ailleurs, certaines importations pour travail à façon sans transfert de propriété figurent parmi les importations ordinaires.

douanières, mais doivent figurer parmi les opérations sur marchandises.

Les opérations d'arbitrage consistent en des achats de marchandises dans un pays étranger en vue de leur revente dans un autre pays étranger. Comme elles ne sont pas, en général, comprises dans les statistiques du commerce spécial de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, elles doivent être ajoutées tant en recettes qu'en dépenses.

Les statistiques douanières doivent encore être majorées de certains travaux à façon et de certaines opérations sur or non monétaire qui n'y sont pas compris. Il s'agit notamment des ventes d'or par la Société Congor et des achats et ventes aux guichets de la Banque Nationale.

Les statistiques douanières à l'importation doivent, comme les règlements financiers à l'importation, être ramenées d'une base c.i.f. à une base

f.o.b., c'est-à-dire que les frets qui y sont englobés doivent en être déduits.

En ce qui concerne les importations en provenance de la Colonie, les chiffres de la Douane sont nettement supérieurs à ceux de la Banque Centrale du Congo Belge par lesquels ils sont remplacés; la différence représente les frets et surtout les marchandises importées en Belgique pour y être travaillées à façon.

Le tableau III met en regard les chiffres auxquels on arrive pour les recettes, les dépenses et les soldes au titre des opérations sur marchandises lorsqu'on se base sur les règlements financiers, et ceux auxquels on arrive lorsqu'on se base sur les statistiques douanières. On constate que les recettes et les dépenses sont plus élevées et les soldes plus favorables d'après les statistiques douanières que d'après les règlements financiers.

Tableau III.

Opérations sur marchandises
Evaluations sur base des règlements financiers et des statistiques douanières
(En milliards de francs)

	1953	1954	1955
<i>Recettes :</i>			
D'après les règlements financiers rectifiés	105,9	111,1	133,8
D'après les statistiques douanières rectifiées	115,7	119,0	142,1
<i>Dépenses :</i>			
D'après les règlements financiers rectifiés	104,0	113,7	125,7
D'après les statistiques douanières rectifiées	110,6	117,4	129,8
<i>Soldes :</i>			
D'après les règlements financiers rectifiés	+ 1,9	- 2,6	+ 8,1
D'après les statistiques douanières rectifiées	+ 5,1	+ 1,6	+ 12,3

Divers facteurs expliquent cette différence.

1) Les opérations de troc sont comprises dans les statistiques douanières, mais non dans les règlements financiers.

2) Il en est de même pour les importations et les exportations pour ou après travail à façon, sauf en ce qui concerne les marchandises coloniales pour lesquelles une rectification a pu être apportée aux statistiques douanières.

3) Depuis 1951, dans le cadre de la politique visant à assurer un meilleur équilibre dans les règlements entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et l'Union Européenne de Paiements, les exportateurs sont dispensés de l'obligation de céder les monnaies U.E.P. à une banque agréée. Les exportations dont le produit, en vertu de cette dispense, n'est pas rapatrié sont comprises dans les statistiques douanières, mais non dans les règlements financiers.

4) Comme on l'a vu plus haut, les règlements financiers sont rectifiés pour tenir compte des engagements d'acceptation des banques belges envers l'étranger et des acceptations visées représen-

tatives d'exportations. Dans la mesure, cependant, où des crédits sont octroyés sous d'autres formes aux importateurs belges et luxembourgeois par l'étranger, et à l'étranger par les exportateurs belges et luxembourgeois, les chiffres basés sur les statistiques douanières ne correspondront pas à ceux qui sont basés sur les règlements financiers.

Les deux premiers facteurs expliquent pourquoi on obtient des chiffres beaucoup plus élevés en partant des statistiques douanières qu'en partant des règlements financiers; ils ne peuvent cependant avoir d'influence sur les soldes. Le fait que ces derniers sont régulièrement plus favorables suivant les statistiques douanières que suivant les règlements financiers est dû sans doute, en partie, au troisième facteur; l'écart est trop important, cependant, pour qu'il représente intégralement des sorties de capitaux privés, et il résulte très probablement, dans une assez large mesure, de lacunes dans le matériel statistique.

La différence entre les deux séries de chiffres est sensiblement la même en 1955 qu'en 1954, tant pour les recettes (environ 8 milliards) que pour les

dépenses (environ 4 milliards), et partant pour les soldes (environ 4 milliards). Les divers facteurs énumérés ci-dessus, joints aux imperfections statistiques, ont donc exercé, dans l'ensemble, une action similaire au cours des deux années. De ce fait, l'évolution d'une année à l'autre des opérations sur marchandises peut être expliquée de la même façon, quelle que soit la méthode adoptée pour calculer ces opérations. De 1953 à 1954, au contraire, cette évolution avait été moins favorable d'après les règlements financiers que d'après les statistiques douanières et on avait été amené à supposer que les crédits reçus par les importateurs belges et luxembourgeois de leurs fournisseurs étrangers

s'étaient contractés sous l'influence de la haute conjoncture (1).

En ce qui concerne la balance générale des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, les chiffres des opérations sur marchandises qui figurent aux tableaux I, IV et XIV du présent article ont été calculés sur base des règlements financiers; par contre, ceux que le Fonds Monétaire International publie dans *International Financial Statistics* et dans ses *Balance of Payments Yearbooks* sont déduits des statistiques douanières.

(1) Cf. *Bulletin d'Information et de Documentation*, mai 1955, p. 320.

Tableau IV.

Opérations sur marchandises

Détail des opérations

(En millions de francs)

	1953			1954			1955		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Exportations et importations f.o.b.	96.619	98.569	— 1.950	100.903	106.895	— 5.992	123.127	118.436	+ 4.691
Opérations d'arbitrage ¹ ...	5.689	4.151	+ 1.538	7.389	5.673	+ 1.716	7.328	5.941	+ 1.387
Travail à façon	2.796	685	+ 2.111	2.264	641	+ 1.623	2.678	713	+ 1.965
Or non monétaire	757	566	+ 191	531	459	+ 72	694	602	+ 92
Total ...	105.861	103.971	+ 1.890	111.087	113.668	— 2.581	133.827	125.692	+ 8.135

¹ Soldes seulement, dans le cas des opérations ayant la Colonie comme origine ou comme destination.

Pour les balances par devises, d'autre part, le Fonds comme le Département d'Etudes et de Documentation utilisent des chiffres obtenus en prenant comme point de départ les règlements financiers.

Les opérations sur marchandises se subdivisent en quatre rubriques : les exportations et importations f.o.b., les opérations d'arbitrage, le travail à façon et l'or non monétaire.

Les exportations et les importations f.o.b. se sont fortement développées en 1955; mais l'augmentation des premières a été nettement plus sensible que celles des secondes, de sorte que le déficit de 6 milliards qui avait été enregistré en 1954 a fait place à un boni de 4,7 milliards en 1955. En 1954, le phénomène inverse s'était produit : les importations avaient progressé plus rapidement que les exportations et le déficit s'était aggravé.

Cette évolution des exportations, des importations et de leur solde doit être mise en relation avec celle de la conjoncture internationale. Dans des pays comme la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, dont l'industrie est essentiellement transformatrice et dans une large mesure exportatrice, une période de haute conjoncture a pour premier effet de gonfler les importations, des matières premières étant achetées à l'étranger en vue d'exécuter les commandes qui arrivent de l'extérieur; plus tard, lorsque ces commandes donnent lieu à des livraisons, une forte expansion des exportations se produit.

Les règlements financiers ne sont pas connus de façon suffisamment détaillée pour qu'il soit possible, à partir d'eux, de procéder à une analyse des exportations et des importations. Comme on l'a vu plus haut, cependant, l'évolution des opérations sur marchandises, entre 1954 et 1955, a été sensiblement la même d'après les statistiques douanières que d'après les règlements financiers, et les facteurs qui expliquent l'évolution des exportations et des importations recensées par la Douane expliquent probablement aussi l'évolution des exportations et des importations telle qu'elle ressort des chiffres figurant au tableau IV.

Un autre article du présent *Bulletin* est consacré au commentaire de l'évolution du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. Il suffira de mentionner ici que l'augmentation des exportations entre 1954 et 1955 résulte principalement, et celle des importations entièrement, d'un accroissement des volumes. L'amélioration des termes d'échange, résultant de la hausse des prix à l'exportation relativement aux prix à l'importation, n'a joué qu'un rôle accessoire dans le renversement du solde de la balance commerciale.

Les opérations d'arbitrage ont déjà été définies plus haut. Ajoutons que les chiffres des recettes et des dépenses sont incomplets. En effet, les achats de produits coloniaux ne sont pas compris dans les dépenses, et les reventes de ces produits dans les pays tiers figurent en recettes, non pour leur totalité,

mais seulement à concurrence des rentrées nettes que les transitaires belges en retirent et qui représentent leurs bénéfices et couvrent les frais exposés

Tableau V.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L.
Indices du volume et de la valeur moyenne
(Base 1953 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

	Importations		Exportations	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume
1954	96	110	94	109
1955	96	122	97	127

par eux en francs belges. De même, les marchandises achetées dans des pays tiers et revendues dans la Colonie ne sont reprises ni en dépenses ni en recettes, et les rentrées nettes résultant de ces opérations pour les transitaires belges viennent en déduction des dépenses effectuées pour d'autres opérations d'arbitrage. Le caractère partiel des recettes et des dépenses n'empêche cependant pas les soldes d'être corrects; ceux-ci comprennent les rentrées nettes résultant des opérations d'arbitrage ayant la Colonie comme origine ou comme destination, au même titre que les rentrées nettes résultant d'autres opérations.

Dans la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avec le Congo belge et le Ruanda-Urundi, les dépenses résultant d'achats de produits coloniaux en vue de leur revente dans des pays tiers et les recettes résultant de reventes dans la Colonie de produits étrangers sont englobées dans la rubrique « Opérations pour compte de la Colonie »; ces dépenses et ces recettes trouvent leur contrepartie exacte dans des recettes et des dépenses comptabilisées à la rubrique « Opérations pour compte de la Colonie » des autres balances particulières.

Les opérations d'arbitrage se sont sensiblement développées au cours des dernières années. Cette évolution est attribuable, en partie au moins, à une atténuation du contrôle en la matière. Parmi les

restrictions imposées, les unes sont d'ordre économique et concernent certains produits pour lesquels une surveillance doit être exercée, ainsi que le transit de certaines marchandises dans le cadre de nos engagements internationaux; les autres sont d'ordre financier et ont pour but d'éviter une aggravation des déséquilibres qui se manifestent dans les paiements entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et certaines zones monétaires.

Depuis les aménagements qui ont été apportés en 1955 à la réglementation des changes, il est rare que des opérations d'arbitrage s'avèrent irréalisables pour des motifs d'ordre financier. C'est ainsi que la revente dans des pays membres de l'Union Européenne de Paiements, de produits achetés en dehors de cette Union, qui avait été interdite, est à nouveau admise, à condition, depuis l'instauration du marché libre, que ces opérations n'aient pas d'influence sur notre solde à l'Union.

Le solde des opérations d'arbitrage s'est contracté en 1955. La diminution est cependant plus apparente que réelle. Les recettes paraissent en effet sous-estimées, une partie des reventes de produits étrangers se trouvant englobée dans les exportations.

En matière de *travail à façon*, les dépenses résultant de la transformation de marchandises, pour compte belge, par l'industrie étrangère ont été assez stables au cours des trois dernières années. Par contre, les recettes provenant de la transformation de marchandises par l'industrie belge, pour compte colonial ou étranger, ont fléchi en 1954 pour se redresser en 1955; ces mouvements sont attribuables notamment aux variations des recettes pour réparations de navires.

Le solde des opérations sur *or non monétaire* ne s'est pas sensiblement modifié depuis 1953. Le seul changement notable intervenu en 1955 a été une forte augmentation des achats et ventes de la Société Congor. La quotité de leur production que les producteurs d'or du Congo belge sont autorisés à vendre par l'intermédiaire de cette société, avait été portée de 60 à 90 % dès le 1^{er} octobre 1953, mais, en 1954, ce relèvement avait été sans effet en raison de l'état des marchés.

Tableau VI.

Or non monétaire
(En millions de francs)

	1953			1954			1955		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Exportations et importations d'or et d'ouvrages en or ¹	433	184	+ 249	198	80	+ 118	160	29	+ 131
Ventes et achats de la Société Congor ...	310	366	— 56	320	379	— 59	529	572	— 43
Achats et ventes de la Banque Nationale de Belgique	14	16	— 2	13		+ 13	5	1	+ 4
Total ...	757	566	+ 191	531	459	+ 72	694	602	+ 92

¹ D'après les statistiques douanières (positions tarifaires nos 685, 688 a, 688 b, 693) à l'exclusion des importations en provenance du Congo. Les importations c.i.f. des statistiques douanières ont été converties en importations f.o.b.

Au total, les opérations sur marchandises ont laissé un excédent de 8,1 milliards en 1955, contre un déficit de 2,6 milliards en 1954. Cette évolution favorable à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise s'explique par un vigoureux développement des quantités exportées, et en ordre secondaire, par une hausse des prix à l'exportation et par le

plus grand nombre de réparations de navires effectuées en Belgique.

2. Transactions invisibles.

Les transactions invisibles se répartissent en sept rubriques, dont le détail est donné au tableau VII.

Tableau VII.

Transactions invisibles

(En millions de francs)

	1953			1954			1955		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
1. Déplacements à l'étranger	2.115	2.874	— 759	2.437	2.542	— 105	2.954	2.073	+ 881
2. Transports	7.824	10.135	— 2.311	8.530	11.299	— 2.769	10.160	13.110	— 2.950
3. Primes et indemnités d'assurances	728	714	+ 14	618	700	— 82	667	868	— 201
4. Revenus d'investissements	4.752	3.624	+ 1.128	5.414	4.239	+ 1.175	6.576	4.465	+ 2.111
5. Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	1.923	2.346	— 423	1.569	2.759	— 1.190	2.556	2.741	— 185
6. Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers ...	2.433	1.680	+ 753	2.468	1.495	+ 973	2.515	1.560	+ 955
7. Divers	5.256	5.250	+ 6	6.599	5.482	+ 1.117	7.879	6.386	+ 1.493
Total ...	25.031	26.623	— 1.592	27.635	28.516	— 881	33.307	31.203	+ 2.104

Les recettes et les dépenses qui sont inscrites à la rubrique *déplacements à l'étranger* ne couvrent qu'une fraction des recettes et des dépenses effectives. Echappent notamment au recensement la plus grande partie des frais de voyage financés par des achats ou des ventes de billets étrangers contre billets belges; les sommes payées en monnaie nationale à des agences de voyage dans la mesure où ces agences compensent vis-à-vis de l'étranger leurs engagements et leurs créances; les titres de voyage vendus par les sociétés de chemin de fer pour des déplacements sur les réseaux étrangers sauf si ces sociétés procèdent à des règlements internationaux qui peuvent être identifiés comme se rapportant au transport de voyageurs plutôt qu'au transport de marchandises.

Les recettes au titre de déplacements à l'étranger, abstraction faite de celles provenant du Congo belge qui constituent un cas spécial, ont progressé plus lentement entre 1953 et 1955 que les nuitées d'étrangers en Belgique recensées par l'Institut National de Statistique. Il eût été plus normal que l'inverse se produise, étant donné que les débours moyens par touriste ont dû augmenter avec la hausse générale du standard de vie. Cette contradiction apparente s'explique sans doute, en partie, par le fait que la statistique des nuitées est devenue progressivement plus complète au cours de la période sous revue; mentionnons plus spécialement qu'à partir de 1954 « grâce à un meilleur contrôle sur les correspondants et les administrations communales ayant prêté leur concours, il a été possible d'obtenir des renseignements de la part d'établis-

sements qui n'en fournissaient pas antérieurement (1) ».

Tableau VIII.

Nombre de nuitées des étrangers en Belgique ¹

(En milliers d'unités)

Source : Institut National de Statistique.

Pays de résidence habituelle	1953	1954	1955 ²
Royaume-Uni	535	684	812
France	497	521	714
Pays-Bas	336	373	395
Allemagne occidentale .	168	222	269
Suisse	55	56	61
Etats-Unis	189	199	226
Divers ³	380	423	493
Total ...	2.160	2.478	2.970

¹ La législation ayant été changée, les résultats de 1954 et 1955 ne sont pas entièrement comparables à ceux de 1953.

² Chiffres provisoires.

³ Non compris le Grand-Duché de Luxembourg.

Les recettes provenant du Congo belge ont plus que doublé en l'espace de deux ans, mais l'augmentation semble partiellement attribuable à une plus grande précision des estimations.

Les dépenses pour déplacements à l'étranger ont sensiblement diminué en 1955, la régression étant particulièrement importante dans le cas des devises U.E.P. Il ne semble pas, cependant, que les résidents de la Belgique et du Grand-Duché aient effectué beaucoup moins de séjours ou des séjours moins longs dans d'autres pays. Le nombre de nuits qu'ils ont

(1) *Bulletin de statistique*, avril 1955, p. 847.

passées dans des hôtels, pensions, sanatoriums et établissements de cure en Suisse, par exemple, a atteint 1.001.000 contre 1.004.000 en 1954 (1). On peut en conclure qu'une fraction plus élevée des

dépenses pour déplacements à l'étranger a été financée par des achats de billets étrangers, ou des compensations entre agences de voyage ou sociétés de chemin de fer. Il est possible, au surplus, qu'une partie de ces dépenses se trouve confondue avec les mouvements de capitaux privés.

(1) *La vie économique*, février 1956, p. 96.

Tableau IX.

Déplacements à l'étranger
Répartition par zones monétaires
(En millions de francs)

Zones monétaires	Recettes			Dépenses		
	1953	1954	1955	1953	1954	1955
Zone U.E.P.	1.000	1.042	1.052	2.517	2.158	1.555
Zone dollar	637	670	688	234	190	262
Comptes financiers			242			69
Colonie	443	680	911	100	143	131
Autres zones	35	45	61	23	51	56
Total ...	2.115	2.437	2.954	2.874	2.542	2.073

A la rubrique *transports*, les dépenses comme les recettes ont nettement progressé en 1955.

L'augmentation des dépenses est attribuable à la haute conjoncture qui a provoqué un gonflement des quantités importées et une hausse des frets maritimes.

Tableau X.

**Indices des quantités importées
et des frets maritimes**

	1953	1954	1955
Indice des quantités importées ¹ ...	100	110	122
Indice des frets maritimes ²	319	364	501

¹ Commerce spécial, base 1953 = 100. — Source : *Institut National de Statistique*.

² Atlantique et Méditerranée, base 1936-1938 = 100. — Source : *Institut de Recherches Economiques et Sociales*.

Les recettes ont dépassé de 1,6 milliard leur niveau de l'année précédente. La Colonie a versé quelque 500 millions de plus qu'en 1954 à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour des transports que celle-ci a effectués ou payés pour son compte, notamment ceux assurés par la marine marchande belge et ceux de marchandises coloniales travaillées à façon par des usines belges ou transitant par la Belgique et le Grand-Duché. D'une façon générale le transit des marchandises doit avoir procuré des recettes de transport accrues à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, car leur volume est passé, entre 1954 et 1955, de 11 à 14,1 millions de tonnes. Enfin, la valeur des provisions de bord livrées à des navires étrangers ayant visité nos ports a atteint 832 millions, contre 649 millions en 1954; le nombre de ces navires est passé de 16.262 à 17.491 d'une année à l'autre.

Les chiffres figurant en recettes et en dépenses à la rubrique *primes et indemnités d'assurances* ne comprennent qu'une faible partie des créances et des dettes nées d'opérations d'assurance entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et l'étranger. Ils ne concernent que les assurances non commerciales, et seuls les soldes non compensés entre les primes et les sinistres donnent lieu à des transferts bancaires.

Comme il a été dit l'année dernière, des dividendes de sociétés coloniales payés à des non-résidents par l'intermédiaire du système bancaire belge sont compris dans la rubrique *revenus d'investissements* dont les recettes et les dépenses se trouvent ainsi gonflées d'un montant identique. En 1955, cependant, une fraction de ces dividendes plus élevée qu'en 1953 et 1954 a pu être reclassée dans les opérations pour compte de la Colonie. Il s'ensuit que l'augmentation des recettes et des dépenses au titre de revenus d'investissements est en réalité plus accusée que ne le laissent supposer les chiffres du tableau VII.

L'augmentation des recettes reflète l'accroissement des investissements belgo-luxembourgeois à l'étranger, la rentabilité plus grande, par suite de la haute conjoncture, des capitaux investis, et la suppression progressive des obstacles qui entravaient à l'étranger les transferts de revenus. Cette augmentation s'est produite en dépit de la diminution des intérêts encaissés du chef des créances détenues sur l'Union Européenne de Paiements; ils sont revenus de 363 millions en 1954 à 237 millions en 1955 en raison principalement des remboursements effectués par l'Union et les pays débiteurs au second semestre de 1954 (4,2 milliards) et au premier semestre de 1955 (2,4 milliards).

Les dépenses au titre de revenus d'investissements comprennent les intérêts payés par les pouvoirs

publics et les organismes paraétatiques belges sur leur dette extérieure. Leurs emprunts à long et moyen terme sont passés de 18,6 milliards à fin 1954 à 20,5 milliards à fin 1955 et les intérêts dus sur ces emprunts de 608 millions en 1954 à 733 millions en 1955.

La rubrique des *transactions gouvernementales non comprises ailleurs* relève les opérations courantes des gouvernements belge et luxembourgeois avec des non-résidents officiels ou privés et celles de gouvernements étrangers avec des résidents de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, dans la mesure où ces opérations n'ont pas fait l'objet d'inscriptions dans d'autres rubriques de la balance. Les dépenses ont été sensiblement les mêmes en 1955 qu'en 1954, mais les recettes ont progressé de 1 milliard. Celles en provenance du Congo belge sont passées de 650 millions à 1,1 milliard à la suite notamment d'un recensement plus complet des dépenses du Trésor colonial en Belgique. Les sommes versées par des pays étrangers à titre de participation dans les dépenses communes pour travaux d'infrastructure à réaliser par la Belgique dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ont pro-

gressé de 206 à 451 millions du fait que l'évaluation initiale du coût des deuxième et troisième tranches de ces travaux a été par la suite considérablement majorée. Enfin, les paiements effectués par le Gouvernement anglais pour la base Gondola en Campine ont atteint 334 millions, contre 122 millions l'année précédente.

Les montants repris à la rubrique *ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers* n'ont guère varié entre 1954 et 1955. En recettes, ils comprennent principalement les rapatriements de salaires de saisonniers et de frontaliers belges travaillant en France ou aux Pays-Bas. En dépenses, le poste le plus important est constitué par les envois de fonds de travailleurs étrangers, surtout italiens, occupés en Belgique, notamment dans les mines; le nombre de mineurs étrangers a été, en moyenne, le même en 1955 qu'en 1954, soit 60.700.

La rubrique *divers* des transactions invisibles, qui avait laissé un solde positif de 1,1 milliard en 1954, a enregistré un excédent encore accru, soit 1,5 milliard, en 1955. Cette amélioration ne peut être expliquée par l'évolution des opérations qu'il est possible d'identifier.

Tableau XI.

Rubrique « divers » des transactions invisibles

(En millions de francs)

	1953			1954			1955		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Courtages et commissions .	2.461	2.379	+ 82	3.035	2.742	+ 293	3.360	3.388	— 28
Redevances pour films cinématographiques, brevets et droits d'auteur	330	1.484	— 1.154	385	1.286	— 901	517	1.484	— 967
Opérations avec la C.E.C.A.	326	45	+ 281	334	70	+ 264	395	70	+ 325
Autres opérations	2.139	1.342	+ 797	2.845	1.384	+ 1.461	3.607	1.444	+ 2.163
Total ...	5.256	5.250	+ 6	6.599	5.482	+ 1.117	7.879	6.386	+ 1.493

Les opérations avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier comprennent, en recettes, les décaissements effectués en francs belges et luxembourgeois par cet organisme pour couvrir ses frais administratifs, etc., et, en dépenses, les prélèvements sur la production des charbonnages et de la sidérurgie belgo-luxembourgeois dans la mesure où ils ont servi à couvrir des dépenses d'administration, d'aide à la recherche technique, etc.; la partie des prélèvements qui a été mise en réserve par la Communauté figure en dépenses parmi les donations. Ajoutons que les prélèvements ont atteint, au total, un montant à peu près identique en 1954 et en 1955, soit quelque 370 millions: l'abaissement du taux de prélèvement à partir du 1^{er} juillet 1955 a été compensé par l'accroissement de la production.

Finalement, pour l'ensemble des transactions invisibles, le solde déficitaire de 881 millions en 1954 a fait place, en 1955, à un excédent de 2,1 milliards. Ce renversement s'explique notamment par le développement du tourisme étranger en Belgique, par le niveau plus élevé des revenus rapatriés d'investis-

sements belges à l'étranger et par l'accroissement des recettes dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et pour la base Gondola; il est dû aussi en partie à des facteurs comptables: la sous-évaluation des dépenses de tourisme et le recensement plus complet des dépenses coloniales aux rubriques des déplacements à l'étranger et des transactions gouvernementales non comprises ailleurs.

3. Total des transactions sur biens et services.

Le déficit de 3,5 milliards, en 1954, des transactions sur biens et services a été suivi, en 1955, par un excédent de 10,2 milliards. La différence de 13,7 milliards dans les soldes d'une année à l'autre résulte de l'amélioration des opérations sur marchandises à concurrence de 10,7 milliards et des transactions invisibles à concurrence de 3 milliards. La haute conjoncture a beaucoup contribué à cette amélioration surtout dans le cas des exportations,

mais aussi dans le cas des recettes de tourisme et des revenus d'investissement transférés de l'étranger. Elle a, par contre, quelque peu aggravé le solde traditionnellement déficitaire des transports.

4. Donations.

Le solde des donations ne s'est guère modifié entre 1954 et 1955.

Les opérations avec la Colonie forment la moitié environ des *donations privées*. Les opérations avec la Communauté Européenne du Charbon et de

l'Acier représentent, en recettes, la péréquation versée par les charbonnages allemands et néerlandais et, en dépenses, la part des prélèvements sur la production de l'industrie charbonnière et sidérurgique belge et luxembourgeoise qui n'a pas été dépensée par la Communauté, mais qui a été affectée au fonds de garantie, au fonds de réadaptation et au fonds de recherche technique, ou qui est restée sans affectation; la péréquation reçue a quelque peu diminué du fait que la compensation additionnelle pour ventes de charbon belge dans d'autres pays de la Communauté a été supprimée à partir du deuxième trimestre de 1955.

Tableau XII.

Donations

(En millions de francs)

	1953			1954			1955		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
<i>Donations privées :</i>									
Opérations avec la Colonie	758	395	+ 363	1.020	532	+ 488	1.126	511	+ 615
Opérations avec la C.E.C.A.	278	200	+ 78	694	300	+ 394	643	308	+ 335
Autres opérations	151	346	- 195	165	346	- 181	120	293	- 173
Total des donations privées	1.187	941	+ 246	1.879	1.178	+ 701	1.889	1.112	+ 777
<i>Dons gouvernementaux</i>	150	—	+ 150	46	—	+ 46	11	—	+ 11
Total ...	1.337	941	+ 396	1.925	1.178	+ 747	1.900	1.112	+ 788

Au titre de *dons gouvernementaux*, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a seulement reçu 11 millions de la Mutual Security Agency, contre 46 millions en 1954.

5. Mouvement des capitaux.

Le mouvement des capitaux du *secteur privé* a été subdivisé, au tableau I, en deux sous-rubriques. La première a trait aux acceptations de banques belges détenues par la Banque Centrale du Congo Belge; ces acceptations représentent un crédit octroyé par la Banque Centrale à l'économie belge ou, de façon plus spécifique, aux débiteurs par acceptation des banques belges; comme, cependant, il s'agit d'un mouvement de capitaux d'un type un peu particulier, il a été jugé préférable de ne pas le confondre avec les autres opérations du secteur privé. En 1955, les acceptations détenues par la Banque Centrale ont diminué de 977 millions; c'est sur ce poste, en effet, qu'a porté la contraction des avoirs en francs belges de la Banque.

Le solde négatif des autres opérations en capital du secteur privé est passé de 4,3 milliards en 1954 à 8 milliards en 1955. Cette augmentation des sorties nettes de capitaux privés doit être mise en rapport avec la haute conjoncture et les aménagements apportés à la réglementation du change. Rappelons notamment que le 1^{er} avril 1955, les comptes en francs belges « L », dont les titulaires devaient être des personnes établies dans l'un des pays mem-

bres de l'Union Européenne de Paiements furent remplacés par des « comptes financiers », pouvant être ouverts à tous étrangers. En outre, un marché libre englobant l'ensemble des devises et accessible à tous les résidents aussi bien qu'aux étrangers fut autorisé à partir de mai 1955, alors qu'antérieurement les opérations ne pouvaient porter sur le dollar, ni être traitées par des banques ou des non-résidents. Enfin, en juillet 1955, toute limite à l'exportation des billets de banque belges, luxembourgeois et étrangers fut supprimée.

L'excédent du mouvement des capitaux du *secteur public* a été quelque peu inférieur en 1955 à ce qu'il avait été en 1954. Les prêts et emprunts à long terme contractés par l'Etat belge ont été plus importants et les certificats de trésorerie détenus à l'étranger ont augmenté au lieu de diminuer, mais les amortissements sur la dette extérieure à long terme n'ont plus été que très partiellement compensés par l'apurement des créances du Trésor belge sur l'étranger.

En 1955, l'Etat a placé aux Etats-Unis un emprunt de \$ 30 millions à 3, 4, 5 et 10 ans, portant intérêt à des taux variant entre 3 3/8 et 4 %, et aux Pays-Bas un emprunt de Fl. 100 millions, 3 3/4 %, à 30 ans. En outre, il a prélevé 419 millions de francs sur un prêt de \$ 20 millions qui lui avait été consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. D'autre part, il a octroyé deux avances, de 400 millions chacune, au Ruanda-Urundi, qui les a utilisées à souscrire des

certificats de trésorerie à long terme; par contre, il a remboursé, à concurrence de 200 millions, les certificats de trésorerie que le Ruanda-Urundi avait souscrits au cours des années antérieures au moyen des avances dont il avait bénéficié durant ces années.

Les autres amortissements du secteur public se sont élevés à 1,4 milliard. Enfin, le solde des créances bilatérales de l'Etat sur la France et le Royaume-Uni, soit 130 millions, a été remboursé; en 1954, ces créances s'étaient réduites de 1,8 milliard.

Tableau XIII.

Mouvement des capitaux — Secteur public
(En millions de francs)

	1953			1954			1955		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Capitaux à long terme :									
Prêts et emprunts	1.473	800	+ 673	3.085	—	+ 3.085	4.035	800	+ 3.235
Amortissements	1.520	1.325	+ 195	2.751	2.638	+ 113	130	1.583	— 1.453
Capitaux à court terme ¹ .	3.756	3.274	+ 482	763	1.409	— 646	766	210	+ 556
Total ...	6.749	5.399	+ 1.350	6.599	4.047	+ 2.552	4.931	2.593	+ 2.338

¹ Entrées et sorties nettes pour les certificats de trésorerie détenus par un même organisme.

Les certificats de trésorerie placés en Suisse ont progressé de 662 millions. Les certificats en francs congolais détenus par la Banque Centrale du Congo Belge ont diminué de 443 millions, mais ceux en francs belges ont augmenté de 290 millions; le Trésor colonial a, de son côté, souscrit pour 47 millions de certificats en francs belges.

Au total, le mouvement des capitaux privés et publics a laissé un solde négatif de 6,6 milliards, contre 1 milliard en 1954. Ce gonflement des sorties nettes, à concurrence de 5,6 milliards, a cependant été plus faible que l'amélioration du solde des transactions sur biens et services et des donations, laquelle a atteint 10,2 milliards, de sorte que les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont renforcés de 4,6 milliards alors qu'ils avaient fléchi de 3,7 milliards en 1954.

6. Schema-type du Fonds Monétaire International.

Le tableau XIV regroupe les données de la balance des paiements suivant le schéma-type du Fonds Monétaire International. Les chiffres qui y figurent ne correspondent cependant pas tous à ceux qui sont publiés dans *International Financial Statistics* et dans les *Balance of Payments Yearbooks*. Ainsi qu'il a été dit plus haut, les opérations sur marchandises sont, dans les publications du Fonds, calculées sur base des statistiques douanières.

Les postes 1 à 13 et 15 ne nécessitent pas d'explications; ils figurent déjà dans les tableaux donnés plus haut. Le poste 14, par contre, combine le mouvement des capitaux à court terme du secteur public et celui des avoirs extérieurs nets du système bancaire, à l'exclusion de l'encaisse en or, du tableau I, et les subdivise en cinq sous-rubriques.

Les avoirs nets en *accords de paiement* se sont accrus de 297 millions. Cet accroissement se retrouve au tableau I dans le mouvement positif, à concurrence de 542 millions, de la créance sur l'Union Européenne de Paiements, dans le mouvement négatif,

à concurrence de 202 millions, des avoirs ou engagements nets en accords bilatéraux avec les pays membres de l'Union Européenne de Paiements, et dans le mouvement négatif, à concurrence de 43 millions, des avoirs ou engagements nets en accords de paiement avec des pays non membres de l'Union Européenne de Paiements qui sont compris dans les autres avoirs ou engagements nets de la Banque Nationale.

Les *engagements envers le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement*, qui n'ont pratiquement pas varié, figurent également au tableau I parmi les autres avoirs ou engagements nets de la Banque Nationale.

Les *engagements nets en francs belges et en francs congolais envers la Colonie* ont progressé de 1,4 milliard. Ce mouvement reflète essentiellement le gonflement des avoirs des sociétés coloniales auprès des banques privées belges, qui est comptabilisé, au tableau I, sous la subdivision C des avoirs extérieurs nets du système bancaire. Les certificats de trésorerie détenus dans la Colonie se sont, d'autre part, contractés, par solde, de 106 millions, à la suite des souscriptions et remboursements dont il a été question plus haut dans la section traitant du mouvement des capitaux à court terme du secteur public.

Les *autres engagements envers des institutions officielles et bancaires*, qui ont enregistré une hausse de 1,1 milliard, se répartissent, au tableau I, entre le mouvement des capitaux à court terme du secteur public, les autres avoirs ou engagements nets de la Banque Nationale et les Banques privées belges et luxembourgeoises. L'augmentation des engagements de ces dernières envers leurs correspondants étrangers et celle des certificats de trésorerie placés auprès d'institutions bancaires en Suisse ont sensiblement dépassé la régression qu'ont accusée les engagements de la Banque Nationale dans le cadre d'arrangements financiers par suite surtout des

Tableau XIV.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. — Année 1955
Présentation selon le schéma du Fonds Monétaire International
(En millions de francs)

Transactions courantes	Crédit Recettes	Débit Dépenses	Crédit (+) ou débit (-) net	Mouvement des capitaux et de l'or monétaire	Accroissement (+) ou diminution (-)		
					Avoirs à l'étranger et or monétaire	Engagements envers l'étranger	Avoirs nets à l'étranger ou or monétaire
1. Opérations sur marchandises	133.133	125.090	+ 8.043	Secteur privé (non compris les banques) :			
2. Mouvement de l'or non monétaire (net)	92		+ 92	11-12 Capitaux à long et à court terme			+ 8.035
3. Déplacements à l'étranger	2.954	2.073	+ 881	Secteur officiel et bancaire :			
4. Transports	10.160	13.110	- 2.950	13. Capitaux à long terme .			
5. Primes et indemnités d'assurances	667	868	- 201	13.1 Prêts et emprunts	+ 670	+ 4.035	- 3.365
6. Revenus d'investissements	6.576	4.465	+ 2.111	13.2 Amortissements ...		- 1.583	+ 1.583
7. Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	2.556	2.741	- 185	14. Capitaux à court terme			
8. Transactions courantes diverses (8.1 et 8.2)	10.394	7.946	+ 2.448	14.1 Accords de paiement	+ 787	+ 490	+ 297
8.1 Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	2.515	1.560	+ 955	14.2 Engagements envers le F.M.I. et la B.I.R.D.		+ 8	- 8
8.2 Autres transactions diverses	7.879	6.386	+ 1.493	14.3 Engagements nets en francs belges et en francs congolais envers la Colonie .			- 1.426
Total des transactions sur biens et services	166.532	156.293	+10.239	14.4 Autres engagements envers des institutions officielles et bancaires ...		+ 1.133	- 1.133
9. Donations (9.1 et 9.2)	1.900	1.112	+ 788	14.5 Autres avoirs et engagements	- 796	+ 362	- 1.158
9.1 Envois privés	1.889	1.112	+ 777	15. Or monétaire	+ 7.474		+ 7.474
9.2 Dons gouvernementaux	11		+ 11				
10. Total des transactions courantes (1 à 9) ...	168.432	157.405	+11.027	16. Total du mouvement des capitaux et de l'or monétaire			+11.199
Erreurs et omissions			+ 172				
Total général ...			+11.199				

nouvelles conventions monétaires intervenues avec l'Argentine.

Les *autres avoirs* ont fléchi de 796 millions. A la Banque Nationale, les avoirs en devises convertibles ont diminué de 3,1 milliards, en raison d'arbitrages de dollars contre or, mais le portefeuille sur l'étranger a progressé de 694 millions. Pour le reste, une augmentation, qui atteint au total 1,6 milliard, des acceptations visées représentatives d'exportations détenues par l'Institut de Réescoute et de Garantie et des créances des banques privées sur l'étranger se trouve englobée dans la subdivision C Banques privées belges et luxembourgeoises du tableau I.

L'augmentation, comprise dans la même subdivision, des engagements des banques privées envers des non-résidents autres que des sociétés coloniales et des banques, apparaît au tableau XIV sous l'intitulé *autres engagements*.

PRINCIPALES BALANCES PARTICULIÈRES.

Il reste à commenter brièvement l'évolution des principales balances particulières, c'est-à-dire des balances, en or, dollars et francs suisses, en

devises U.E.P. et en francs belges avec le Congo. Deux remarques préliminaires doivent, cependant, être faites. La première est que les transactions avec l'étranger ne sont pas groupées ici par zone géographique, mais par zone monétaire; chaque balance particulière comprend les transactions dans une ou plusieurs devises et les transactions en francs belges avec les pays dont ces devises constituent la monnaie nationale. La seconde remarque concerne les problèmes soulevés par la création, le 1^{er} avril 1955, des comptes financiers, en lieu et place des comptes L. Ces derniers appartenaient à des personnes établies dans l'un des pays membres de l'Union Européenne de Paiements; ils étaient repris dans les avoirs extérieurs nets de la balance en devises U.E.P., et les opérations effectuées par leur crédit ou leur débit étaient incorporées dans la même balance. Les comptes financiers peuvent être ouverts à tous étrangers; ils ont été répartis, d'après la zone monétaire de résidence de leurs titulaires, entre les avoirs extérieurs nets des différentes balances; les opérations effectuées par leur crédit ou leur débit n'ont pu, cependant, faute de renseignements statistiques, être ventilées de la même manière; elles apparaissent, en conséquence, à une

colonne spéciale du tableau XXI; afin de réconcilier, dans les différentes balances particulières, le solde des transactions courantes, du mouvement des capitaux, des transferts privés et des règlements multilatéraux avec le mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire, il a été introduit une rubrique spéciale intitulée « Ajustements pour comptes financiers ». Un corollaire important de ce qui précède est que les chiffres de 1955, dans les différentes balances particulières, ne sont pas strictement comparables avec ceux des années précédentes. Le tableau XXI montre, cependant, que le solde des opérations effectuées par le crédit ou le débit des comptes financiers n'atteint un niveau élevé que dans le cas des revenus d'investissements, du mouvement des capitaux privés et des transferts

privés. L'évolution des autres postes des balances particulières entre 1953 et 1955, telle qu'elle ressort des tableaux XV, XVI et XVIII, reflète donc assez fidèlement la réalité.

1. Balance des paiements de l'U.E.B.L. en or, en dollars et en francs suisses libes.

Le déficit des opérations sur marchandises réglées en or, dollars et francs suisses libes est revenu de 2,7 milliards en 1954 à 243 millions en 1955.

Les exportations ont augmenté de 4,7 milliards par rapport à 1954 et ont atteint à peu près le même niveau qu'en 1953; au cours de cette dernière année, cependant, les ventes de marchandises contre

Tableau XV.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en or, en dollars U.S.A. et canadiens et en francs suisses libes

(En millions de francs)

	1953	1954	1955
1. Opérations sur marchandises :			
Exportations f.o.b.	19.886	15.274	20.009
Importations f.o.b.	17.609	18.868	21.520
Solde ...	+ 2.277	— 3.594	— 1.511
Autres opérations sur marchandises	+ 840	+ 849	+ 1.268
Total ...	+ 3.117	— 2.745	— 243
2. Transactions invisibles :			
Déplacements à l'étranger	+ 403	+ 480	+ 426
Transports	— 1.422	— 1.741	— 2.023
Primes et indemnités d'assurances	+ 73	+ 11	— 32
Revenus d'investissements	— 482	— 836	— 925
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	+ 99	— 122	+ 95
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	— 10	+ 8	+ 42
Divers	— 624	— 302	— 301
Total ...	— 1.963	— 2.502	— 2.718
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2) ...	+ 1.154	— 5.247	— 2.961
4. Donations :			
Donations privées	+ 50	+ 41	+ 20
Dons gouvernementaux	+ 150	+ 46	+ 11
Total ...	+ 200	+ 87	+ 31
5. Mouvement des capitaux :			
Secteur privé	— 2.363	— 1.576	— 5.108
Secteur public :			
Capitaux à long terme	— 568	— 676	+ 653
Capitaux à court terme	+ 3.192	+ 321	+ 662
Total ...	+ 261	— 1.931	— 3.793
6. Transferts privés :			
Opérations pour compte de la Colonie	— 350	— 45	— 202
Autres transferts	+ 1.265	+ 4.878	+ 5.087
Total ...	+ 915	+ 4.833	+ 4.885
7. Règlements multilatéraux :			
Dans le cadre des accords de paiement	+ 127	+ 862	— 357
\$ U.S.A. et or reçus de l'U.E.P. (+) ou versés à l'U.E.P. (—)	— 1.010	+ 3.545	+ 7.139
Autres règlements	+ 1.261	+ 527	+ 520
Total ...	+ 378	+ 4.934	+ 7.302
8. Ajustements pour comptes financiers	—	—	— 55
9. Erreurs et omissions	+ 63	+ 111	+ 33
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire	+ 2.971	+ 2.787	+ 5.442

dollars à des pays ne faisant pas partie de la zone des monnaies convertibles avaient été particulièrement importantes.

Les importations ont également progressé, mais dans une mesure moindre que les exportations.

Les autres opérations sur marchandises ont laissé un solde positif plus élevé qu'en 1954, grâce surtout à un accroissement des recettes provenant des opérations d'arbitrage.

Le déficit des *transactions invisibles* s'est un peu accentué. L'augmentation des dépenses de transport n'a été que partiellement compensée par celle des recettes dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Au total, le déficit des *transactions sur biens et services* est tombé à 3 milliards. Un résultat plus favorable n'a été enregistré, au cours des dernières années, qu'en 1953.

Le solde positif des *donations* s'est encore contracté.

Le déficit du *mouvement des capitaux* est passé de 1,9 milliard en 1954 à 3,8 milliards en 1955. Cette évolution est attribuable à une augmentation des sorties de capitaux privés, qui s'explique par des facteurs déjà mentionnés plus haut : la haute conjoncture et les aménagements apportés à la réglementation du change. Au titre des capitaux à long terme du secteur public, le produit de l'emprunt de \$ 30 millions aux Etats-Unis, soit 1,5 milliard, et les prélèvements sur le prêt de \$ 20 millions consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, soit 419 millions, ont plus que compensé les amortissements, soit 1,3 milliard. Les capitaux à court terme du secteur public ont donné lieu à une rentrée nette de 662 millions, qui représente l'augmentation des certificats de trésorerie détenus en Suisse.

La contraction du déficit des transactions sur biens et services a été dans une large mesure compensée par l'augmentation du déficit du mouvement des capitaux, de telle sorte que le solde négatif des transactions sur biens et services, des donations et du mouvement des capitaux n'a pas été beaucoup plus faible qu'en 1954. L'accroissement des avoirs extérieurs nets en or, dollars et francs suisses libes a néanmoins été supérieur de 2,7 milliards à ce qu'il avait été l'année précédente.

Les *transferts privés* n'ont cependant guère dépassé leur niveau de 1954, soit 4,8 milliards; les arbitrages de dollars contre francs belges par la Colonie ont atteint 2,8 milliards.

Par contre, les *règlements multilatéraux* ont laissé un solde créditeur supérieur de 2,4 milliards à celui de 1954. Les dollars et l'or reçus dans le cadre de l'Union Européenne de Paiements sont passés de 3,5 à 7,1 milliards d'une année à l'autre; au surplus, alors qu'en 1954, ils représentaient l'apurement de créances anciennes, ils ont constitué en 1955, pour la plus grande part, le règlement de l'excédent

courant de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise sur les pays membres de l'Union Européenne de Paiements.

2. Balance des paiements de l'U.E.B.L. en devises U.E.P.

Les *opérations sur marchandises* en devises U.E.P., qui s'étaient soldées par un déficit de 3,6 milliards en 1954, ont laissé un excédent de 5,3 milliards en 1955. Ce renversement est dû au fait que les exportations ont progressé beaucoup plus rapidement que les importations. Le boni des autres opérations sur marchandises s'est contracté, mais cette contraction paraît résulter de la sous-évaluation, déjà signalée plus haut, des recettes au titre des opérations d'arbitrage.

Le solde négatif des *transactions invisibles* est revenu de 5,2 milliards en 1954 à 2,4 milliards en 1955, mais la diminution est, dans une large mesure, purement comptable. La fraction non recensée des dépenses pour déplacements à l'étranger a, en effet, été plus élevée que l'année précédente, et une partie importante des revenus d'investissements dus à l'étranger a été transférée par l'intermédiaire des comptes financiers.

De ce fait, la transformation du solde des *transactions sur biens et services*, d'un déficit de 8,7 milliards pour 1954 en un excédent de 2,9 milliards pour 1955, donne une idée quelque peu exagérée de l'amélioration véritable qui s'est produite entre ces deux années.

Les recettes au titre de *donations privées* ont été, comme en 1954, supérieures de quelque 500 millions aux dépenses. Elles comprennent entre autres la péréquation versée, dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, par les charbonnages allemands et néerlandais.

En ce qui concerne le *mouvement des capitaux*, l'évolution des chiffres du secteur privé entre 1954 et 1955 est sans signification du fait de la création des comptes financiers. Le surplus de 1,3 milliard laissé par les capitaux à long terme du secteur public provient surtout de l'émission, par l'Etat, de l'emprunt de Fl. 100 millions à trente ans aux Pays-Bas; de plus, l'apurement des créances bilatérales sur la France et le Royaume-Uni a procuré une rentrée de 130 millions. Le Trésor n'a pas effectué d'opérations en capital à court terme en devises U.E.P. au cours de l'année écoulée.

Parmi les *transferts privés*, les recettes nettes au titre des opérations pour compte de la Colonie ont progressé de 6,2 milliards en 1954 à 7,1 milliards en 1955; il faut cependant tenir compte de ce que les achats de devises U.E.P. par la Colonie, compris dans les autres transferts, sont passés, durant la même période, de 824 millions à 1,5 milliard. Abstraction faite de ces achats, les autres transferts se sont soldés par une sortie nette de 2,2 milliards; il s'agit notamment de ventes de devises U.E.P.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en devises U.E.P.

(En millions de francs)

	1953	1954	1955
1. Opérations sur marchandises :			
Exportations f.o.b.	65.110	70.634	88.179
Importations f.o.b.	70.612	76.303	84.679
Solde ...	— 5.502	— 5.669	+ 3.500
Autres opérations sur marchandises	+ 2.261	+ 2.080	+ 1.754
Total ...	— 3.241	— 3.589	+ 5.254
2. Transactions invisibles :			
Déplacements à l'étranger	— 1.517	— 1.116	— 503
Transports	— 2.919	— 3.742	— 4.045
Primes et indemnités d'assurances	— 63	— 95	+ 8
Revenus d'investissements	— 294	— 224	+ 1.993
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	— 186	— 809	— 706
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	+ 738	+ 942	+ 1.029
Divers	— 473	— 112	— 172
Total ...	— 4.714	— 5.156	— 2.396
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2) ...	— 7.955	— 8.745	+ 2.858
4. Donations privées	+ 30	+ 468	+ 545
5. Mouvement des capitaux :			
Secteur privé	— 1.123	— 1.202	+ 131
Secteur public :			
Capitaux à long terme	+ 1.436	+ 3.974	+ 1.329
Capitaux à court terme	+ 658	— 658	—
Total ...	+ 971	+ 2.114	+ 1.460
6. Transferts privés :			
Opérations pour compte de la Colonie	+ 6.039	+ 6.218	+ 7.143
Autres transferts	— 347	— 928	— 3.627
Total ...	+ 5.692	+ 5.290	+ 3.516
7. Règlements multilatéraux :			
Dans le cadre des accords de paiement	— 121	— 64	— 214
\$ U.S.A. et or versés à l'U.E.P. (+) ou reçus de l'U.E.P. (—)	+ 1.010	— 3.545	— 7.139
Autres règlements	— 763	— 252	— 734
Total ...	+ 126	— 3.861	— 8.087
8. Ajustements pour comptes financiers	—	—	— 588
9. Erreurs et omissions	+ 129	— 145	+ 79
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire	— 1.007	— 4.879	— 217

contre d'autres devises sur le marché libre, et d'augmentations d'engagements envers les pays membres de l'Union Européenne de Paiements ayant, comme contrepartie, une diminution des engagements en comptes financiers.

Les versements d'or et de dollars par l'Union Européenne de Paiements et les pays débiteurs ont constitué les *règlements multilatéraux* les plus importants. Ils se sont élevés à 7,1 milliards à la suite des opérations que voici :

1) Lors de chaque compensation mensuelle, le solde des avoirs et des engagements des banques centrales étrangères dans les livres de la Banque Nationale à la fin du mois précédent a été réglé en or ou en dollars, d'abord à concurrence de 50 %, puis à partir de septembre, à concurrence de 75 %. La Belgique a encaissé de ce chef un montant net de 4,7 milliards.

2) En exécution des décisions prises, le 30 juin 1952, par le Conseil de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, les avances hors quota que l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avait consenties jusqu'à cette date à l'Union Européenne de Paiements furent couvertes de diverses façons et notamment par un prêt spécial de la première à la seconde, d'un import de 50 millions d'unités de compte, soit 2,5 milliards de francs, remboursable en cinq annuités égales à partir du 30 juin 1953 jusqu'au 30 juin 1957 inclus. Le remboursement a été effectué en 1955, moitié en dollars, moitié par augmentation de la créance belgo-luxembourgeoise sur l'Union Européenne de Paiements, c'est-à-dire qu'il s'est traduit pour l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise par une rentrée de 250 millions en dollars.

3) A l'occasion du renouvellement de l'Union

Européenne de Paiements pour l'exercice 1954-1955, le solde non remboursé de la créance de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avait été presque intégralement « bilatéralisé » vis-à-vis des pays débiteurs et avait fait l'objet d'accords bilatéraux d'amortissement. Les versements périodiques en dollars reçus en vertu de ces accords se sont élevés à 1,2 milliard.

4) L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a encaissé, à titre de quote-part dans deux remboursements extraordinaires effectués à l'Union Européenne de Paiements par la France, 546 millions en dollars au cours de février 1955 et 423 millions en or au cours de décembre 1955.

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire en devises U.E.P. ont diminué de 217 millions; l'année précédente la diminution avait été de 4,9 milliards. La différence est due au fait que l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a enregistré un excédent, au lieu d'un déficit, vis-à-vis des pays membres de l'Union Européenne de Paiements, et au fait que les remboursements sur créances anciennes ont été moins importants qu'en 1954.

Le tableau XVII montre que la diminution des avoirs extérieurs nets est la résultante d'une augmentation des avoirs de la Banque Nationale plus que compensée par une augmentation des engagements des banques privées.

Tableau XVII.

Evolution des avoirs et engagements en devises U.E.P. ¹

(En millions de francs)

	1953	1954	1955
A. Banque Nationale :			
Créance sur l'U.E.P.	— 1.011	— 4.344	+ 1.042
Créances bilatérales consolidées au 30 juin 1950	— 480	— 29	
Prêt spécial à l'U.E.P.	— 500	— 500	— 500
Comptes courants des pays membres de l'U.E.P.	+ 900	+ 78	— 207
Portefeuille sur les pays membres de l'U.E.P.	— 6	+ 48	+ 303
Total ...	— 1.097	— 4.747	+ 638
B. Banques privées :			
Avoirs sur les pays membres de l'U.E.P.	+ 108	+ 760	+ 183
Engagements envers les pays membres de l'U.E.P.	— 18	— 892	— 1.038
Total ...	+ 90	— 132	— 855
Total général ...	— 1.007	— 4.879	— 217

¹ Augmentation d'avoirs ou diminution d'engagements : (+). Diminution d'avoirs ou augmentation d'engagements : (—).

A la Banque Nationale, l'augmentation de la créance sur l'Union Européenne de Paiements et du portefeuille sur les pays membres de cette Union a dépassé l'amortissement du prêt spécial, dont il a déjà été question plus haut, et le fléchissement des comptes courants des pays membres. Ces comptes sont les avoirs et engagements bilatéraux des banques étrangères, comptabilisés dans les livres de la Banque Nationale entre chaque compensation mensuelle.

3. Balance des paiements de l'U.E.B.L. avec le Congo belge et le Ruanda-Urundi.

La balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi avec le reste du monde, en général, et avec l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en particulier, a été commentée dans le Rapport de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi présenté à l'assemblée du 22 mai 1956 (1) et dans un article paru dans le numéro d'avril 1956 du Bulletin de la même institution (2).

(1) Pp. 64 et suivantes.

(2) Pp. 145 et suivantes « La Balance des Paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1955 ».

Les données que contiennent ces deux documents diffèrent, à certains égards, de celles qui figurent au tableau XVIII.

1) La valeur renseignée par la Banque Centrale pour les exportations de produits coloniaux vers l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise englobe certains frais de transports; elle a été ramenée par nous à une base purement f.o.b.; la différence a été ajoutée aux dépenses ou déduite des recettes de transports du tableau XVIII selon que les produits coloniaux ont été acheminés vers l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise par des transporteurs étrangers ou nationaux.

2) La Banque Centrale a recensé dans ses opérations sur marchandises avec l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise des achats de produits pétroliers contre paiement en francs belges. Du point de vue de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, il s'agit là d'une opération d'arbitrage ayant la Colonie comme destination. En conséquence, elle a été comptabilisée, au tableau XVIII, parmi les opérations pour compte de la Colonie.

3) Certaines opérations qui sont des opérations du secteur officiel et bancaire du point de vue de la

Colonie sont des opérations du secteur privé du point de vue de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, et inversement. C'est ainsi que les émissions d'emprunts par le Trésor colonial sur le marché belge donnent lieu à un mouvement des capitaux officiels pour le Congo belge, mais à un mouvement des capitaux privés pour la Belgique. De même, les acceptations de banques belges qu'acquiert la Banque Centrale sont pour elle des réserves de change, mais pour l'économie belge une entrée de capitaux privés. D'autre part, l'accumulation d'avoirs auprès des banques belges par les sociétés coloniales constitue pour le Congo des sorties de capitaux privés, mais pour la Belgique un accroissement des engagements du système bancaire envers l'étranger. Le tableau XVIII fait apparaître, pour 1955, un mouvement des capitaux privés de 3,2 milliards en faveur de la Colonie; cela signifie que le secteur privé belge a augmenté de 3,2 milliards ses investissements nets dans la Colonie. Ceci est parfaitement compatible avec le fait que le secteur privé congolais a, de son côté et pendant la même année, accru ses investissements nets en Union Economique Belgo-Luxembourgeoise : cet accroissement se répartit au

tableau XVIII entre différentes rubriques et a atteint 1,4 milliard.

4) Le tableau XVIII distingue le mouvement des capitaux, les transferts privés, les règlements multilatéraux et le mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire. La Banque Centrale répartit ces opérations en deux groupes : le premier comprend les opérations en capital à long terme, le second les mouvements de capitaux à court terme, se décomposant en capitaux privés et réserves de change; les certificats de trésorerie souscrits par le Ruanda-Urundi au moyen des avances reçues par lui du Trésor belge sont rattachés au second groupe.

L'excédent laissé par les opérations sur marchandises de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avec le Congo belge et le Ruanda-Urundi a continué à se contracter en 1955. Malgré la haute conjoncture, les importations de la Colonie en provenance de tous pays ne se sont guère développées et la part de la Belgique et du Grand-Duché est restée inchangée; par contre, les exportations globales de la Colonie ont progressé et la part de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise est passée de

Tableau XVIII.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. avec le Congo Belge et le Ruanda-Urundi

(En millions de francs)

	1953	1954	1955
1. Opérations sur marchandises :			
Exportations f.o.b.	6.490	6.271	6.335
Importations f.o.b.	3.955	4.857	5.505
Solde ...	+ 2.535	+ 1.414	+ 830
Autres opérations sur marchandises	+ 134	+ 121	+ 28
Total ...	+ 2.669	+ 1.535	+ 858
2. Transactions invisibles :			
Déplacements à l'étranger	+ 343	+ 537	+ 780
Transports	+ 2.435	+ 3.119	+ 3.543
Revenus d'investissements	+ 1.803	+ 2.140	+ 2.610
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	— 916	— 240	+ 383
Divers	+ 670	+ 1.229	+ 1.440
Total ...	+ 4.935	+ 6.785	+ 8.756
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2) ...	+ 7.604	+ 8.320	+ 9.614
4. Donations privées	+ 363	+ 488	+ 615
5. Mouvement des capitaux :			
Secteur privé :			
Acceptations de banques belges détenues par la B.C.C.B.	+ 886	+ 700	— 977
Autres opérations	+ 366	— 1.439	— 2.270
Secteur public :			
Capitaux à long terme	—	— 100	— 200
Capitaux à court terme	— 3.075	+ 328	— 106
Total ...	— 1.823	— 511	— 3.553
6. Transferts privés :			
Opérations pour compte de la Colonie	— 5.529	— 5.979	— 6.972
Autres transferts	— 297	— 3.192	— 1.452
Total ...	— 5.826	— 9.171	— 8.424
7. Règlements multilatéraux	— 913	— 214	+ 196
8. Erreurs et omissions	—	+ 27	+ 20
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire	— 595	— 1.061	— 1.532

24,3 à 25,6 % du total. Le boni des autres opérations sur marchandises a également diminué du fait que la Société Congor a acheté davantage d'or non monétaire.

Le boni des *transactions invisibles* a été de 8,8 milliards, soit 2 milliards de plus qu'en 1954. Cette évolution reflète la haute activité économique de la Colonie, mais elle doit être interprétée avec une certaine prudence car elle a été affectée par les améliorations comptables qui ont été apportées à la balance de 1955. Rappelons que les recettes pour déplacements à l'étranger et au titre des transactions gouvernementales non comprises ailleurs ont fait l'objet d'évaluations plus précises, tandis qu'une fraction plus élevée des dividendes de sociétés coloniales payés à des non-résidents par l'intermédiaire du système bancaire belge a été reclassée dans les opérations pour compte de la Colonie.

En définitive, le solde positif des *transactions sur biens et services* est passé de 8,3 à 9,6 milliards.

Le boni des *donations privées* ne s'est guère modifié.

Des précisions ont été données plus haut concernant la signification du poste : *mouvement des capitaux* du secteur privé. Le déficit de 2,3 milliards laissé par les autres opérations de ce secteur correspond, à peu de chose près, à l'émission de l'emprunt 4 ½ % 1955-1967 du Trésor colonial sur le marché belge. Le solde négatif, à concurrence de 200 mil-

lions, des capitaux à long terme du secteur public représente la différence entre, d'une part, les deux avances, de 400 millions chacune, consenties par le Trésor belge au Ruanda-Urundi et le remboursement de 200 millions de certificats de trésorerie souscrits par le Ruanda-Urundi au moyen d'avances antérieures, et, d'autre part, les 800 millions de certificats de trésorerie souscrits par le Ruanda-Urundi au moyen des avances de 1955. Les certificats à court terme en francs belges et en francs congolais détenus par le Trésor colonial et la Banque Centrale du Congo Belge ont diminué, par solde, de 106 millions.

En matière de *transferts privés*, le solde négatif des opérations pour compte de la Colonie a augmenté de 1 milliard. Les autres transferts ont laissé un déficit de 1,5 milliard; les ventes de dollars par la Colonie ont atteint 2,8 milliards, mais ses achats nets de devises U.E.P. se sont élevés à 1,5 milliard.

Les *règlements multilatéraux* ont été peu importants.

Au total, le boni provenant des transactions sur biens et services et des donations privées, soit 10,2 milliards, a été plus que compensé par le déficit du mouvement des capitaux et des transferts privés, si bien que les avoirs extérieurs nets du système bancaire ont fléchi de 1,5 milliard. L'augmentation des engagements des banques privées belges vis-à-vis de sociétés coloniales intervient dans ce chiffre pour 1,6 milliard.

Tableau XIX.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1953 ¹

(En milliards de francs)

	Or, \$ U.S.A., \$ canadiens, francs suisses libres	Devises U.E.P.	Transactions en francs belges avec le Congo	Autres devises	Total
1. Opérations sur marchandises :					
Exportations f.o.b. ²	19,9	65,1	6,5	5,5	96,6
Importations f.o.b. ²	17,6	70,6	4,0	6,6	98,6
Solde ...	+ 2,3	— 5,5	+ 2,5	— 1,0	— 2,0
Autres opérations sur marchandises ²	+ 0,8	+ 2,3	+ 0,1	+ 0,4	+ 3,8
Total ...	+ 3,1	— 3,2	+ 2,7	— 0,7	+ 1,9
2. Transactions invisibles :					
Déplacements à l'étranger	+ 0,4	— 1,5	+ 0,3	—	— 0,8
Transports	— 1,4	— 2,9	+ 2,4	— 0,4	— 2,3
Primes et indemnités d'assurances	+ 0,1	— 0,1	—	—	—
Revenus d'investissements	— 0,5	— 0,3	+ 1,8	+ 0,1	+ 1,1
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	+ 0,1	— 0,2	— 0,3	—	— 0,4
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	—	+ 0,7	—	+ 0,1	+ 0,8
Divers	— 0,6	— 0,5	+ 0,7	+ 0,4	—
Total ...	— 2,0	— 4,7	+ 4,9	+ 0,2	— 1,6
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2)					
	+ 1,2	— 8,0	+ 7,6	— 0,5	+ 0,3
4. Donations :					
Donations privées	+ 0,1	—	+ 0,4	— 0,3	+ 0,2
Dons gouvernementaux	+ 0,1	—	—	—	+ 0,1
Total ...	+ 0,2	—	+ 0,4	— 0,3	+ 0,4
5. Mouvement des capitaux :					
Secteur privé :					
Acceptations de banques belges détenues par la B.C.C.B.	—	—	+ 0,9	—	+ 0,9
Autres opérations	— 2,4	— 1,1	+ 0,4	+ 0,1	— 3,0
Secteur public :					
Capitaux à long terme	— 0,6	+ 1,4	—	—	+ 0,9
Capitaux à court terme	+ 3,2	+ 0,7	— 3,1	— 0,3	+ 0,5
Total ...	+ 0,3	+ 1,0	— 1,8	— 0,2	— 0,7
6. Transferts privés :					
Opérations pour compte de la Colonie	— 0,4	+ 6,0	— 5,5	— 0,1	—
Autres transferts	+ 1,3	— 0,3	— 0,3	— 0,7	—
Total ...	+ 0,9	+ 5,7	— 5,8	— 0,8	—
7. Règlements multilatéraux :					
Dans le cadre des accords de paiement	+ 0,1	— 0,1	—	—	—
\$ U.S.A. versés à l'U.E.P.	— 1,0	+ 1,0	—	—	—
Autres règlements	+ 1,3	— 0,8	— 0,9	+ 0,4	—
Total ...	+ 0,4	+ 0,1	— 0,9	+ 0,4	—
8. Erreurs et omissions					
	+ 0,1	+ 0,1	—	— 0,1	+ 0,1
Total correspondant au mouvement des avoirs exté- rieurs nets du système bancaire	+ 3,0	— 1,0	— 0,6	— 1,4	—

¹ Les totaux ne correspondent pas exactement à l'addition des postes qui les composent, en raison des forçages.² La somme des balances particulières ne correspond pas à la balance générale. En effet, la fraction des opérations sur or non monétaire qui est connue par les statistiques douanières n'a pu être ventilée par devises. Dans les balances particulières, elle figure, en conséquence, parmi les exportations et les importations. Dans la balance générale, au contraire, tous les mouvements d'or non monétaire sont repris parmi les autres opérations sur marchandises.

Tableau XX.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1954 ¹

(En milliards de francs)

	Or, \$ U.S.A., \$ canadiens, francs suisses libres	Devises U.E.P.	Transactions en francs belges avec le Congo	Autres devises	Total
1. Opérations sur marchandises :					
Exportations f.o.b. ²	15,3	70,6	6,3	8,9	100,9
Importations f.o.b. ²	18,9	76,3	4,9	6,9	106,9
Solde ...	— 3,6	— 5,7	+ 1,4	+ 2,0	— 6,0
Autres opérations sur marchandises ²	+ 0,8	+ 2,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 3,4
Total ...	— 2,7	— 3,6	+ 1,5	+ 2,3	— 2,6
2. Transactions invisibles :					
Déplacements à l'étranger	+ 0,5	— 1,1	+ 0,5	+ 0,1	— 0,1
Transports	— 1,7	— 3,7	+ 3,1	— 0,5	— 2,8
Primes et indemnités d'assurances	—	— 0,1	—	—	— 0,1
Revenus d'investissements	— 0,8	— 0,2	+ 2,1	+ 0,1	+ 1,2
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	— 0,1	— 0,8	— 0,2	— 0,1	— 1,2
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	—	+ 0,9	—	+ 0,1	+ 1,0
Divers	— 0,3	— 0,1	+ 1,2	+ 0,3	+ 1,1
Total ...	— 2,5	— 5,2	+ 6,8	—	— 0,9
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2)					
	— 5,2	— 8,7	+ 8,3	+ 2,1	— 3,5
4. Donations :					
Donations privées	—	+ 0,5	+ 0,5	— 0,3	+ 0,7
Dons gouvernementaux	—	—	—	—	—
Total ...	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,5	— 0,3	+ 0,7
5. Mouvement des capitaux :					
Secteur privé :					
Acceptations de banques belges détenues par la B.C.C.B.	—	—	+ 0,7	—	+ 0,7
Autres opérations	— 1,6	— 1,2	— 1,4	— 0,1	— 4,3
Secteur public :					
Capitaux à long terme	— 0,7	+ 4,0	— 0,1	—	+ 3,2
Capitaux à court terme	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,3	— 0,7	— 0,6
Total ...	— 1,9	+ 2,1	— 0,5	— 0,7	— 1,0
6. Transferts privés :					
Opérations pour compte de la Colonie	—	+ 6,2	— 6,0	— 0,2	—
Autres transferts	+ 4,9	— 0,9	— 3,2	— 0,8	—
Total ...	+ 4,8	+ 5,3	— 9,2	— 0,9	—
7. Règlements multilatéraux :					
Dans le cadre des accords de paiement	+ 0,9	— 0,1	—	— 0,8	—
\$ U.S.A. reçus de l'U.E.P.	+ 3,5	— 3,5	—	—	—
Autres règlements	+ 0,5	— 0,3	— 0,2	—	—
Total ...	+ 4,9	— 3,9	— 0,2	— 0,8	—
8. Erreurs et omissions					
	+ 0,1	— 0,1	—	—	—
Total correspondant au mouvement des avoirs exté- rieurs nets du système bancaire	+ 2,8	— 4,9	— 1,1	— 0,5	— 3,7

¹ Les totaux ne correspondent pas exactement à l'addition des postes qui les composent, en raison des forçages.² La somme des balances particulières ne correspond pas à la balance générale. En effet, la fraction des opérations sur or non monétaire qui est connue par les statistiques douanières n'a pu être ventilée par devises. Dans les balances particulières, elle figure, en conséquence, parmi les exportations et les importations. Dans la balance générale, au contraire, tous les mouvements d'or non monétaire sont repris parmi les autres opérations sur marchandises.

Tableau XXI.

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1955 ¹

(En milliards de francs)

	Or, \$ U.S.A., \$ canadiens, francs suisses libres	Devises U.E.P.	Transactions en francs belges avec le Congo	Comptes financiers	Autres devises	Total
1. Opérations sur marchandises :						
Exportations f.o.b. ²	20,0	88,2	6,3	—	8,7	123,1
Importations f.o.b. ²	21,5	84,7	5,5	—	6,7	118,4
Solde ...	— 1,5	+ 3,5	+ 0,8	—	+ 2,0	+ 4,7
Autres opérations sur marchandises ²	+ 1,3	+ 1,8	—	—	+ 0,2	+ 3,4
Total ...	— 0,2	+ 5,3	+ 0,9	—	+ 2,2	+ 8,1
2. Transactions invisibles :						
Déplacements à l'étranger	+ 0,4	— 0,5	+ 0,8	+ 0,2	—	+ 0,9
Transports	— 2,0	— 4,0	+ 3,5	—	— 0,5	— 3,0
Primes et indemnités d'assurances	—	—	—	— 0,2	—	— 0,2
Revenus d'investissements	— 0,9	+ 2,0	+ 2,6	— 1,6	—	+ 2,1
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	+ 0,1	— 0,7	+ 0,4	+ 0,1	— 0,1	— 0,2
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers .	—	+ 1,0	—	— 0,1	+ 0,1	+ 1,0
Divers	— 0,3	— 0,2	+ 1,4	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,5
Total ...	— 2,7	— 2,4	+ 8,8	— 1,5	— 0,1	+ 2,1
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2)						
	— 3,0	+ 2,9	+ 9,6	— 1,5	+ 2,2	+ 10,2
4. Donations :						
Donations privées	—	+ 0,5	+ 0,6	— 0,1	— 0,2	+ 0,8
Dons gouvernementaux	—	—	—	—	—	—
Total ...	—	+ 0,5	+ 0,6	— 0,1	— 0,2	+ 0,8
5. Mouvement des capitaux :						
Secteur privé :						
Acceptations de banques belges détenues par la B.C.C.B.	—	—	— 1,0	—	—	— 1,0
Autres opérations	— 5,1	+ 0,1	— 2,3	— 1,0	+ 0,3	— 8,0
Secteur public :						
Capitaux à long terme	+ 0,7	+ 1,3	— 0,2	—	—	+ 1,8
Capitaux à court terme	+ 0,7	—	— 0,1	—	—	+ 0,6
Total ...	— 3,8	+ 1,5	— 3,6	— 1,0	+ 0,3	— 6,6
6. Transferts privés :						
Opérations pour compte de la Colonie	— 0,2	+ 7,1	— 7,0	—	— 0,1	—
Autres transferts	+ 5,1	— 3,6	— 1,5	+ 1,9	— 2,0	—
Total ...	+ 4,9	+ 3,5	— 8,4	+ 1,9	— 2,1	—
7. Règlements multilatéraux :						
Dans le cadre des accords de paiement						
\$ U.S.A. et or reçus de l'U.E.P.	+ 7,1	— 7,1	—	—	—	—
Autres règlements	+ 0,5	— 0,7	+ 0,2	—	—	—
Total ...	+ 7,3	— 8,1	+ 0,2	—	+ 0,6	—
8. Ajustements pour comptes financiers						
	— 0,1	— 0,6	—	+ 0,8	—	—
9. Erreurs et omissions						
	—	+ 0,1	—	— 0,1	+ 0,2	+ 0,2
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire	+ 5,4	— 0,2	— 1,5	—	+ 0,9	+ 4,6

¹ Les totaux ne correspondent pas exactement à l'addition des postes qui les composent, en raison des forçages.² La somme des balances particulières ne correspond pas à la balance générale. En effet, la fraction des opérations sur or non monétaire qui est connue par les statistiques douanières n'a pu être ventilée par devises. Dans les balances particulières, elle figure, en conséquence, parmi les exportations et les importations. Dans la balance générale, au contraire, tous les mouvements d'or non monétaire sont repris parmi les autres opérations sur marchandises.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1955

Comme chaque année depuis 1949, la structure du commerce extérieur sera analysée dans le présent exposé, à partir d'un regroupement des données disponibles relatives aux quantités et valeurs importées et exportées, et à l'aide d'indices du volume et des valeurs unitaires calculés par le Département d'Etudes de la Banque Nationale. Dans les considérations préliminaires, on se réfère en outre aux indices calculés par l'Institut National de Statistique.

La partie introductive de cet exposé sera consacrée à la réglementation du commerce extérieur, au climat général de la concurrence internationale et à l'évolution globale du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au cours des dernières années. On examinera ensuite, d'une façon plus approfondie, la décomposition des importations et des exportations, ainsi que la répartition géographique du commerce extérieur en 1955 par comparaison à l'année précédente.

*
**

D'après le dixième rapport annuel de l'Office Central des Contingents et Licences, la réglementation du commerce extérieur n'a subi aucune modification fondamentale en 1955. Nombre de mesures restrictives ont néanmoins été supprimées ou suspendues, tandis que d'autres — moins nombreuses que les premières — sont entrées en vigueur. Dans le secteur des produits agricoles, la situation est restée à peu près inchangée, à l'exception de quelques changements au calendrier horticole qui indique l'époque à laquelle l'importation de certains produits est autorisée. En ce qui concerne les produits industriels, signalons la libération de l'importation de diamants bruts (janvier), de bouteilles (septembre) et de tissus imprimés (juillet et décembre) de toute provenance, de vaisselle en faïence des pays de l'Organisation Européenne de Coopération Economique et de la zone dollar (janvier), de bas nylon, de potasse (janvier), d'articles de verrerie (mai) et d'anthracite (novembre) en provenance de la zone dollar, et enfin de laine peignée achetée en France (avril). L'interdiction d'importer de la laine peignée et cardée d'Uruguay a été remplacée par un contingentement; il en est de même à l'égard de certains produits chimiques importés des pays d'Europe orientale.

Les nouvelles restrictions concernent l'extension à la carrosserie de la réglementation actuelle de l'importation d'automobiles (janvier), le contingen-

tement des importations d'appareils de télévision (avril) et de vélomoteurs (novembre), et la réglementation de l'importation de fleurs coupées (avril à novembre). D'autre part, une taxe de licence a été perçue à l'importation d'allumettes, de baignoires et de tissus imprimés en provenance de certains pays d'Europe orientale.

La situation financière critique de la Turquie a incité les autorités à la prudence : toute vente à ce pays doit être couverte par des importations. Des mesures de sauvegarde ont également été prises vis-à-vis de l'Argentine.

Par ailleurs, des engagements internationaux de nature politique ont suscité différentes mesures restrictives à l'égard du commerce de transit.

Dans le cadre de Benelux, la coordination de la politique commerciale, dont les principes ont été fixés par le Protocole du 9 décembre 1953, s'est poursuivie au cours de l'année écoulée. Le 12 juillet, les trois pays ont présenté à l'O.E.C.E. une liste commune de libérations, qui porte le pourcentage de libération des importations à 91,1; en conséquence, le Conseil de l'O.E.C.E. a reconnu, le 21 janvier 1956, les pays de Benelux comme une seule entité commerciale. Le commerce des produits repris sur cette liste est également libre à l'intérieur de Benelux, à l'instar du régime appliqué depuis 1954 aux importations libérées en provenance de la zone dollar. En dernier lieu, le 12 janvier 1956, le Conseil de Ministres de l'Union Benelux a décidé d'entamer la négociation d'accords commerciaux communs avec des pays tiers.

Les parties contractantes de l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (G.A.T.T.) ont tenu leur neuvième session du 28 octobre 1954 au 10 mars 1955. En ce qui concerne les tarifs douaniers, les accords communs de consolidation ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 1957; après cette date, ils pourront être renouvelés automatiquement pour une période de trois ans. On a admis, d'autre part, que des restrictions quantitatives pourraient dorénavant être appliquées à d'autres fins que l'équilibre de la balance des paiements ou le développement économique. Aussi, à la fin de la dixième session, qui s'est tenue du 27 octobre au 4 décembre 1955, la Belgique a-t-elle été autorisée à maintenir certaines restrictions à l'importation de produits agricoles pendant la période transitoire de sept ans prévue pour l'harmonisation de la politique agricole des pays de Benelux.

En prévision de négociations tarifaires futures, on a reconnu que la consolidation des droits de douane peu élevés équivalait à un abaissement de droits élevés, ce qui revêt une grande importance pour les pays de Benelux. Le commerce international des produits de base et l'écoulement des stocks excédentaires ont également fait l'objet de pourparlers au cours de ces deux réunions, mais ces questions restent encore à l'étude. On envisage en outre la création d'une Organisation de Coopération Commerciale chargée de surveiller l'application de l'Accord Général.

Le Congrès a accordé au Président des Etats-Unis les pouvoirs nécessaires pour réduire, dans le cadre de négociations bilatérales ou multilatérales, les droits de douane américains de 15 p.c., à raison de 5 p.c. l'an. A la suite de cette décision, la quatrième conférence tarifaire, à laquelle les pays de Benelux ont également participé, s'est réunie à Genève à partir du 18 janvier 1956. Les conférences précédentes s'étaient tenues à Genève en 1947, à Annecy en 1949 et à Torquay en 1950-1951.

Au cours de l'année écoulée, l'O.E.C.E. a également entrepris une action en vue d'abaisser les droits de douane, mais cette tentative ne s'est pas encore concrétisée. En revanche, la libération des échanges intra-européens a enregistré un nouveau progrès. Le 14 janvier 1955, le Conseil de l'O.E.C.E. a décidé la libération, à partir du 1^{er} juillet suivant, de 10 p.c. des produits non libérés au 30 juin 1954, mesure que tous les pays membres ont adoptée, à l'exception de la Grèce, de l'Irlande et de la Turquie qui ont pu invoquer les clauses spéciales du Code relatif à la libération des échanges intra-européens. A la même date, le Conseil a également décidé de libérer 90 p.c. de l'ensemble des importations privées dont 75 p.c. au moins dans chaque catégorie de produits (matières premières, produits agricoles et produits finis). Bien que jusqu'à présent tous les pays membres n'aient pu donner suite à cette dernière décision, elle n'en constitue

pas moins un puissant stimulant pour une nouvelle libération du commerce. La liste de Benelux n'atteint pas encore le pourcentage requis en ce qui concerne les produits agricoles.

Nombre de pays ont été à même de réduire les restrictions à l'importation non seulement dans le cadre du commerce européen, mais aussi vis-à-vis de la zone dollar; rappelons que les pays de Benelux ont libéré, dès le 1^{er} juin 1954, la plus grande partie de leurs importations en provenance de la zone dollar. Ces libérations se sont accompagnées en Europe d'une détérioration de la balance commerciale vis-à-vis de la zone dollar, mais il est difficile de préciser dans quelle mesure ce revirement est dû à la suppression des restrictions plutôt qu'aux mouvements conjoncturels. Nous aurons par la suite l'occasion de démontrer que l'évolution de la balance commerciale de l'U.E.B.L. vis-à-vis de la zone dollar se présente plus favorablement que celle des autres pays européens.

L'amélioration du climat de la concurrence internationale a été largement favorisée par la prospérité économique générale. Toutefois, certains pays et, en particulier, les pays producteurs de matières premières exportant surtout des produits agricoles et peu ou pas de métaux, de caoutchouc ou de pétrole, n'ont pu tirer avantage de la haute conjoncture. Ainsi, l'Australie a vu sa balance commerciale se détériorer au point qu'elle a dû restreindre par deux fois ses importations.

Soutenue par une demande élevée de biens d'investissement et de biens de consommation durables, la haute activité économique a exercé une très grande influence sur le commerce extérieur de l'U.E.B.L. qui s'appuie dans une mesure importante sur la métallurgie.

L'offre n'a pas toujours pu satisfaire, dans les délais normaux, la demande d'acier et de quelques autres produits de la métallurgie, et les hausses de prix qui en ont résulté ont modifié quelque peu le rapport des valeurs importées et exportées : les indi-

Tableau I.

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Valeurs globales (milliards de francs)			Pourcentage Exportations Importations	Indices Base : 1953 = 100				Termes d'échange
	Importations	Exportations	Balance		Importations		Exportations		
				Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire		
1951	127,2	132,6	+ 5,4	104,2	97	109	97	120	111
1952	123,0	122,5	- 0,5	99,6	96	106	91	119	113
1953	121,1	113,0	- 8,1	93,3	100	100	100	100	100
1954	127,5	115,2	- 12,3	90,4	110	96	109	94	98
1955	142,2	139,0	- 3,2	97,7	122	96	127	97	100
1954 1 ^{er} trimestre	30,8	26,8	- 4,0	87,0	106	96	97	96	100
2 ^e trimestre	32,0	28,8	- 3,2	90,0	107	97	104	94	97
3 ^e trimestre	31,6	27,1	- 4,5	85,7	107	96	99	92	96
4 ^e trimestre	33,0	32,4	- 0,6	98,2	109	95	118	93	98
1955 1 ^{er} trimestre	34,7	33,9	- 0,8	97,7	117	96	121	95	99
2 ^e trimestre	34,1	33,4	- 0,7	97,9	111	96	113	97	101
3 ^e trimestre	34,7	31,8	- 2,9	91,6	114	97	106	98	102
4 ^e trimestre	38,7	39,9	+ 1,2	103,1	126	97	134	100	103

ces des valeurs unitaires moyennes ont atteint, par rapport à l'année précédente, 102 pour les importations et 104 pour les exportations. L'influence de la hausse des prix dans la sidérurgie et dans le secteur des métaux non ferreux s'est affirmée davantage à mesure que l'année s'écoulait. L'augmentation de l'indice de la valeur unitaire moyenne à l'exportation n'a pas été précédée, cette fois, d'une hausse des prix à l'importation, comme c'est souvent le cas en période de haute conjoncture; les deux mouvements évoluent, au contraire, parallèlement, mais la tendance est plus accentuée à l'exportation; le même phénomène s'était produit pendant la période de baisse de 1953 et 1954.

Tableau II.

Indices du volume, de la valeur unitaire moyenne et des termes d'échange

Base : année précédente

Source : Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Périodes	Importations		Exportations		Termes d'échange
	Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1951	107	123	122	132	107
1952	99	98	93	100	102
1953	103	94	106	86	92
1954	111	95	109	93	98
1955	108	102	115	104	102

Calculés par rapport à l'année précédente, les indices du volume — qui éliminent l'influence des prix sur la valeur des échanges — ont atteint 108 pour les importations et 115 pour les exportations. Le rapport entre ces deux mouvements pourrait suggérer que la période de conjoncture ascendante est révolue et que déjà en 1955 les coefficients de couverture élevés annoncent un retournement conjoncturel. Basée sur des données fort schématiques, une telle appréciation doit toutefois tenir compte des caractéristiques de chaque conjoncture : en ce qui concerne la période sous revue, il ne faut pas perdre de vue que nombre de marchés de matières premières n'ont pas bénéficié de la prospérité économique et ont même enregistré des baisses de prix, de sorte que les pays industriels se sont abstenus de faire des achats spéculatifs très importants qui auraient détérioré leur balance commerciale. C'est pourquoi le processus traditionnel qui veut que des hausses de prix des matières premières se répercutent avec un certain décalage sur les produits finis, ne s'est pas généralisé.

L'opinion selon laquelle la période de conjoncture ascendante serait déjà révolue en 1955, se trouve également infirmée par le mouvement des chiffres trimestriels du commerce extérieur, repris dans le tableau I. La hausse de l'indice du volume des importations, qui s'était situé aux environs de 114 (1953 = 100) pendant les trois premiers trimestres pour atteindre 126 pendant le dernier, dénote une politique d'achats intensifs de la part des entreprises et, par conséquent, des perspectives conjoncturelles favorables. Mais à l'exception d'une très légère aug-

mentation pendant le troisième trimestre, la valeur moyenne des importations est restée inchangée pendant cette période. La baisse régulière de l'indice du volume des exportations du premier au troisième trimestre était déterminée en partie par des facteurs saisonniers, mais les trois derniers mois ont enregistré une reprise particulièrement forte. La valeur unitaire moyenne des exportations a augmenté modérément mais continuellement depuis l'automne 1954. En même temps les termes d'échange se sont améliorés mais n'ont dépassé la moyenne de 1953 qu'au cours du troisième trimestre. En effet, les prix à l'exportation sont aussi restés à l'abri des excès survenus lors de la conjoncture coréenne, en partie grâce à la coopération internationale.

L'évolution favorable des volumes et des valeurs unitaires des importations et exportations a entraîné une forte augmentation du coefficient de couverture au point que, pour la première fois depuis 1951, la balance commerciale a accusé un boni au cours du dernier trimestre. Bien que des facteurs particulièrement favorables, tels que la forte demande d'acier — principal produit d'exportation de l'U.E.B.L. — et l'absence des tensions sur les marchés des matières premières aient contribué à ce résultat, l'évolution du coefficient de couverture témoigne favorablement de la capacité de concurrence et du processus d'adaptation de l'économie belgo-luxembourgeoise.

* *

Une comparaison avec d'autres pays fera mieux ressortir l'importance de l'accroissement des échanges de l'U.E.B.L. A cette fin, il sera fait usage des indices du volume établis par l'O.E.C.E. sur la base de 1953 = 100.

Tableau III.

Indices du volume du commerce extérieur et des termes d'échange de quelques pays

Base : 1953 = 100

Source : O.E.C.E. Bulletins Statistiques — Statistiques Générales.

Périodes	Pays membres de l'O.E.C.E. (métropoles)	UEBL	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Allemagne occidentale
Indices du volume des importations						
1952	93	96	84	99	92	89
1953	100	100	100	100	100	100
1954	111	110	126	105	101	126
1955	123	122	141	113	113	153
Indices du volume des exportations						
1952	92	91	88	95	98	86
1953	100	100	100	100	100	100
1954	112	109	113	113	105	124
1955	121	127	124	124	112	143
Indices des termes d'échange ¹						
1952	96	112	100	97	95	94
1953	100	100	105	100	100	100
1954	100	98	100	96	100	100
1955	100	100	104	95	99	98

¹ Indices de la valeur moyenne des exportations divisés par les indices de la valeur moyenne des importations.

LES COURANTS D'IMPORTATION

Il ressort du tableau ci-dessus que les échanges de l'U.E.B.L. se sont fortement développés au cours des deux dernières années et qu'à l'exception de l'Allemagne, l'accroissement du volume des exportations a été plus important que celui des autres pays.

Les importations de l'U.E.B.L. ont progressé à peu près parallèlement à celles de l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E., tant en 1954 que pendant l'année écoulée. L'évolution des termes d'échange a été plus favorable que dans les autres pays et s'explique par la prépondérance des produits métalliques dans les exportations de l'U.E.B.L., alors que les produits agricoles qui n'ont pas été favorisés par la haute conjoncture, n'y représentent qu'un pourcentage relativement faible.

Une comparaison plus poussée avec d'autres pays soulignerait davantage encore la position favorable de l'U.E.B.L. Parmi les pays industriels, seul le Japon a pu enregistrer en 1955 une augmentation plus importante de la valeur de ses exportations.

*
**

L'expansion des importations qui avait débuté en 1954 s'est poursuivie en 1955, favorisée par la grande activité industrielle et l'augmentation des revenus privés. La hausse de l'indice du volume a atteint 8 p.c., contre 11 p.c. en 1954, mais au recul de la valeur unitaire moyenne des importations a succédé une légère tendance ascendante; la valeur totale des importations s'est dès lors accrue de 11,5 p.c., contre 5,3 p.c. l'année précédente. Comme en 1954, le secteur des biens de production, dont l'indice du volume a haussé de 10 p.c., a enregistré la plus forte augmentation. Mais la demande de biens de consommation, qui ne s'était que légèrement modifiée en 1954, a également augmenté, alors que le rythme d'expansion du secteur des biens d'équipement s'est sensiblement ralenti.

L'accroissement des achats de *biens de production* a été surtout marqué dans l'approvisionnement de l'industrie métallurgique et, dans une mesure

Tableau IV.

Importations par catégories de biens

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices du volume		Indices de la valeur unitaire moyenne	
	1953	1954	1955	1954/1953	1955/1954	1954/1953	1955/1954
Biens de production	79,8	86,4	98,0	114	110	95	103
Biens de consommation ...	27,7	27,1	28,4	101	107	98	98
Biens d'équipement	13,6	14,0	15,8	111	104	94	103
	121,1	127,5	142,2	111	108	95	102

moindre, dans l'importation de matières premières par les industries du diamant, du bois, du papier et des produits chimiques. Le secteur des biens de consommation n'a pas participé à cet essor; l'industrie alimentaire et l'agriculture ont même enregistré une diminution des importations de biens de production, mais celle-ci doit sans doute être attribuée aux bonnes récoltes indigènes.

L'indice du volume des achats de *biens d'équipement* à l'étranger a encore haussé de 4 p.c. (11 p.c. en 1954); la valeur unitaire moyenne de ces importations a dépassé en outre celle de 1954 à raison de 3 p.c. Les perspectives économiques plus favorables et l'élargissement des marges bénéficiaires dans divers secteurs ont encouragé nombre d'entreprises à accroître leur capacité de production et à poursuivre la rationalisation de leur production. Ce phénomène s'est également manifesté dans le développement des ventes de biens d'équipement de l'industrie des fabrications métalliques sur le marché intérieur.

La valeur unitaire des importations de *biens de consommation* continue à fléchir, tandis que les prix des produits de base sont en progression, conformément au phénomène traditionnel selon lequel les

prix de l'industrie lourde ouvrent la hausse en période de conjoncture ascendante. La concurrence croissante entre les différents producteurs et l'absence de tensions sur le marché des matières premières textiles et des produits agricoles ont également pesé sur le niveau des prix en dépit du volume croissant des échanges.

*
**

Les importations de *biens de production destinés à l'industrie métallurgique* sont passées de 23,5 à 29,6 milliards de francs, dépassant de 3,8 milliards de francs le maximum atteint en 1952. Cet accroissement s'est réparti sur les trois grands secteurs de l'industrie métallurgique.

Au cours de l'année écoulée, l'industrie sidérurgique a pu maintenir sa production à un niveau très élevé et a développé sa capacité de production dans la mesure du possible. Aussi, les importations de *minerais de fer* ont-elles augmenté, et principalement celles de minerais français, dont les frais de transport ont été réduits de 15 p.c. grâce à l'application, à partir du 1^{er} mai 1955, de tarifs ferroviaires directs dans les pays du marché commun. La valeur unitaire moyenne du minerai de fer est restée à peu

près inchangée, malgré la forte augmentation de la production d'acier. Le déplacement des importations de minerais provenant du Luxembourg en faveur de la France depuis l'ouverture du marché commun européen s'est maintenu.

D'importants achats de *mitrilles* ont dû être effectués aux Etats-Unis pour approvisionner le marché. La pénurie de mitrilles qui régnait au printemps de 1955 sur les marchés d'Europe occidentale a été telle que la Haute Autorité de la Communauté

Tableau V.

Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production	Valeurs globales (milliards de francs)				Indices des valeurs globales	
	1952	1953	1954	1955	1954/1953	1955/1954
Biens de production destinés :						
aux industries métallurgiques	25,8	22,4	23,5	29,6	105	126
aux industries textiles	12,4	14,8	14,5	14,5	98	100
à l'agriculture et aux industries alimentaires	12,5	11,5	12,4	10,9	108	88
à l'industrie diamantaire	2,8	3,3	3,5	5,0	106	143
à l'industrie du bois	1,7	1,9	2,3	2,9	121	126
à l'industrie du cuir	1,3	1,4	1,4	1,4	100	100
à l'industrie du papier et des arts graphiques	1,3	1,0	1,2	1,5	120	125
à l'industrie du tabac	0,9	0,9	0,9	0,9	100	100
indistinctement aux divers secteurs de la production :						
huiles minérales	5,7	5,8	6,5	7,8	112	120
combustibles	4,0	4,1	5,3	5,7	129	108
produits chimiques	2,5	2,4	3,0	3,7	125	123
autres produits	11,6	10,3	11,9	14,1	115	118
Total ...	82,5	79,8	86,4	98,0	108	113

Européenne du Charbon et de l'Acier a dû prendre des dispositions spéciales pour assurer la répartition des quantités disponibles et limiter la consommation. Les importations belgo-luxembourgeoises ont triplé par rapport à l'année précédente; les achats aux Etats-Unis ont représenté 40 p.c. de l'ensemble des importations, alors qu'en 1954 ils étaient insignifiants. Les prix ont haussé jusqu'à la fin de l'année et cette évolution, ajoutée à la hausse des frets, a provoqué une augmentation de 47 p.c. de la valeur unitaire moyenne.

L'activité de l'industrie des métaux non ferreux a, en général, légèrement dépassé le niveau de 1954 : le progrès a été minime dans le secteur des métaux bruts, mais plus marqué dans celui des produits demi-finis.

Les cours mondiaux des principaux métaux non ferreux ont accusé des tendances divergentes. Au début de l'année, le prix du *cuivre* s'élevait, au marché de New-York, à 33,5 cents la livre, atteignait un maximum de 51,35 cents en septembre, pour revenir finalement à 49 cents en décembre. La valeur unitaire du cuivre brut importé par l'U.E.B.L. n'a cependant augmenté que de 2 p.c., alors que l'indice du volume a marqué un progrès de 4 p.c. Cette stabilité relative de la valeur unitaire provient du fait que la plupart des contrats portent sur du travail à façon.

La production de *zinc* brut est à peu près la même qu'en 1954. Les prix ont haussé modérément, mais presque sans interruption au cours de l'année écoulée, sous l'influence de la forte augmentation de la consommation aux Etats-Unis. Les quantités de

Tableau VI.

Importations de biens de production servant aux industries métallurgiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1955	Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954	Indices de la production dans le secteur considéré 1955/1954
	1953	1954	1955				
Minerais de fer	12.119	13.177	15.472	4,0	117	99	102 { 99 (zinc) 115 (plomb) 88 (étain)
Mitrilles	250	171	365	0,9	215	147	
Cuivre brut	156	175	182	7,7	104	122	
Minerais non ferreux	604	707	844	3,7			
Autres métaux non ferreux	39	48	50	1,2			
Fonte, lingots, ferro-alliages	338	325	548	1,9			
Pièces détachées d'autos	72	97	121	7,1			
Divers	143	202	226	3,1			

minerais de zinc importées se sont également accrues, atteignant 550.501 tonnes en 1955, contre 483.081 tonnes en 1954. Le Congo est resté le principal fournisseur, intervenant pour 16,8 p.c. dans les importations totales, contre 24,8 p.c. en 1954 et 27 p.c. en 1953; depuis 1954 une partie des minerais est raffinée au Congo. Viennent ensuite l'Australie (16,3 p.c.), la Suède (12,5 p.c.) et le Pérou (11,4 p.c.).

La production de *plomb* brut a marqué un progrès de 15 p.c. sur l'année précédente, au cours de laquelle elle avait été freinée par les difficultés d'approvisionnement en minerais. En volume comme en valeur, les achats ont presque doublé en 1955. L'Afrique occidentale a fourni environ la moitié des importations de minerais; le Canada et l'Australie ont également livré d'importantes quantités.

L'accroissement de la production d'*étain* brut enregistré en 1954 a été à peu près entièrement annihilé, bien que cette fois les prix de l'*étain* soient restés fermes sur les marchés mondiaux par suite d'une diminution de la production et d'une augmentation de la demande. L'approvisionnement en minerais des fabricants belges est entièrement assuré par le Congo.

Sous l'influence de la pénurie de mitrilles et de l'utilisation croissante de fonte dans les fours Martin, les achats de *produits demi-finis de l'industrie de l'acier* sont passés de 1,2 à 1,9 milliard de francs; le principal fournisseur a été la France; des achats

moins importants ont également été effectués en U.R.S.S.

Grâce à l'assemblage obligatoire des automobiles importées en Belgique, qui s'applique depuis 1955 également à la carrosserie, des usines de montage ont été créées, qui approvisionnent non seulement le marché intérieur, mais exportent déjà un nombre important de voitures vers les pays voisins. Aussi, les importations de *pièces détachées* d'automobiles ont-elles augmenté régulièrement; en l'espace de deux ans, elles sont passées de 4,8 à 7,1 milliards. La part des Etats-Unis dans les livraisons totales est tombée de 40 p.c. en 1953 à 32 p.c. en 1955, alors que celle de l'Allemagne s'est établie à 29,7 p.c., contre 16,5 p.c. pendant la même période. La Grande-Bretagne est intervenue pour 14,4 p.c. en 1955 et la France pour 16,1 p.c. (10,9 p.c. en 1954).

La stabilité des importations globales de *matières premières textiles* dissimule d'importants glissements entre les divers secteurs de l'industrie textile.

A l'inverse de l'année précédente, les importations de laine avaient diminué considérablement en 1954, tandis que celles de coton, de lin et, dans une moindre mesure, celles de jute avaient connu une vive reprise. Cette évolution s'est modifiée une fois de plus au cours de l'année écoulée, les importations de coton ayant fléchi, alors que les achats des autres secteurs textiles se sont accrus plus ou moins fortement.

Tableau VII.

Importations des principales matières premières servant aux industries textiles

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Matières	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1955	Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954	Indices d'activité dans le secteur considéré (filatures) 1955/1954
	1953	1954	1955				
Laine	82,6	63,5	73,8	4,7	116	93	{ 107 (a) 112 (b) 109 (c) 108 (d)
Coton	107,9	125,1	108,6	3,9	86	101	
Jute	66,7	69,7	78,1	0,9	112	106	
Lin	159,0	181,9	200,2	0,9	109	96	

(a) Lavoirs et carbonisages. — (b) Peignage. — (c) Filatures de peignés. — (d) Filatures de cardés.

Tous les secteurs de la filature de *laine* ont amélioré leur production. Le progrès des filatures de laine peignée est dû à la prospérité de l'industrie de bonneterie, tandis que les filatures de laine cardée ont profité d'une reprise des ventes de l'industrie du tapis. On a enregistré, en revanche, une contraction des livraisons aux tissages de laine.

Les importations totales de matières de laine ont augmenté de 4,4 à 4,7 milliards de francs, malgré un nouveau recul de la valeur unitaire de l'ordre de 7 p.c. L'Australie et la Nouvelle-Zélande y ont participé pour 73 p.c., contre 70 p.c. l'année précédente; c'est surtout sur le dernier marché que les achats se

sont accrus. Les importations de laine en provenance de l'Inde, destinées aux tissages de tapis, ainsi que celles de France se sont également développées. Des accords conclus avec l'Argentine et l'Uruguay soumettent l'importation de laine lavée et peignée au contingentement. Le dumping, pratiqué sous forme de taux de change préférentiels, a entravé longtemps les importations en provenance de l'Uruguay.

Après avoir connu un début d'année relativement bon, l'activité des filatures de *coton* s'est ralentie. L'indice moyen de production est inférieur de 4 p.c. à celui de l'année précédente. Aussi les achats de matières premières sont-ils tombés de 4,5 à

3,9 milliards de francs, alors que l'évolution des prix n'est pour ainsi dire pas intervenue dans cette diminution. La politique de stockage des Etats-Unis s'est répercutée sur les importations qui se sont tournées davantage vers des marchés secondaires, tels que le Mexique, l'Inde, la Syrie, le Nicaragua et la Turquie. Les achats effectués aux Etats-Unis ne se sont élevés qu'à 18,4 p.c., après être tombés de 59 p.c. en 1952 à 23,9 p.c. en 1954. La participation de l'Amérique latine est également revenue de 40 à 37,1 p.c. au cours des deux dernières années, par suite d'un fléchissement des achats au Brésil, en Argentine et au Pérou. La position du Congo belge ne s'est guère modifiée par rapport aux autres fournisseurs; il est intervenu pour 14,4 p.c. dans les livraisons totales.

La situation est restée relativement prospère dans les filatures de *jute*. Le cours du jute brut a fléchi pendant le premier semestre, mais s'est raffermi par la suite; la valeur unitaire moyenne des importations a encore dépassé celle de 1954 de 6 p.c. et l'indice du volume a également haussé de 12 p.c., de sorte que les importations représentent 882 millions de francs, contre 744 millions l'année précédente. Le Pakistan a fourni la presque totalité des matières premières et le monopole qu'il exerce sur ce marché n'a pas été sans soulever des difficultés d'approvisionnement.

La situation s'est améliorée dans les filatures de *lin* au cours du premier semestre, mais ce progrès n'a pu être maintenu pendant la seconde moitié de l'année et la moyenne annuelle de la production est restée inchangée. Les importations de lin se sont encore développées de 795 millions de francs en 1954

à 920 millions de francs en 1955, malgré un léger recul de la valeur unitaire. La France et les Pays-Bas ont été à peu près les seuls fournisseurs.

La répartition géographique des importations totales de biens de production pour l'industrie textile a été caractérisée par un glissement en faveur des marchés asiatiques au détriment de l'Amérique du Nord et du Sud.

Les importations de biens de production pour l'agriculture et l'industrie alimentaire ont accusé une contraction marquée de 12.399 à 10.944 millions de francs, bien que la valeur unitaire moyenne ait augmenté de 5 p.c. Ce revirement soudain est dû à la récolte exceptionnelle du pays qui explique également que la diminution est la plus accentuée du côté des importations de *froment*. Les importations d'orge ont également fléchi malgré l'activité accrue des brasseries, car le marché intérieur a pu approvisionner plus largement l'industrie belge. Les livraisons d'orge de la France, du Danemark et de la Pologne sont revenues de 108.740 à 9.605 tonnes et celles de la Syrie et de l'Argentine de 190.294 à 17.551 tonnes. Par contre, celles des Etats-Unis sont passées de 15.508 à 214.055 tonnes. L'Irak et les Pays-Bas sont restés également d'importants fournisseurs. Les importations d'orge présentent régulièrement d'importants glissements déterminés par la politique d'achat des importateurs. Les achats de *maïs* ont peu changé, mais en ce qui concerne la répartition géographique, l'augmentation des fournitures de l'Argentine enregistrée au cours de l'année précédente a été en grande partie annulée au profit des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud.

Tableau VIII.

Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1955	Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954
	1953	1954	1955			
Céréales	1.776	2.224	1.727	5,7	77	105
dont : froment	(618)	(779)	(480)	(1,7)	(62)	(104)
orge	(422)	(534)	(462)	(1,5)	(87)	(108)
maïs	(417)	(418)	(401)	(1,4)	(96)	(102)
Engrais	1.623	1.594	1.580	1,5		
Tourteaux	170	191	198	0,8		
Houblon	1	2	1	0,1		
Huiles	27	18	38	0,5		
Sucres	95	74	77	0,2		
Cacao	19	23	25	0,7		
Autres	336	351	342	1,3		

Le volume et le coût des achats d'engrais sont restés à peu près inchangés. L'utilisation accrue d'engrais potassiques par l'agriculture belge s'est traduite par un accroissement des livraisons françaises de 755 à 918 millions de francs. Les importations d'engrais, notamment en provenance du Chili, sont restées soumises à un contingentement.

Les importations de *tourteaux* ont augmenté régulièrement depuis 1953, mais restent toujours infé-

rieures au maximum de 1952. C'est l'évolution des prix des arachides, du coprah, des graines de soya, de lin et de coton qui décide des sources d'approvisionnement. Comme les graines de soya et de coton étaient relativement bon marché en 1955, les livraisons des Etats-Unis, du Mexique, de l'Allemagne occidentale et des Pays-Bas se sont accrues au détriment de celles de l'Argentine, de l'Indonésie et de la Suède.

L'amélioration des débouchés de produits ayant subi une transformation a permis d'augmenter les achats d'*huiles végétales*, surtout dans le sud-ouest de l'Asie.

Les achats de *sucre* à l'étranger n'ont pas subi de notables modifications; ils sont surtout destinés à la réexportation après raffinage en Belgique.

La baisse des cours sur les marchés mondiaux a entraîné une importante diminution de la valeur des importations de *cacao*. L'activité des chocolateries, principaux consommateurs de cacao brut, s'est toutefois maintenue, de sorte que le volume des importations s'est encore quelque peu accru par rapport à 1954. La Côte d'Or est intervenue pour 25 p.c. dans les importations totales et s'est placée ainsi au premier rang des fournisseurs, suivie du Venezuela (16 p.c.) et du Congo belge (14 p.c.).

Les importations de *diamants* bruts ont été influencées par l'amélioration des débouchés de diamants taillés aux Etats-Unis, bien que des grèves aient freiné l'activité en février et en octobre. La Diamond Trading Company de Londres, qui règle la répartition des matières premières, a renouvelé, en juin, le contrat de livraison avec la Société Internationale Forestière et Minière pour une durée de cinq ans.

Les besoins élevés des charbonnages et des papeteries se sont répercutés sur les achats de *bois*. Comme l'apport de bois du pays était loin d'être suffisant, les importations ont à nouveau atteint le niveau particulièrement élevé de 1950 et 1951. Des achats plus importants ont été effectués en France, en Finlande et en U.R.S.S.

L'industrie du *cuir* a amélioré sa production de cuirs légers, tandis que celle de cuirs lourds a diminué. Aussi cette évolution divergente est-elle apparue dans les courants d'importation. Les achats de cuirs légers se sont sensiblement développés, en particulier ceux aux Pays-Bas, en France, au Royaume-Uni et en Inde. En revanche, les importations de cuirs lourds, dont la Yougoslavie est un important fournisseur, étaient en régression. A l'exception d'un glissement des achats en Argentine et aux Etats-Unis au profit des Pays-Bas et de la France, les importations de peaux ne se sont pour ainsi dire pas modifiées.

La grande activité de l'industrie du *papier* a entraîné une augmentation des achats de bois de conifères et de pâte à papier chimique; par contre, ceux de pâte à papier mécanique se sont maintenus à leur niveau antérieur. Ces matières premières ont accusé des hausses de prix, qui ont été particulièrement élevées pour les bois de conifères. L'orientation géographique des importations montre la part prépondérante des pays scandinaves : la Finlande pour le bois, la Norvège pour la pâte à papier mécanique et la Suède pour la pâte à papier chimique.

Les quantités de *tabac* brut importées ne se sont pas modifiées par rapport à l'année précédente, mais les prix ont légèrement baissé. Les Etats-Unis sont

restés les principaux fournisseurs, mais leur participation fléchit d'année en année; elle s'est élevée à environ 50 p.c. en 1955. Au second rang viennent l'Indonésie et les Pays-Bas pour plus de 14 p.c. Le prix relativement élevé du tabac en Turquie et au Brésil a entraîné une contraction des achats et un glissement des importations en faveur de la Grèce, de la Rhodésie et de l'Inde.

Les répercussions défavorables de la pénurie de charbon ont pu être atténuées par une augmentation de la consommation d'*huiles minérales* de l'ordre de 11 p.c.; mais les importations de fuel oil et de pétrole brut se sont développées davantage, soit respectivement de 15 et 26 p.c. Ces chiffres reflètent l'expansion continue des raffineries de pétrole, qui ont traité 5,4 millions de kilolitres au cours de l'année écoulée, contre 4,4 millions en 1954. En revanche, les achats d'essence et d'huiles légères n'ont pratiquement pas subi de modifications. Les principaux fournisseurs étaient le Moyen-Orient pour le pétrole brut, les Pays-Bas et les Antilles néerlandaises pour le fuel-oil.

On se rappelle que l'essor de l'industrie lourde depuis la seconde moitié de 1954 a absorbé rapidement les stocks de *charbon* en Europe. La Belgique, dont les stocks se sont épuisés plus lentement qu'ailleurs, s'est néanmoins vue obligée d'accroître ses achats à l'étranger, surtout ceux de fines à coke destinées non seulement à la consommation intérieure, mais aussi à la réexportation après cokéfaction. Le supplément d'importations a tout d'abord été fourni par la France qui a exporté 602.000 tonnes en 1955, contre 331.000 en 1954, ensuite par les Etats-Unis dont les expéditions se sont chiffrées par 784.000 tonnes, contre 253.000 tonnes en 1954. Les achats massifs de l'Europe sur le marché américain ont entraîné une hausse des frets qui a rendu ces importations très dispendieuses. Notons encore que les fournitures de charbon russe ont également augmenté de 62.000 à 114.000 tonnes, mais il est encore difficile d'établir si ce courant d'importation aura un caractère durable.

Les importations de matières premières pour l'*industrie chimique* se sont élevées de 3 à 3,7 milliards de francs, mais l'incidence des hausses de prix a encore été plus forte qu'au cours de l'année précédente. Cet accroissement se retrouve principalement dans les achats de caoutchouc naturel et synthétique, de produits sulfureux, de graisses, de sel industriel et d'os bruts. En revanche, les importations de phosphates bruts se sont contractées.

Le caractère hétérogène du groupe formé par les autres biens de production qui n'ont pas encore été passés sous revue, ne permet pas son analyse. Aussi se référera-t-on aux données globales reprises au tableau V; il en ressort que les importations de ces produits ont également augmenté, notamment de 11,9 à 14,1 milliards de francs, influencées en partie par l'évolution de la valeur unitaire.

* * *

Les importations de *biens de consommation* ont accusé une importante reprise par rapport aux années

précédentes; elles ont augmenté en volume de 7 p.c. et en valeur de 5 p.c.

Tableau IX.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices de la valeur unitaire 1955/1954
	1953	1954	1955	
Produits alimentaires	12,0	11,9	12,1	102
Produits animaux	4,7	4,2	4,4	105
dont : lait et beurre	(2,7)	(2,1)	(2,2)	(105)
viandes et graisses	(1,4)	(1,5)	(1,6)	(107)
divers	(0,6)	(0,6)	(0,6)	(100)
Produits végétaux	7,3	7,7	7,6	99
dont : fruits	(1,6)	(1,6)	(1,7)	(108)
café et épices	(3,1)	(3,0)	(2,7)	(90)
légumes	(0,5)	(0,7)	(0,6)	(86)
vins et spiritueux	(0,8)	(0,9)	(0,9)	(100)
divers	(1,3)	(1,5)	(1,7)	(113)
Produits autres que les produits alimentaires	15,7	15,2	16,3	107
dont : textiles	(4,6)	(4,6)	(5,1)	(111)
véhicules automobiles, cycles	(2,3)	(1,9)	(1,8)	(95)
divers	(8,8)	(8,7)	(9,4)	(108)
Total ...	27,7	27,1	28,4	105

Les indices de la consommation intérieure repris au tableau X montrent que celle-ci est supérieure de 7 p.c. aux chiffres de 1954. Il semble que l'industrie nationale et les importations ont profité à peu près dans la même mesure de cette expansion. Celle-ci n'a pas seulement été stimulée par l'augmentation des revenus privés et par la stabilité des prix, mais sans doute aussi par un changement progressif, mais fondamental, des modes de vie.

Les achats de *beurre* se sont élevés de 7.849 à 9.388 tonnes à la suite d'une contraction de la production indigène. La consommation par tête d'habitant est restée à peu près inchangée.

Les importations de *lait* et de *fromage* ne se sont pas modifiées, de sorte que la diminution qu'elles avaient enregistrée l'année précédente sous l'influence de l'accroissement de la production indigène de lait de consommation, s'est maintenue.

Tableau X.

Indices du niveau de consommation en 1955

(Base : 1954 = 100)

	1955/1954
Indice du volume de la consommation alimentaire ¹	105
Indice des ventes ² :	
dans les grands magasins	108
dans les coopératives	p 107
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre ¹	108
Indice du volume des importations de biens de consommation ³	107

¹ Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain.

² Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

³ Source : Banque Nationale de Belgique.

Les valeurs et les quantités de produits alimentaires importées ont subi peu de modifications au cours des trois dernières années. L'influence de l'augmentation des revenus sur le volume de la consommation de produits alimentaires semble être encore minime; elle favorise toutefois un glissement entre les divers produits. En témoigne l'importation accrue de vins et de spiritueux, de fruits et de divers produits de consommation.

Tableau XI.

Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1955
	1953	1954	1955	
Lait et fromages	63	54	54	1,5
Beurre	13	8	9	0,7
Viandes et graisses ...	106	102	103	1,6
Fruits	210	207	223	1,7
Cafés, épices	54	44	48	2,7
Légumes	82	128	93	0,6
Vins et spiritueux	50	57	59	0,9
Divers	559	622	686	2,4

L'expansion continue de la consommation de *viandes* ne s'est pas traduite dans le chiffre des importations, car l'approvisionnement du marché intérieur a été plus abondant. Une partie importante des importations, surtout d'origine néerlandaise et américaine, est destinée aux industries de préparation de viandes.

Les achats de *fruits* ont augmenté de 207.000 à 223.000 tonnes. Les importations d'oranges interviennent pour près de 40 p.c. dans la valeur globale

et celles de bananes pour environ 20 p.c. La consommation d'oranges a été encouragée par la baisse des prix. Les pays européens sont devenus les principaux fournisseurs de fruits, alors que les livraisons des Etats-Unis ont légèrement diminué.

La baisse des cours sur les marchés mondiaux a stimulé les importations de *cafés et d'épices*, dont le volume est cependant resté fort inférieur au niveau des années précédentes, excepté 1954. Une comparaison avec les chiffres des périodes antérieures ne doit pas négliger les réexportations clandestines vers les pays voisins, qui ont probablement fort diminué. La répartition des importations selon le pays d'origine montre que les achats en Indonésie sont revenus de 222 à 45 millions de francs et ceux à Haïti de 525 à 251 millions. Par contre, le Brésil, dont l'importance comme fournisseur avait beaucoup diminué, a fourni pour 780 millions de francs, soit 110 millions de plus qu'en 1954. Le Congo a pu maintenir sa participation (16 p.c.) dans les importations totales, tandis que deux nouveaux fournisseurs, le Guatemala et l'Inde, ont fait leur apparition sur le marché.

Les importations de *légumes* sont déterminées, en grande partie, par les achats de pommes de terre qui comprennent toutefois d'importantes quantités de plants de pommes de terre en provenance des Pays-Bas. D'autre part, la récolte indigène de légumes a été abondante en 1955 et a couvert en grande partie la consommation intérieure et les besoins des fabriques de conserves. Les achats de pois en France ont diminué dans des proportions sensibles.

L'expansion continue de la consommation de *vins et de spiritueux* se reflète dans les importations.

Les importations de *biens de consommation durables* ont plus que compensé la régression subie pendant l'année précédente, grâce à un important accroissement des achats de produits textiles.

Tableau XII.

Importations de produits non comestibles prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1955
	1953	1954	1955	
Produits textiles d'habillement et d'ameublement .	17,3	19,5	23,6	5,1
Véhicules automobiles, motos, cycles	39,3	31,1	27,5	1,8
Divers	674,7	491,8	501,0	9,5

L'augmentation des importations de *produits textiles d'habillement et d'ameublement* n'est probablement pas étrangère aux difficultés de certains secteurs de l'industrie textile. Conformément à l'évolution générale de l'industrie, les importations ont augmenté en volume de 21 p.c. et en valeur de

11 p.c. seulement, ce qui semble refléter une vive concurrence sur le marché belge. Parmi les principaux fournisseurs du marché national, notons le Japon pour les tissus de coton, l'Allemagne pour les tissus de fibre, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, le Japon pour les tissus de rayonne et, finalement, les Pays-Bas pour les tissus de laine. Seuls les achats dans le secteur de la bonneterie et des couvertures sont restés inchangés.

La régression des importations d'*automobiles, de motos et de cycles* résulte évidemment de la politique gouvernementale visant à protéger l'industrie nationale de l'automobile. Comme la plupart des marques ont terminé leurs chaînes de montage, le contingentement des importations d'automobiles entièrement montées et de carrosserie a pu être appliqué intégralement. Il semble donc qu'abstraction faite des mouvements de prix, les importations d'automobiles ne se modifieront presque plus au cours des années à venir.

Les vélomoteurs et les scooters font partie des produits de consommation durables dont l'usage s'est de plus en plus répandu pendant les dernières années. Les fabricants étrangers font une vive concurrence aux producteurs belges sur le marché intérieur. Les Pays-Bas ont porté leurs ventes de vélomoteurs de 45 à 74 millions de francs en 1955 et l'Allemagne a augmenté ses livraisons de vélomoteurs et de scooters de 75 à 93 millions de francs. Les achats de scooters en Italie sont restés inchangés.

*
**

L'élargissement des marges bénéficiaires et les perspectives économiques favorables ont encouragé

Tableau XIII.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		
	1953	1954	1955
Matériel de chemins de fer et tramways	0,2	0,1	0,1
Véhicules commerciaux et avions .	1,0	0,8	0,6
Construction navale	0,3	0,4	0,6
Machines motrices, pompes, compresseurs	1,1	1,1	2,0
Machines complètes	4,7	4,9	4,7
dont : Machines agricoles	(0,6)	(0,7)	(0,8)
Machines textiles	(0,9)	(0,9)	(1,1)
Machines-outils	(0,7)	(0,7)	(0,8)
Machines diverses	(2,5)	(2,6)	(2,0)
Appareils de levage et de manutention	0,7	0,7	0,8
Matériel électrique et électromécanique	2,5	2,8	3,3
Fine mécanique	0,4	0,5	0,5
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	1,0	1,0	1,2
Matériel de bureau	0,4	0,4	0,4
Divers	1,3	1,3	1,6
Total ...	13,6	14,0	15,8

nombre d'entreprises à augmenter leurs investissements. Toutefois, l'industrie belge a été plus favorisée que les importations par la demande accrue de *biens d'investissement*, car ses délais de livraison étaient généralement plus courts que ceux des concurrents étrangers. Les importations de ce groupe de produits se sont néanmoins élevées de 14 à 15,8 milliards de francs; ce sont surtout le matériel électrique et électromécanique, les machines motrices, les pompes et compresseurs qui ont bénéficié de cette augmentation. Elle démontre entre autres que les entreprises font de plus en plus appel à l'électricité comme moyen de contrôle automatique du processus de production.

*
**

Le tableau C en annexe donne un aperçu de la répartition géographique des importations. On constate un glissement des achats de biens de production en faveur de l'Asie et de l'Europe occidentale au détriment de l'Amérique latine et de l'Europe orientale; la participation de l'Amérique du Nord a légèrement augmenté. Abstraction faite des difficultés économiques et financières de l'Amérique latine et des modifications structurelles subies par la position des pays d'Europe orientale sur les marchés mondiaux, on ne relève pas de facteurs généraux justifiant d'importants changements des courants d'importation. La régression de l'Amérique latine et de l'Europe orientale affecte les importations de biens de production pour l'agriculture et l'industrie alimentaire auxquelles s'ajoutent encore celles de bois pour l'Europe orientale. C'est dans le premier groupe de produits que l'intervention de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et de l'Asie accuse le progrès le plus important, abstraction faite des importations croissantes de charbon en provenance des Etats-Unis.

On ne relève aucune orientation nouvelle de quelque importance dans les importations de biens de consommation.

Enfin, en ce qui concerne les biens d'équipement, notons la part croissante des Etats-Unis aux dépens des fournisseurs d'Europe occidentale.

*
**

LES COURANTS D'EXPORTATION

L'augmentation de la valeur totale des exportations de 21 p.c. par rapport à l'année précédente, se répartit inégalement entre les différents secteurs économiques; la part relative de la sidérurgie dans l'ensemble des exportations est passée de 18,8 à 21,4 p.c., tandis que les ventes de textiles et de vêtements ont fléchi de 19,6 à 16,8 p.c. A l'exception de ces deux mouvements importants, aucune modification sensible n'est intervenue.

La valeur des exportations *sidérurgiques* s'est accrue de plus de 37 p.c. en 1955, la hausse de l'indice du volume de 23 p.c. ayant encore été accentuée par l'accroissement de la valeur unitaire moyenne de l'acier, qui passe de 4.960 fr. la tonne

Tableau XIV.

Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Montant des exportations (milliards de francs)			Pourcentage par rapport au total 1955
	1953	1954	1955	
Textiles et vêtement	21,7	22,6	23,4	16,8
Sidérurgie	22,8	21,6	29,7	21,4
Fabrications métalliques ...	20,6	20,7	25,4	18,3
Industrie des métaux non ferreux	10,8	10,8	12,8	9,2
Industries chimiques	8,9	9,9	10,5	7,6
Industrie houillère	4,2	4,9	6,3	4,5
Industrie diamantaire	3,5	4,3	5,6	4,0
Industrie pétrolière	3,0	2,9	3,7	2,7
Agriculture	2,3	2,7	3,1	2,2
Industries alimentaires	3,3	2,5	3,0	2,2
Industrie du verre et des glaces	2,2	2,5	3,4	2,4
Industrie du papier et des arts graphiques	1,3	1,6	1,9	1,4
Industrie des peaux et cuirs	1,2	1,2	1,3	0,9
Cimenteries	1,1	1,0	1,1	0,8
Industrie du caoutchouc ...	0,6	0,7	0,9	0,6
Carrières	0,7	0,7	0,8	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,5	0,6	0,9	0,6
Industrie céramique et bri- queteries	0,3	0,3	0,4	0,3
Industrie du tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
Divers	3,9	3,6	4,7	3,4
Totaux ...	113,0	115,2	139,0	100,0

en 1954 à 5.570 fr. en 1955, soit une augmentation de 12 p.c.; rappelons que pendant le boom de Corée en 1952, la valeur unitaire moyenne avait atteint 7.138 fr. L'augmentation relativement modérée de la valeur unitaire en dépit d'une demande particulièrement forte, peut être attribuée en partie à l'action régulatrice du marché commun européen. Le prix de barème de l'acier marchand, parité Seraing, applicable aux pays de la Communauté Européenne, est passé de 4.600 fr. la tonne au début de la période sous revue à 4.950 fr. en novembre 1955, pour se maintenir ensuite au même niveau jusqu'au début de 1956. D'autre part, les cotations minima de l'acier marchand, fixées par les entreprises ayant signé l'Accord de Bruxelles, sont passées de 4.800 fr. la tonne f.o.b. Anvers au début de l'année à 4.950 fr. en mai, à 5.100 fr. en juillet et à 5.250 fr. en septembre 1955, pour se stabiliser ensuite jusqu'en 1956. Par suite de la demande accrue, les prix moins élevés appliqués jusqu'alors pour l'Amérique du Nord ont dû être alignés en novembre sur les autres cotations. Notons qu'il s'agit toujours de cotations minima qui sont, en réalité, dépassées régulièrement. Il semble que

par l'Accord de Bruxelles, les entreprises signataires aient voulu modérer quelque peu la hausse des prix afin de réduire le danger d'un brusque retournement de la conjoncture.

L'importance croissante des marchés à l'intérieur de la Communauté Européenne est caractéristique : les ventes de produits sidérurgiques belgo-luxembourgeois sur ces marchés se sont accrues, en

Tableau XV.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs (milliards de francs) 1955	Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire moyenne 1955/1954
	1954	1955			
Total général	4.359	5.322	29,7	123	112
dont :					
Lingots, blooms, billettes et largets	375	421	1,8	112	124
Barres et profilés laminés à chaud	2.141	2.607	13,2	122	116
Larges plats et tôles sans revêtement	934	1.223	8,0	131	108
Fil machine simplement filé à chaud	262	273	1,4	104	118
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	272	394	2,0	145	105
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	218	247	2,5	113	102

volume, de 37 p.c. en 1955, tandis que les ventes aux autres pays n'ont augmenté que de 12 p.c. Aussi la valeur des exportations vers les pays de l'Union Européenne de Paiements représente-t-elle 75,5 p.c. du total, contre 69,1 p.c. en 1954. Cette augmentation résulte de l'accroissement important des ventes à destination de l'Allemagne, de la France et aussi du Royaume-Uni depuis l'automne; l'Allemagne est devenue le premier client, devançant nettement les Pays-Bas.

Après un fléchissement prononcé depuis la fin de 1953, les exportations vers les Etats-Unis ont accusé une reprise au dernier trimestre de l'année écoulée, atteignant à nouveau la moyenne annuelle de 1954. D'importantes modifications se sont produites dans la répartition des exportations vers les autres pays d'outre-mer. Les pays d'Amérique Centrale et du Sud ont, en général, limité leurs achats soit de façon sensible comme la Colombie et l'Uruguay, soit plus modérément comme le Venezuela et Cuba; les exportations vers l'Argentine ont aussi diminué légèrement, tandis que les ventes au Brésil sont restées aussi faibles qu'antérieurement. En revanche, les pays asiatiques parmi lesquels l'Inde, l'Irak, l'Iran, le Pakistan, l'Arabie Séoudite, ont manifesté un intérêt croissant pour les produits sidérurgiques belgo-luxembourgeois; un effort spécial a été fait pour développer les ventes à l'Inde. Malgré la détérioration de sa balance commerciale l'Australie a également accru ses achats.

L'U.E.B.L. reste le principal fournisseur de fer et d'acier sur les marchés mondiaux; sa part ne représente pas moins de 25 p.c. de l'ensemble des exportations du monde. Sa concurrente principale est l'industrie franco-sarroise qui exporte surtout vers l'Allemagne, la Suisse et le Royaume-Uni, et dans une moindre mesure vers les Etats-Unis et l'Argentine.

A l'encontre des aciéries, l'industrie des fabrications métalliques n'a pu augmenter sa part relative

dans l'ensemble des exportations de l'U.E.B.L., malgré une hausse de 15 p.c. de l'indice du volume de ses ventes à l'étranger. Les prix ont également enregistré une légère hausse à la suite du renchérissement des produits de base. En général, la vente de fabrications plus ou moins spécialisées a été plus favorisée que celle de produits n'ayant subi qu'une simple transformation. A la suite d'une évolution structurelle en cours depuis plusieurs années et sur laquelle on a maintes fois attiré l'attention, le secteur du matériel ferroviaire s'est laissé fortement distancer par les autres branches de l'industrie des fabrications métalliques.

Tableau XVI.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs (milliards de francs)		Indices du volume 1955/ 1954	Indices de la valeur unitaire 1955/ 1954
	1954	1955		
Total général	20,7	25,4	115	104
dont :				
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	3,0	3,7	108	115
Tubes d'acier soudés ou étirés	0,8	0,9	103	106
Machines utilisées dans les mines, constructions et autres industries	3,0	3,5	107	105
Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	0,7	0,8	112	102
Constructions navales	1,5	2,0	120	105
Véhicules pour voies ferrées	1,9	1,3	70	101
Automobiles, cycles, aéro- nautique	2,2	3,0	141	99
Constructions électriques ...	3,2	4,3	127	105
Armurerie	1,6	2,2	—	—

La répartition géographique des exportations de fabrications métalliques s'est modifiée de façon analogue à celle de l'industrie sidérurgique : l'impor-

tance relative des pays voisins augmente continuellement. Les Pays-Bas ne cessent de distancer le Congo belge comme premier client, grâce, notamment, à l'achat accru d'automobiles, de radios et de moteurs Diesel. Les exportations vers l'Allemagne ont presque doublé en 1955 par suite d'importantes livraisons de machines agricoles, de navires et d'automobiles. Il est heureux de constater que les exportations vers un marché traditionnel comme la France ont enregistré une reprise qui pourrait cependant être beaucoup plus forte, n'étaient les restrictions à l'importation.

Malgré une reprise au second semestre, la valeur des exportations vers le Congo belge est restée inchangée, après une diminution en 1954. Parmi les autres débouchés d'outre-mer, les Etats-Unis occupent une place de plus en plus prépondérante. Il en est de même pour l'Amérique Centrale et du Sud grâce à l'augmentation des achats brésiliens au cours des derniers mois de l'année. Par contre, en dépit des efforts tentés, les ventes au Mexique n'ont enregistré aucun progrès, tandis que l'aggra-

vation générale de la situation économique de la Colombie a fortement réduit les exportations vers ce pays. Quant au rétrécissement du marché asiatique, il s'explique par la diminution des livraisons de matériel roulant à l'Inde et au Pakistan, qui s'effectuent d'ailleurs irrégulièrement.

L'accroissement de la valeur des exportations de *métaux non ferreux* de l'ordre de 19 p.c. en 1955 résulte presque exclusivement de la hausse des cours sur les marchés mondiaux, surtout en ce qui concerne le cuivre. Malgré les résultats très favorables du dernier trimestre, l'indice du volume des exportations ne dépasse celui de l'année précédente que de 3 p.c.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres industries métallurgiques, la répartition de l'ensemble des exportations entre les différents groupes de pays a été caractérisée par une diminution de l'importance des pays voisins. Elle résulte de la régression sensible des achats britanniques que ne compensent pas entièrement les exportations accrues vers l'Allemagne et la France.

Tableau XVII.

Exportations de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1955	Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954
	1953	1954	1955			
Total général				12,8	103	116
dont :						
a) Métaux bruts :						
Cuivre	131	127	124	5,2	98	126
Zinc	125	134	131	1,7	98	114
Plomb	50	50	56	0,8	114	110
Étain	9	12	11	1,1	97	96
b) Demi-produits de :						
Cuivre ..	30	39	42	1,9	106	120
Zinc	14	15	18	0,3	121	109

Seul l'étain a fait exception dans l'augmentation générale des exportations de métaux bruts, car la quantité exportée de même que la valeur unitaire moyenne ont diminué toutes deux par suite de la régression des ventes à l'Amérique. On sait en effet que les modifications structurelles survenues dans la consommation de ce métal ont aggravé sa position depuis quelques années. L'accord international de l'étain conclu à Genève en décembre 1953 en vue d'un assainissement durable du marché, a été ratifié par un nombre suffisant de pays pour pouvoir entrer en vigueur.

L'accroissement des exportations de *cuivre* brut est dû entièrement à l'augmentation de la valeur unitaire moyenne qui a atteint 41.895 fr. la tonne contre 33.395 fr. l'année précédente. Une partie importante des exportations représente du travail à façon pour le compte du Congo belge. Les ventes à la France et à l'Allemagne ont dépassé celles

de 1954 respectivement de 35 et de 41 p.c. Les livraisons au Royaume-Uni ont sensiblement diminué après le premier trimestre.

La progression des exportations de *zinc* brut s'explique également par l'augmentation de la valeur unitaire moyenne qui passe de 11.342 fr. la tonne en 1954 à 12.960 fr. pour l'ensemble de l'année 1955. En l'espace d'un an, les fournitures aux Etats-Unis ont plus que triplé, au point que ce pays occupe actuellement la troisième place, après l'Allemagne et la France. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont restreint leurs achats.

Parmi les métaux non ferreux traditionnels, le *plomb* a enregistré la plus forte progression en volume pendant l'année écoulée. La valeur unitaire moyenne a atteint 14.793 fr. la tonne en 1955 contre 13.500 fr. l'année précédente. La France a doublé ses achats; comme précédemment, les

exportations vers les Pays-Bas, l'Allemagne et les pays scandinaves sont restées importantes, tandis que le Royaume-Uni, client insignifiant en 1954, a accru ses commandes pendant le dernier trimestre.

Les produits demi-finis, les plus touchés par les restrictions à l'importation dans différents pays au cours des dernières années, ont, en revanche, été plus favorisés que les produits bruts par la

conjoncture de 1955. Cette évolution est due en grande partie aux achats des Pays-Bas, de l'Allemagne et des pays scandinaves. Les Etats-Unis ont reçu en outre d'importantes livraisons de produits demi-finis cuprifères pendant le dernier trimestre. Quant à la France, qui achète de grandes quantités de métaux non ferreux bruts, elle n'offre qu'un débouché insignifiant aux produits ouvrés.

Tableau XVIII.

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1955	Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954
	1954	1955			
Total général	347,4	380,3	23,4	109	95
<i>Matières premières :</i>			7,1	113	92
dont : laine et poils	27,4	34,1	3,8	120	93
lin	83,5	86,5	2,2	104	89
fibres synthétiques	13,9	14,1	0,5	101	107
<i>Filés :</i>			5,3	103	96
dont : filés de laine et poils	11,6	12,7	2,4	110	91
filés de coton	24,5	22,8	1,7	94	102
filés de lin, chanvre et ramie ...	4,3	5,0	0,3	117	98
filés de fibres artificielles et synthétiques de verre	6,6	6,6	0,5	100	100
<i>Tissus de type standard :</i>			5,3	99	97
dont : tissus de coton	22,4	21,3	2,4	95	100
étoffes de laine et poils	5,6	5,6	1,4	99	93
étoffes de lin, chanvre et ramie	4,7	4,7	0,5	101	99
étoffes de jute	15,7	14,0	0,3	89	107
étoffes de fibres synthétiques ...	4,2	4,8	0,7	113	93
<i>Bonneterie</i>	1,7	2,1	1,0	135	95
<i>Vêtements</i>	2,1	2,4	0,5	126	95
<i>Couvertures</i>	8,1	7,6	0,3	94	101
<i>Tapis, tapisseries</i>	24,1	31,3	2,4	118	96

L'indice du volume des exportations de l'industrie textile a haussé une fois de plus de 9 p.c. pendant l'année écoulée, mais, comme en 1954, la valeur unitaire a diminué d'environ 5 p.c.; aussi les exportations ne se sont-elles accrues que de 22,6 à 23,4 milliards. Au cours des trois années d'expansion des exportations de textiles, les prix n'ont cessé de s'effriter; c'est dire combien le progrès réalisé a été laborieux et n'a pu être atteint qu'au prix d'une réduction des marges bénéficiaires.

On sait que l'année 1953 a été relativement favorable à l'industrie de la laine, tout comme 1954 l'a été pour le coton. L'année écoulée a été caractérisée par une nouvelle reprise importante des exportations de produits lainiers qui, à l'encontre de l'évolution en 1954, est due exclusivement à la vente accrue de matières premières et de fils. Le maximum de 1953 a même été dépassé dans le secteur des fils de laine peignée, mais la concurrence française a exercé une pression sur les prix; ceux-ci ont cependant accusé un léger redressement vers la fin de l'année. L'Allemagne et la France ont augmenté leurs achats. Les tissages ont vu diminuer leurs exportations, du fait notamment que les résultats favorables de 1954 étaient influencés par les livraisons à l'U.R.S.S. Le

secteur des couvertures a pu regagner une partie du recul qu'il avait subi l'année précédente, tandis que, de son côté, l'industrie du tapis a tiré profit de la haute conjoncture américaine et de l'augmentation concomitante des revenus privés dans ce pays. Les exportations vers le Canada et surtout vers la République Fédérale Allemande ont progressé également. L'Australie, qui avait pratiquement arrêté ses achats après 1951, a fait sa réapparition sur le marché.

L'année 1954 avait été relativement bonne pour l'industrie du coton, mais l'année suivante lui a fait perdre une partie des progrès réalisés aussi bien dans le secteur des produits demi-finis que dans celui des produits finis. Il est à noter que précisément dans ces secteurs la valeur unitaire des exportations n'a pas diminué. Le premier trimestre a encore été favorable pour les filatures, mais la situation s'est aggravée ensuite jusqu'à la fin de l'année, à l'exception de quelques brèves reprises. La moitié des exportations s'est acheminée vers les Pays-Bas; parmi les autres clients, l'Indonésie occupe le second rang, suivie de la Suède et du Royaume-Uni.

La diminution de 5 p.c. des exportations de tissus de coton est imputable à une réduction des ventes

sur le continent européen et sur les marchés africains, à l'exception du Congo belge. Les achats du Royaume-Uni, devenu le client principal, ont représenté 21,6 p.c. des exportations totales, contre 19,1 p.c. en 1954. Le rétrécissement des marchés africains a entraîné une diminution des ventes de couvertures de coton. Malgré la nette amélioration pendant le dernier trimestre, les exportations de tapis de coton ont diminué en valeur de 6 p.c. et en volume de 2 p.c. par rapport à l'année précédente. Ce recul a affecté presque tous les marchés acheteurs et surtout les Etats-Unis, l'Allemagne occidentale, les Pays-Bas et les pays scandinaves; en revanche, les ventes au Royaume-Uni sont restées relativement stables et celles à l'Australie ont augmenté considérablement. Un arrêté royal du 25 juillet 1955 réglemente la qualité des tissus épinglés exportés.

Le revirement qui s'est produit pendant le premier semestre dans l'*industrie du lin*, a fait place à une aggravation de la situation par la suite. Les filatures ont pu maintenir leur production grâce à une recrudescence des achats de l'étranger, surtout ceux de l'Allemagne qui ont représenté 36 p.c. des exportations totales, contre 18 p.c. pour les Pays-Bas. Le Royaume-Uni, la Suède et l'Italie ont sensiblement restreint leurs importations, tandis que le Brésil — un des meilleurs clients d'après-guerre — a de nouveau accru ses commandes; en 1954, les restrictions à l'importation avaient suscité de grandes difficultés. Grâce à la campagne de publicité qui a permis d'augmenter les livraisons au marché américain, les exportations de tissus de lin se sont maintenues à un niveau relativement élevé. L'Europe a absorbé 21 p.c. des exportations totales, contre 63 p.c. pour les Etats-Unis. La Suède demeure le principal client européen, bien qu'à l'inverse de notre partenaire de Benelux, elle ait réduit ses achats, peut-être sous l'influence de la hausse des tarifs douaniers suédois en juillet 1955. Après avoir augmenté sensiblement en 1954, les livraisons au Congo belge ont été également moins importantes.

Les entreprises qui transforment le *chanvre* ont été fort handicapées par les difficultés d'approvisionnement auxquelles ont donné lieu la mauvaise récolte et le système des doubles prix en Italie. Si les exportations ont néanmoins augmenté, c'est parce que les autres pays ont dû surmonter des difficultés analogues. Aussi cette matière première est-elle remplacée autant que possible par du lin.

Les quantités de fils et de sacs exportées par l'*industrie du jute* ont augmenté respectivement de 10 et de 34 p.c.; les Etats-Unis ont porté leurs achats de fils de jute de 21 à 1.188 tonnes, grâce à la fabrication d'un nouveau type de tapis, dits « tufted ». Par contre, ils ont acheté moins de toile de jute, dont les exportations totales sont tombées de plus de 10 p.c. Deuxième client après les Etats-Unis, l'Afrique du Sud a réduit de 38 p.c. les quantités importées. Au cours de l'année, l'Inde a

abaissé ses droits à l'exportation des tissus de jute, améliorant ainsi sa position concurrentielle sur les marchés mondiaux, surtout aux Etats-Unis. La concurrence du Japon et du Pakistan s'est également accentuée.

Dans le secteur des *textiles artificiels*, les exportations de matières premières et de produits demi-finis ont peu changé en valeur, mais elles ont augmenté de 13 p.c. en volume.

Parmi les différents secteurs de l'industrie textile, la *bonneterie* a réalisé le plus de progrès en 1955 : en dépit de quelques baisses de prix, la valeur des exportations s'est accrue de 27 p.c. Cette expansion tient surtout à l'augmentation des ventes de vêtements de dessus et de bas nylon pour dames. Les Pays-Bas qui étaient déjà le meilleur client, ont effectué des achats encore plus importants, intervenant ainsi pour 86 p.c. dans les exportations totales, contre 72 p.c. en 1953. Cette orientation géographique unilatérale pourrait devenir dangereuse en cas de rétrécissement de ce débouché, par exemple à la suite d'une nouvelle expansion de l'industrialisation aux Pays-Bas.

L'accroissement des exportations de *vêtements* s'est poursuivi, mais à un rythme ralenti. La baisse de la valeur unitaire, qui avait atteint 24 p.c. l'année précédente, a représenté encore 5 p.c. en 1955.

L'orientation géographique des exportations totales de textiles fait ressortir davantage la position prépondérante des Pays-Bas, avec un pourcentage de 27,5 contre 26,5 en 1954. L'Allemagne occidentale, qui a devancé le Royaume-Uni, se place au second rang avec 12,7 p.c. contre 11 p.c. en 1954; elle a surtout augmenté ses achats de matières premières, de produits demi-finis, de tapis et de toile de jute. Le progrès a été le plus sensible sur le marché américain qui a absorbé 9 p.c. des exportations totales; l'industrie du tapis n'a pas été la seule à bénéficier de cette expansion. L'accroissement des courants d'exportation vers l'Europe orientale ne paraît pas avoir été durable, car partout, sauf en Pologne et en Tchécoslovaquie, les ventes ont diminué; même phénomène pour le Royaume-Uni, les pays scandinaves et l'Italie. L'expansion sur le marché congolais a pu être stabilisée grâce à une campagne de vente organisée sur place. Finalement, en Amérique Latine, naguère débouché important pour l'industrie belge, seuls le Brésil et la Bolivie ont augmenté leurs importations; la position de la Belgique s'est détériorée au Venezuela, en Argentine et dans les autres pays.

L'essor des exportations de l'*industrie chimique* s'est ralenti en 1955 : la hausse de l'indice du volume qui avait atteint 16 p.c. au cours de chacune des deux années précédentes ne représente plus que 8 p.c., mais à l'inverse des années précédentes, la valeur unitaire moyenne a augmenté. La répartition géographique des débouchés s'est caractérisée par un recul des marchés européens au profit de l'Asie.

Les Pays-Bas restent le principal client, absorbant 13,4 p.c. des exportations totales contre 14,3 p.c. l'année précédente. Ils sont suivis de l'Allemagne avec 9,3 p.c., de la France avec 6,9 p.c. (5,6 p.c. en 1954) et des Etats-Unis avec 6,5 p.c. (5,1 p.c. en 1954). Les expéditions vers Hong-Kong, acheminées en réalité en Chine par l'intermédiaire de firmes établies à Hong-Kong, ont quelque peu diminué; un accord à long terme conclu avec la République Chinoise au début de 1956, règle ces exportations sur une nouvelle base.

Tableau XIX.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954
	1954	1955		
Total général	9,9	10,5	108	102
dont :				
Produits chimiques inorganiques	1,5	1,7	98	115
Produits chimiques organiques	0,6	0,5	101	104
Produits pour la teinture et le tannage	0,4	0,3	119	117
Produits médicinaux pharmaceutiques	0,5	0,6	130	89
Engrais manufacturés	3,6	4,0	107	103
Fournitures photographiques et cinématographiques ...	1,5	1,6	117	92

Ce sont les secteurs des colorants et tanins et ceux des produits pharmaceutiques, photographiques et cinématographiques qui ont enregistré les meilleurs résultats; les deux derniers ont toutefois été affectés par des baisses de prix. L'amélioration a été

moins sensible dans le secteur des engrais et insignifiante dans celui des produits chimiques organiques dont les exportations avaient notablement augmenté en 1954. Enfin, le secteur des produits chimiques inorganiques a accusé une baisse de l'indice du volume accompagnée d'une hausse importante de la valeur unitaire.

Favorisée par la pénurie sur les marchés européens, l'industrie charbonnière a enregistré une nouvelle expansion de ses exportations; la baisse de la valeur unitaire a fait place à une légère augmentation due surtout à la vente de produits de qualité inférieure moins valorisés précédemment. Le Royaume-Uni, qui était avant-guerre un important fournisseur de charbon sur les marchés européens, a augmenté ses achats depuis l'aggravation de la pénurie de charbon au cours du printemps 1955. Les importations de l'Allemagne se sont également amplifiées, alors que les expéditions vers l'Italie ont diminué considérablement. Toutefois les Pays-Bas et la France sont demeurés les meilleurs clients. A l'encontre de l'industrie charbonnière, les cokeries ont dû réduire leurs ventes à l'étranger pour satisfaire la demande élevée sur le marché intérieur.

La diminution de la valeur unitaire des exportations s'est arrêtée dans l'industrie du pétrole, tandis que, de son côté, l'indice du volume a haussé de 22 p.c., ce qui constitue une amélioration appréciable par rapport aux années antérieures. Les achats effectués par les Pays-Bas se sont élevés à 34,3 p.c. du total contre 26,8 p.c. en 1953. L'Allemagne se place au second rang des clients avec une importance relative de 11,1 p.c. Les fournitures aux navires étrangers faisant escale dans les ports belges restent dans le même rapport que l'année précédente (18 p.c. du total) après avoir sensiblement diminué au cours des années antérieures.

Tableau XX.

Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glaceries, cimenteries

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1955	Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954
	1954	1955			
Combustibles solides	6.577	8.339	6,3	126	102
Huiles minérales	2.100	2.466	3,7	122	102
Verres et glaces :	269	357	3,4	132	103
dont : verre à vitre non travaillé	(158)	(217)	(1,5)	(137)	(106)
glaces polies	(41)	(51)	(0,9)	(123)	(103)
gobeletterie et autres objets en verre	(8)	(9)	(0,3)	(228)	(98)
Ciments	1.695	1.925	1,1	114	97

Parmi toutes les industries exportatrices, les verreries ont probablement bénéficié le plus de la conjoncture : l'indice du volume de leurs exportations a haussé de 32 p.c., tandis que la valeur unitaire a augmenté légèrement après avoir diminué au cours

de l'année précédente. La demande particulièrement forte de l'industrie automobile et de la construction aux Etats-Unis a permis d'écouler tout le disponible sans difficultés : l'Amérique du Nord a absorbé 32,2 p.c. des exportations totales contre 24,3 p.c.

en 1954. Ce glissement s'est effectué au détriment des marchés de l'Europe occidentale et aussi de l'Océanie, client traditionnel de l'industrie belge du verre.

Après la régression de l'année précédente, les exportations de l'industrie du ciment ont à nouveau atteint le maximum de 1953; la valeur unitaire moyenne a diminué de 3 p.c. Malgré la concurrence allemande, les Pays-Bas sont intervenus pour 43,5 p.c. dans les exportations totales vers l'étranger; la consommation de ciment y est encore nettement moindre qu'en Belgique. A noter le recul des exportations vers le Congo belge qui avaient atteint un chiffre exceptionnellement élevé en 1954, et les ventes sensiblement accrues à l'Amérique du Nord qui ont représenté 17 p.c. des exportations totales, contre 3,5 p.c. l'année précédente. En ce qui concerne les autres débouchés, le marché de Cuba s'est ouvert à l'industrie belge du ciment.

En 1954, les exportations de l'industrie alimentaire avaient notablement diminué à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord International du Sucre, qui établit des contingents d'exportations pour chaque pays membre. Le retrait du Brésil de l'organisation a entraîné, en juin 1955, une majoration de la quote-part belge de 20 p.c. par rapport à l'année précédente; il en est résulté une augmentation des exportations de sucre de 710 à 790 millions de francs, contre 1.430 millions en 1953. Les

exportations totales de l'industrie alimentaire se sont accrues en volume de 29 p.c. grâce aux ventes croissantes de matières grasses, de préparations de viande et de poisson, et de sucre. En ce qui concerne les deux premiers groupes de produits, l'augmentation s'est accompagnée d'une diminution de la valeur unitaire de 11 p.c.

Le Royaume-Uni qui constituait naguère le principal débouché des industries alimentaires belgo-luxembourgeoises, n'est intervenu qu'à raison de 8,6 p.c. des exportations totales de 1955, contre 10,1 p.c. l'année précédente; on sait que les restrictions à l'importation entravent considérablement des relations commerciales normales dans ce secteur. Le développement des ventes à notre partenaire de Benelux en 1954 n'a pas été consolidé entièrement au cours de l'année passée; ce commerce intra-Benelux marque néanmoins une nette progression sur la période de crise 1952-1953. Certains accords conclus entre les producteurs des deux pays sont restés en vigueur en vue d'éviter un déséquilibre possible des échanges commerciaux. L'Allemagne est devenue le principal client, ses achats représentant 21,7 p.c. des exportations totales, contre 15,4 p.c. en 1954. Nos fabricants ont également renforcé leur position sur les marchés d'Europe orientale; par contre ils ont perdu du terrain sur les marchés congolais et américains; les ventes d'huiles végétales à destination de ce dernier sont restées

Tableau XXI.

Exportations des industries alimentaires, diamantaire, de l'agriculture, des industries du papier et des arts graphiques, des cuirs, du caoutchouc, des carrières, des industries du bois et des meubles, de la céramique et du tabac

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1955/1954	Indices de la valeur unitaire 1955/1954
	1954	1955		
<i>Industries alimentaires</i>	2,49	3,01	129	95
dont : minoteries	(0,32)	(0,35)	(100)	(108)
corps gras	(0,56)	(0,89)	(173)	(89)
sucres et sucreries	(0,71)	(0,79)	(123)	(100)
préparations de viandes et poissons	(0,19)	(0,20)	(116)	(89)
préparations à base de farine ou féculés	(0,24)	(0,24)	(97)	(103)
<i>Industrie diamantaire</i>	4,25	5,62	—	—
<i>Agriculture</i>	2,74	3,06	116	97
dont : viandes	(0,39)	(0,28)	(98)	(73)
horticulture	(0,33)	(0,35)	(100)	(105)
culture maraîchère	(0,75)	(0,99)	(138)	(96)
céréales	(0,16)	(0,11)	(117)	(71)
<i>Industrie du papier et des arts graphiques</i>	1,57	1,85	117	101
dont : imprimés	(0,60)	(0,72)	(117)	(104)
articles manufacturés en pâte de bois, en papier et carton	(0,15)	(0,18)	(131)	(89)
autres papiers et cartons	(0,61)	(0,71)	(116)	(98)
<i>Industrie des cuirs</i>	1,16	1,25	115	92
dont : cuirs	(0,40)	(0,41)	(107)	(94)
pelleteries	(0,17)	(0,21)	(136)	(88)
<i>Industrie du caoutchouc</i>	0,69	0,86	122	104
<i>Carrières</i>	0,67	0,78	111	105
<i>Industrie du bois et des meubles</i>	0,57	0,90	147	107
<i>Industrie céramique</i>	0,30	0,35	114	107
<i>Industrie du tabac</i>	0,09	0,14	148	102

nettement en dessous du niveau atteint il y a quelques années.

L'expansion des exportations globales de *produits agricoles* s'est poursuivie, mais, à l'inverse de l'année précédente, la valeur unitaire a diminué de 3 p.c., suivant ainsi la tendance générale des marchés mondiaux. L'amélioration est due surtout aux ventes de produits maraîchers.

La participation de l'Allemagne occidentale, devenue principal acheteur, est cependant revenue de 21,1 à 20 p.c.; celle de la France a diminué davantage, notamment de 26,4 à 19,5 p.c. En revanche, les achats du Royaume-Uni ont augmenté considérablement, tandis que ceux des Pays-Bas ont peu changé.

La vente de *diamants* industriels aussi bien que ceux de joaillerie, est naturellement fort sensible à l'évolution de la conjoncture générale. C'est dire qu'au cours de l'année écoulée, elle a donné d'excellents résultats : elle s'est élevée à 5,6 milliards, en augmentation de 32 p.c. Lors de la récession américaine de 1953, la Belgique s'était constitué une clientèle relativement importante dans les pays voisins, mais pendant les deux années suivantes, la participation des Etats-Unis s'est à nouveau accrue, ayant atteint consécutivement 52,8 et 60,5 p.c. Au cours des dernières années, Israël s'est révélé un concurrent d'envergure.

Dans l'*industrie du papier et des arts graphiques* la conjoncture est restée bien orientée; la consommation de papier a augmenté régulièrement en Belgique comme à l'étranger. Les hausses des cours sur les marchés des matières premières ont à peine influencé l'évolution de la valeur unitaire des exportations. L'indice du volume a accusé une nouvelle hausse de 17 p.c. comparée à 26 p.c. en 1954.

La répartition géographique des courants d'exportation ne s'est guère modifiée : les Pays-Bas et la France restent de loin les meilleurs clients, absorbant respectivement 34,5 et 26,8 p.c. des exportations totales. Les accords signés avec les producteurs hollandais et fixant des contingents d'exportation ont été prorogés.

Comme dans d'autres industries des biens de consommation, la hausse de l'indice du volume s'est accompagnée dans l'*industrie du cuir* d'un recul de la valeur unitaire moyenne, mais, à l'inverse de 1954, la première tendance a été plus prononcée.

L'orientation géographique des ventes est caractérisée par le rétrécissement des débouchés en Europe orientale, qui n'ont plus absorbé que 4,3 p.c. des exportations, contre 9,4 p.c. en 1954. Les Pays-Bas sont restés le meilleur client avec une part de 35,9 p.c.

Comme en 1954, le volume des exportations de l'*industrie du caoutchouc* s'est accru de 22 p.c., tandis qu'à la baisse de la valeur unitaire a succédé une augmentation sous l'influence du revirement des marchés des matières premières. Au cours de l'année écoulée, la consommation de caoutchouc a largement profité de l'expansion mondiale de l'in-

dustrie automobile. Les achats des Pays-Bas ont représenté 41 p.c. des exportations totales, contre 40,2 p.c. en 1954 et 34,4 p.c. en 1953, et ceux du Congo belge, deuxième client, 11,4 p.c.; viennent ensuite les pays scandinaves et la France.

Les exportations de produits des *carrières* ont également bénéficié de la conjoncture, bien que la situation de cette industrie soit encore relativement critique. L'amélioration s'est surtout marquée dans les ventes à la France : 41,1 p.c. des exportations totales, contre 30,7 p.c. pour les Pays-Bas. La situation géographique des carrières facilite grandement les livraisons à la France.

L'année a été particulièrement favorable aux exportations de l'*industrie du bois et des meubles* : l'indice du volume a accusé une hausse de 47 p.c. et la valeur unitaire un accroissement de 7 p.c. Comme dans bien d'autres industries, l'Allemagne occidentale est devenue un important client; son intervention dans les exportations totales est de 30,3 p.c., contre 39,2 p.c. pour les Pays-Bas.

L'*industrie céramique* a pu améliorer ses ventes tant en volume qu'en valeur unitaire. Ses livraisons aux Pays-Bas ont atteint 42 p.c. et celles à la France 14 p.c. de l'ensemble des exportations; ce dernier marché est en progrès.

Enfin, l'*industrie du tabac* a largement récupéré, au cours de l'année écoulée, la légère perte que ses exportations avaient subie en 1954. Seules les ventes de tabac à fumer ont continué à diminuer par suite de la perte du marché néerlandais et d'un glissement de la consommation; elles n'ont plus représenté que 13 tonnes, contre 926 tonnes en 1951. Les achats hollandais sont tombés de 914 à 7 tonnes au cours de la même période. Les exportations de cigares sont passées de 7,8 millions d'unités en 1954 à environ 10,8 millions en 1955, dont respectivement 5,9 et 8,6 millions d'unités vers les Pays-Bas. L'augmentation des ventes de cigarillos est encore plus marquée : de 19,3 millions elles ont été portées à 31,9 millions d'unités, dont respectivement 14,4 et 25,9 millions aux Pays-Bas. Un accord relatif au contingentement du commerce de cigares a été conclu, dans le cadre de Benelux, à l'échelon gouvernemental. En ce qui concerne les cigarillos, l'accord belgo-néerlandais concernant les prix maxima n'a pas été renouvelé après le 30 juin 1955, ce qui n'a pas empêché les échanges intra-Benelux d'être plus favorables aux fabricants belges.

*
**

ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES COURANTS D'ECHANGES

Au cours de l'année écoulée, la haute conjoncture a été caractérisée, comme en 1951, par une expansion sensible des échanges dans les deux sens, avec cette différence que cette fois les courants d'échanges n'ont pas été profondément déséquilibrés. Certes,

depuis la fin de 1954, le déficit vis-à-vis des pays de l'Union Européenne de Paiements s'est transformé en excédents qui ont pris de l'ampleur dans le courant de 1955, mais ceux-ci n'ont aucunement atteint les mêmes proportions qu'en 1951; d'autre part, les conditions auxquelles s'effectuait le finan-

cement des surplus se sont nettement améliorées. En outre, cette augmentation des surplus vis-à-vis de l'U.E.P. n'a pas creusé, comme en 1951, le déficit vis-à-vis de la zone dollar; ce dernier a même diminué légèrement malgré la libération très poussée des échanges commerciaux.

Tableau XXII.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les pays de l'U.E.P. et de la zone dollar

(Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Pays de l'U.E.P.			Pays de la zone dollar		
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale
1951 2 ^e semestre	6.054	8.230	+ 2.176	2.530	1.138	— 1.392
1952 1 ^{er} semestre	6.397	7.750	+ 1.353	2.553	1.081	— 1.472
2 ^e semestre	6.589	6.626	+ 37	1.930	1.194	— 736
1953 1 ^{er} semestre	6.732	6.216	— 516	1.620	1.437	— 183
2 ^e semestre	6.907	6.669	— 238	1.518	1.202	— 316
1954 1 ^{er} semestre	7.010	6.536	— 474	1.664	1.063	— 601
2 ^e semestre	7.248	7.263	+ 15	1.607	1.209	— 398
1955 1 ^{er} semestre	7.839	8.093	+ 254	1.829	1.332	— 497
2 ^e semestre	8.251	8.736	+ 485	1.803	1.444	— 359

Une répartition des partenaires commerciaux de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en quatre groupes — les pays membres de l'U.E.P., la zone dollar, le Congo belge et les autres pays — ne fait guère apparaître des glissements notables de leurs parts respectives dans les ventes et achats au marché belgo-luxembourgeois. La position des pays membres de l'U.E.P. s'est légèrement améliorée, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation. Si les

achats au Congo belge ont gagné du terrain, il n'en a pas été de même des ventes. En ce qui concerne les relations commerciales avec la zone dollar, l'expansion du commerce avec l'Amérique du Nord a été compensée par une légère diminution des échanges avec les autres pays de cette zone. Quant aux échanges avec les autres pays, les importations ainsi que les exportations sont restées quelque peu en deçà de l'évolution générale.

Tableau XXIII.

Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.

(Pourcentages par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de pays	Importations				Exportations			
	1952	1953	1954	1955	1952	1953	1954	1955
Pays de l'U.E.P.	63,3	67,6	67,1	67,9	70,4	68,4	71,9	72,7
Zone dollar	21,8	15,5	15,4	15,3	11,1	14,0	11,8	12,0
dont : Etats-Unis et Canada	(18,3)	(12,6)	(12,3)	(12,8)	(8,8)	(11,6)	(9,1)	(9,8)
Congo Belge et Ruanda-Urundi	8,0	7,5	7,7	8,2	5,9	5,8	5,5	4,8
Autres pays	6,9	9,4	9,8	8,6	12,6	11,8	10,8	10,5
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les échanges commerciaux avec les pays membres de l'U.E.P. ont surtout été caractérisés par une nouvelle expansion des livraisons aux marchés néerlandais et allemand : la valeur des fournitures aux Pays-Bas a augmenté de 19 p.c. et l'excédent de la balance commerciale de 7,1 à 10 milliards de francs. L'accroissement encore plus marqué des ventes à l'Allemagne occidentale s'inscrit à 47 p.c. par rapport à l'année précédente; tout comme aux Pays-Bas, l'augmentation des achats de l'U.E.B.L. y

a été beaucoup moins forte, ce qui a permis de ramener le déficit commercial vis-à-vis de l'Allemagne occidentale de 6,3 à 3,4 milliards. Ce pays est devenu encore plus nettement le premier fournisseur de la Belgique et se place, en même temps, au second rang parmi les clients. Comme les tarifs douaniers allemands sont, en général, encore relativement élevés, un abaissement de ces droits faciliterait grandement les exportations vers ce pays.

Le commerce avec la France a été gravement en-

travé par les restrictions à l'importation au cours des dernières années. La libération du charbon et de l'acier dans le cadre du marché commun européen a permis aux exportations vers la France de reconquérir progressivement et partiellement la place qu'elles occupaient avant la guerre dans le commerce total de l'U.E.B.L. Toutefois, la part du commerce de biens de consommation dans cette amélioration est toujours insuffisante, les libérations dans ce secteur étant souvent plus apparentes que réelles par suite des taxes dites de compensation.

Si la libération du commerce intra-européen et l'abaissement des tarifs douaniers enregistraient de nouveaux progrès, il pourrait en résulter un excédent croissant de l'U.E.B.L. vis-à-vis des pays de l'U.E.P. En effet, comme les tarifs douaniers de l'U.E.B.L. sont relativement bas et que ses importations ont déjà été largement libérées, il est évident que cette évolution favoriserait davantage ses exportations. Il est vrai qu'une telle expansion entraînerait nécessairement de nouvelles importations qui seraient même souhaitables, mais la valeur ajoutée aux exportations par l'économie belgo-luxembourgeoise et par conséquent le produit national s'en trouveraient accrus.

Comme les années précédentes, la balance commerciale avec le Congo belge est faussée par les importations pour travail à façon et ne reflète donc

pas exactement les échanges commerciaux avec ce pays. Le déficit apparent de l'U.E.B.L. est passé de 3,6 à 5,1 milliards; cette évolution ne serait pas défavorable en soi aux échanges entre les deux pays si elle se produisait dans le cadre d'une expansion du commerce.

Les échanges avec l'Europe orientale ont attiré tout particulièrement l'attention au cours des dernières années, non seulement en raison des changements profonds qu'ils ont subis par rapport à l'avant-guerre, mais aussi par les facteurs politiques qui s'y mêlent. L'expansion du commerce de l'Europe orientale avec les autres pays du monde a été moins forte pour les importations que pour les exportations en 1955. Cette évolution s'est accompagnée d'un déplacement des courants commerciaux vers les pays moins développés de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Les échanges de l'U.E.B.L. avec l'Europe orientale se sont également accrus, mais pas dans la même mesure que l'ensemble de son commerce; son excédent vis-à-vis de ces pays est cependant tombé de 0,9 à 0,6 milliard, sa balance commerciale avec l'U.R.S.S. s'étant détériorée au cours du second semestre, principalement sous l'influence de l'augmentation des achats de bois. La Belgique a enregistré des bonis vis-à-vis des autres pays de l'Europe orientale, à l'exception de la Finlande.

Tableau XXIV.

Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.

(Milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	Importations		Exportations		Balance commerciale	
	1954	1955	1954	1955	1954	1955
<i>Europe :</i>						
Pays membres de l'O.E.C.E. (métropoles) ¹	72,4	81,3	72,7	89,3	+ 0,3	+ 8,0
Europe Orientale	3,7	4,3	4,6	4,9	+ 0,9	+ 0,6
Autres pays d'Europe	0,8	0,9	0,8	1,0	—	+ 0,1
<i>Afrique :</i>						
Congo Belge et Ruanda-Urundi	9,9	11,7	6,3	6,6	— 3,6	— 5,1
Autres pays d'Afrique	4,2	4,6	4,6	5,3	+ 0,4	+ 0,7
<i>Amérique :</i>						
Etats-Unis, Canada et Alaska	15,6	18,2	10,5	13,6	— 5,1	— 4,5
Amérique Latine	9,0	7,2	6,0	6,6	— 3,0	— 0,6
<i>Asie</i>	8,2	10,1	7,5	9,0	— 0,7	— 1,1
<i>Océanie</i>	3,6	3,9	1,5	1,8	— 2,1	— 2,1
<i>Divers</i>	0,1	—	0,7	0,9	+ 0,6	+ 0,8
Total ...	127,5	142,2	115,2	139,0	— 12,3	— 3,2
Pays de l'U.E.P. ²	85,6	96,5	82,8	101,0	— 2,8	+ 4,5
Zone sterling	21,8	25,5	15,6	18,5	— 6,2	— 7,0
¹ Dont : Pays-Bas	17,1	18,8	24,2	28,8	+ 7,1	+ 10,0
Allemagne Occidentale	17,4	19,7	11,1	16,3	— 6,3	— 3,4
France ³	15,3	17,7	11,1	13,9	— 4,2	— 3,8
Royaume-Uni	10,7	12,1	7,3	8,9	— 3,4	— 3,2
Suisse	2,9	2,9	3,2	3,8	+ 0,3	+ 0,9

² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

³ Y compris la Sarre.

Les difficultés soulevées par le commerce avec cette zone proviennent en partie du fait qu'avant la guerre l'Europe orientale fournissait surtout des matières premières, telles que le bois, le charbon, le pétrole, le coton, les céréales et la viande, alors qu'elle exporte actuellement des produits finis et, dans certains cas, des biens d'équipement.

Après avoir été régulièrement déficitaire au cours des années précédentes, la balance commerciale de l'U.E.B.L. avec l'Amérique latine s'est à peu près équilibrée en 1955. Il est regrettable que ce résultat ait été obtenu essentiellement par un recul des importations de 20 p.c., alors que les exportations n'ont progressé que de 10 p.c. seulement. La diminution des achats en Argentine a été particulièrement forte; après s'être améliorées légèrement au cours des trois premiers trimestres de l'année, les livraisons à ce pays ont également diminué. Diverses difficultés n'ont cessé d'entraver les échanges avec l'Argentine. En revanche, les ventes au Brésil ont accusé une nette amélioration, surtout pendant les derniers mois de l'année; toutefois, comme les importations sont restées inférieures à la moyenne annuelle de 1954, le déficit de 889 millions de francs a fait place à une balance équilibrée. Un accord de paiement multilatéral a été conclu le 17 novembre entre le Brésil, d'une part, et l'U.E.B.L., les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne occidentale, d'autre part. Le commerce avec la Colombie, qui fait partie de la zone dollar depuis le 1^{er} janvier 1956, n'a pas subi de modifications notables.

En ce qui concerne les pays de la zone dollar, notons qu'en 1955 l'U.E.B.L. a enregistré des excédents vis-à-vis de Cuba, du Venezuela et de Porto-Rico, et des déficits vis-à-vis du Mexique, du Pérou et de Haïti; les déficits vis-à-vis des autres pays dollar de l'Amérique latine ont été peu importants.

**

Les échanges commerciaux avec les Etats-Unis et le Canada

Parmi tous les pays d'Europe occidentale, seule l'U.E.B.L. a pu améliorer en 1955 sa balance commerciale avec l'Amérique du Nord : les exportations vers ce continent ont augmenté de 30 p.c. et les importations de 16 p.c. seulement. Les importations totales des Etats-Unis et du Canada ont progressé de 11,9 p.c. pendant la même période et les exportations totales de 10,1 p.c.; l'U.E.B.L. a donc pris, dans les deux sens, une part croissante au commerce avec l'Amérique du Nord. Le coefficient de couverture des importations par les exportations a haussé de 67 p.c. en 1954 à 75 p.c. en 1955, soit le pourcentage le plus élevé de l'Europe occidentale.

Cette évolution est d'autant plus remarquable que depuis le 1^{er} juin 1954, les pays de Benelux

ont libéré 87 p.c. de leurs importations privées en provenance des Etats-Unis et que l'U.E.B.L. applique également un régime libéral aux produits non formellement libérés. Seule la Suisse a un pourcentage de libération plus élevé, tandis que des pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France se laissent encore nettement distancer par l'U.E.B.L.

Tableau XXV.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les Etats-Unis et le Canada (Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale
1951	2.048	1.024	— 1.024
1952	1.875	898	— 977
1953	1.279	1.090	— 189
1954	1.302	873	— 429
1955	1.513	1.136	— 377

L'amélioration fondamentale intervenue ces dernières années dans la balance commerciale avec l'Amérique du Nord, était due avant tout à la réorientation des achats de céréales et de coton vers d'autres marchés. Elle semble garder un caractère durable, excepté en ce qui concerne les achats d'orge

Tableau XXVI.

Importations en provenance des Etats-Unis et du Canada (Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1954	1955
Biens de production	11.626	13.578
dont :		
Céréales	2.585	3.242
dont : froment, épeautre et méteil	(1.701)	(1.417)
orge	(118)	(645)
maïs	(363)	(526)
Parties et pièces détachées d'autos	2.084	2.274
Minerais de métaux non ferreux ...	121	280
Métaux bruts non ferreux	490	379
dont : plomb	(236)	(212)
Coton	1.076	721
Tabac	456	430
Combustibles	161	655
Huiles minérales	606	545
Produits chimiques	661	780
Biens de production divers servant indistinctement aux différents secteurs de production	1.501	1.995
Biens de consommation	2.206	2.245
Produits alimentaires	1.148	1.082
dont : élevage, viandes et graisses	(278)	(273)
fruits	(396)	(343)
Produits non alimentaires	1.058	1.164
dont : textiles	(174)	(223)
véhicules automobiles, cy- cles	(79)	(120)
Biens d'équipement	1.789	2.336
Total ...	15.621	18.159

qui ont à nouveau accusé une forte expansion alors qu'en 1954 ils s'étaient déplacés vers le Moyen-Orient et le Danemark. La régression des achats d'autres céréales au cours de l'année écoulée, semble tenir davantage à l'excellente récolte du pays plutôt qu'à une réorientation des courants commerciaux.

Parmi les autres biens de production, signalons le développement des achats de fines à coke, produits chimiques, pièces détachées d'autos et minerais non ferreux, stimulés par la haute activité économique et la pénurie charbonnière en Europe. Ces facteurs expliquent également la forte augmentation des importations de biens d'équipement qui, d'autre part, reflètent l'importance des investissements en Belgique.

Grâce à la demande exceptionnelle de produits sidérurgiques, les exportations vers l'Amérique du Nord avaient atteint un niveau sans précédent en 1953. La légère récession économique et une demande d'acier plus normale à la fin de la même année expliquent la diminution de près de 20 p.c. de la valeur totale des exportations vers l'Amérique du Nord en 1954. Le maximum de 1953 a toutefois été dépassé en 1955, bien que la vente des produits sidérurgiques n'ait que peu progressé par rapport à l'année précédente. Presque tous les secteurs industriels et surtout l'industrie du diamant et du verre ont pu augmenter leurs ventes sur le marché américain. L'accroissement des exportations de produits textiles, qui ne se limite plus aux tapis, constitue également une heureuse évolution.

Tableau XXVII.

Exportations vers les Etats-Unis et le Canada
(Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1954	1955
Sidérurgie	1.370	1.484
Métaux non ferreux	1.523	1.919
dont : étain	(897)	(862)
Textiles et vêtements	1.985	2.474
dont : fibres synthétiques	(129)	(245)
étoffes de lin, chanvre et ramie	(300)	(327)
étoffes de jute	(128)	(121)
étoffes de laine et poils	(35)	(58)
tapis et tapisserie	(707)	(928)
tissus de coton	(97)	(110)
Industrie diamantaire	2.406	3.493
Fabrications métalliques	1.422	1.546
Industries chimiques	571	722
Industries du verre et des glaces	612	1.102
Divers	590	890
Total ...	10.479	13.630

La politique que l'Amérique suivra en matière d'importation revêt une grande importance pour l'évolution future des relations commerciales. Le

Canada, qui applique un tarif douanier très modéré, ne connaît plus de restrictions quantitatives à l'importation depuis 1951. En revanche, les Etats-Unis sont manifestement protectionnistes tant pour les tarifs proprement dits que pour les procédures administratives. Après l'assouplissement du « Buy American Act » en décembre 1954, le Président a reçu, en juin 1955, aux termes du « Trade Agreements Extension Act », l'autorisation d'abaisser, dans le cadre de négociations avec des pays partenaires, les droits de douane à concurrence de 15 p.c. par tranche annuelle de 5 p.c. Mais la clause dite échappatoire destinée à protéger les industries nouvelles a été renforcée par la même occasion. C'est dans le but d'appliquer les réductions tarifaires prévues dans l'Act précité que la quatrième Conférence générale du G.A.T.T. a été convoquée à Genève le 18 janvier 1956.

Au cours de 1955, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a développé considérablement son commerce extérieur. Les importations ont poursuivi leur évolution suivant les caractéristiques d'une conjoncture ascendante, tandis que les exportations ont accusé une expansion plus rapide que dans les autres pays industriels, à l'exclusion du Japon. Il se confirme une fois de plus que le retard apparent du commerce extérieur de l'U.E.B.L. en période de conjoncture moins favorable, se comble dans la phase ultérieure du cycle.

Le progrès des exportations s'est surtout manifesté dans les ventes aux pays faisant partie de la zone dollar et de l'Union Européenne de Paiements. A cet égard, le commerce de l'U.E.B.L. présente une structure très analogue à celle des ventes à l'étranger de la République fédérale allemande, dont les résultats favorables ont souvent été cités en exemple. Cette évolution démontre à quel point les échanges internationaux profitent de la libération des paiements.

La balance commerciale s'est améliorée vis-à-vis de ces deux zones monétaires, alors qu'en 1951, période précédente de haute conjoncture, le déficit commercial vis-à-vis de la zone dollar s'était notablement élargi. Considérée sous cet angle, la position de l'U.E.B.L. a été en 1955 nettement plus favorable que celle des autres pays de l'Europe occidentale. Des excédents croissants sont apparus dans les relations commerciales avec les pays de l'U.E.P. Il semble qu'une nouvelle libération du commerce intra-européen et l'abaissement des tarifs douaniers pourraient accentuer le développement des exportations vers les pays membres de l'O.E.C.E., encore qu'ils donneraient lieu également à un accroissement des importations. Dans cette perspective, il serait particulièrement souhaitable qu'intervienne un règlement définitif de la convertibilité des monnaies.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1955

Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Industries textiles et du vêtement	Fabrications métalliques	Sidérurgie	Industries des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaciers	Industrie des peaux et cuirs	Industrie du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Diverses industries	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (métropoles) .	70,1	53,1	64,6	76,0	54,2	54,8	26,4	84,8	97,0	41,7	77,0	75,4	50,0	78,8	73,5	64,3
Groupe soviétique ² ...	4,1	2,7	1,5	1,9	3,5	6,0	—	1,3	0,7	—	4,3	2,1	—	—	1,5	2,3
Autres pays d'Europe ...	1,2	2,5	2,7	0,7	4,8	5,4	—	1,2	0,9	0,3	0,6	0,4	2,4	0,1	1,9	2,0
<i>Afrique :</i>																
Congo Belge et Ruanda-Urundi	2,4	13,2	3,4	0,7	3,7	6,6	—	5,7	0,2	1,6	4,0	9,1	9,8	1,0	5,1	4,8
Autres pays d'Afrique .	3,9	6,3	4,3	1,2	4,5	12,1	—	1,8	0,2	2,5	1,1	1,5	3,4	0,9	3,2	3,7
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis, Alaska et Canada	10,6	6,1	5,0	15,0	6,8	3,1	62,2	3,3	—	32,2	9,5	3,9	17,0	—	4,0	9,8
Amérique latine	1,7	7,9	8,3	1,8	5,5	2,6	0,9	1,0	1,0	8,1	2,4	1,4	9,9	0,1	2,5	4,7
<i>Asie</i>	4,5	6,7	8,7	2,1	15,8	9,2	9,8	0,7	—	7,0	0,8	4,9	6,8	0,8	5,5	6,5
<i>Océanie</i>	1,5	1,5	1,5	0,6	1,2	0,2	0,7	0,2	—	6,6	0,3	1,3	0,7	0,3	0,7	1,3
<i>Divers</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18,0	2,1	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P. ³	77,0	63,5	75,5	78,7	68,1	71,0	35,8	86,9	97,1	54,4	78,5	81,8	59,1	80,0	80,4	72,7
Zone sterling	15,6	10,3	14,0	6,3	19,5	14,9	20,7	16,0	17,9	16,5	6,8	10,2	6,6	2,6	12,8	13,3
Chiffres absolus (milliards de francs) .	23,4	25,4	29,7	12,8	10,5	3,0	5,6	3,1	6,3	3,4	1,3	1,9	1,1	3,7	7,8	139,0
¹ dont :																
Pays-Bas	27,5	23,8	14,1	16,7	13,4	12,1	4,5	16,0	30,8	16,4	35,9	34,5	43,5	34,3	26,7	20,7
Allemagne occidentale	12,7	5,5	18,3	13,0	9,3	21,7	4,5	20,0	8,7	1,4	13,5	4,0	—	11,1	14,3	11,8
France	6,1	5,7	9,3	23,2	6,9	3,9	4,2	19,5	28,6	3,4	4,4	26,8	0,2	0,7	14,2	10,0
Royaume-Uni	10,6	2,0	4,5	4,2	5,8	8,6	11,3	14,7	17,9	5,2	5,5	4,6	0,3	1,7	7,7	6,4

² Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.³ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1955

Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes à chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays O.E.C.E. (métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo Belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis, Alaska et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays U.E.P. 2	Zone sterling	Total
Industries textiles et vêtements	18,4	30,4	8,5	17,0	18,2	6,2	11,6	20,4	17,8	19,7	16,8
Sidérurgie	21,4	14,3	15,1	24,1	10,9	37,5	28,8	25,2	22,2	22,4	21,3
Fabrications métalliques ...	15,1	21,3	51,0	30,2	11,3	30,7	19,0	21,5	16,0	14,2	18,3
Industrie des métaux non ferreux	10,9	7,5	1,4	2,9	14,1	3,6	3,0	4,5	10,0	4,3	9,2
Industries chimiques	6,4	11,5	5,9	9,0	5,3	8,8	18,5	7,2	7,1	11,1	7,6
Charbonnages et cokeries ...	6,9	1,4	0,2	0,2	—	0,9	—	—	6,1	6,1	4,5
Industrie diamantaire	1,7	—	—	—	25,6	0,8	6,1	2,2	2,0	6,3	4,0
Industrie pétrolière	3,3	—	0,6	0,6	—	—	0,3	0,5	2,9	0,5	2,7
Agriculture	2,9	1,3	2,6	1,1	0,7	0,5	0,2	0,3	2,6	2,6	2,2
Industries alimentaires ...	1,8	5,7	3,0	6,9	0,7	1,2	3,1	0,4	2,1	2,4	2,2
Verreries et glaceries	1,6	—	0,8	1,6	8,1	4,2	2,7	12,9	1,8	3,0	2,5
Industrie du papier et des arts graphiques	1,6	1,2	2,5	0,5	0,5	0,4	1,0	1,4	1,5	1,0	1,3
Industrie des peaux et cuirs	1,1	1,7	0,8	0,2	0,9	0,5	0,1	0,2	1,0	0,5	0,9
Cimenteries	0,6	—	1,7	0,7	1,4	1,7	0,9	0,5	0,7	0,4	0,8
Industrie du caoutchouc ...	0,7	0,3	1,5	1,2	—	0,1	0,4	—	0,7	0,3	0,6
Carrières	0,8	—	0,1	0,1	0,2	0,1	—	—	0,7	0,2	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,9	0,7	0,4	0,1	0,3	0,1	0,2	—	0,8	0,5	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,1	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,2	—	—	—	0,5	0,1	0,1	0,1
Divers	3,5	2,6	3,3	3,1	1,7	2,6	4,0	2,2	3,6	4,2	3,4
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	89,3	3,2	6,6	5,3	13,6	6,6	9,0	1,8	101,0	18,5	139,0

1 Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.

2 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1955

Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo Belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P. 2	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	47,9	2,3	11,2	4,3	13,9	5,0	9,5	4,0	62,8	21,2	98,0
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,3	3,8	1,4	7,8	34,6	12,6	7,2	0,7	46,3	13,0	10,9
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	48,5	1,0	28,3	5,3	13,1	1,1	0,5	0,9	55,1	10,5	29,6
<i>destinés aux industries textiles</i>	35,7	0,9	4,1	6,0	5,8	12,4	11,4	23,6	73,1	40,5	14,5
<i>destinés à des industries diverses :</i>											
Industrie du bois	36,8	23,0	2,8	3,2	3,9	3,2	5,7	—	40,6	1,6	2,9
Industrie diamantaire	79,8	0,3	—	8,6	6,0	0,3	4,9	0,1	88,6	82,6	5,0
Industrie du cuir	69,1	0,6	1,1	3,5	7,3	8,8	1,7	6,3	79,6	27,6	1,4
Industrie du papier et des arts graphiques	63,5	6,2	—	—	9,2	—	—	—	63,4	1,5	1,5
Industrie du tabac	14,9	1,6	0,8	3,3	48,7	15,3	14,9	—	31,4	5,7	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	85,7	2,1	—	0,2	11,5	—	0,1	—	86,1	5,8	5,7
Huiles minérales	17,1	0,9	—	0,1	7,0	11,5	63,4	—	62,5	41,9	7,8
Produits chimiques	73,3	4,2	—	0,1	21,3	0,2	0,6	—	73,8	11,3	3,7
Divers	56,2	1,7	12,6	2,3	14,2	1,0	8,1	0,1	64,8	12,3	14,1
Biens de consommation	74,8	1,1	1,8	1,0	7,9	8,2	2,7	0,3	76,8	8,9	28,4
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	82,2	1,2	—	0,5	9,8	1,4	2,6	0,9	83,8	7,4	4,4
Produits végétaux	41,5	0,2	6,5	3,5	8,5	27,8	4,4	0,5	46,8	6,3	7,6
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	88,3	1,4	0,1	—	7,1	0,8	2,0	—	88,9	10,6	16,3
Biens d'équipement	83,4	0,6	1,0	0,1	14,8	—	0,1	—	83,5	13,5	15,8
Total général ...	57,2	1,8	8,2	3,2	12,8	5,1	7,1	2,8	67,9	17,9	142,2

¹ Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.

² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1955

Composition des importations en provenance de chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats effectués dans chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P. ²	Zone sterling
Biens de production	57,7	84,9	94,3	93,3	74,8	68,0	92,1	98,0	68,9	63,7	81,6
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,2	15,9	1,3	18,8	20,8	19,1	7,8	2,1	7,7	5,3	5,6
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	17,7	11,3	71,8	34,6	21,4	4,4	1,6	6,6	20,8	16,9	12,2
<i>destinés aux industries textiles</i>	6,4	5,1	5,1	19,1	4,6	25,0	16,4	86,5	10,2	11,0	23,1
<i>destinés à des industries diverses :</i>											
Industrie du bois	1,3	25,3	0,7	2,0	0,6	1,3	1,7	—	2,0	1,2	0,2
Industrie diamantaire	4,9	0,5	—	9,4	1,7	0,2	2,4	0,1	3,5	4,6	16,2
Industrie du cuir	1,2	0,3	0,1	1,1	0,6	1,7	0,2	2,2	1,0	1,1	1,5
Industrie du papier et des arts graphiques	1,2	3,6	—	—	0,8	—	—	—	1,1	1,0	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,5	0,1	0,6	2,4	1,9	1,3	—	0,6	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	6,0	4,7	—	0,3	3,6	—	0,1	—	4,0	5,1	1,3
Huiles minérales	1,6	2,8	—	0,3	3,0	12,3	49,0	—	5,5	5,0	12,8
Produits chimiques	3,3	5,9	—	0,1	4,3	0,1	0,2	—	2,6	2,8	1,6
Divers	9,7	9,0	15,2	7,0	11,0	2,0	11,4	0,5	9,9	9,4	6,8
Biens de consommation	26,1	11,5	4,4	6,5	12,4	32,0	7,7	2,0	20,0	22,6	10,0
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	4,5	0,2	—	0,5	2,4	0,8	1,1	1,0	3,1	3,8	1,3
Produits végétaux	3,9	0,6	4,3	5,9	3,6	29,4	3,3	1,0	5,4	3,7	1,9
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	17,7	8,9	0,1	0,1	6,4	1,8	3,3	—	11,5	15,1	6,8
Biens d'équipement	16,2	3,6	1,3	0,2	12,8	—	0,2	—	11,1	13,7	8,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	81,3	2,6	11,7	4,6	18,2	7,2	10,1	4,0	142,2	96,5	25,5

¹ Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.² Pays membres de l'O.E.C.E. et leur territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de mai 1956. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

De Belgische geld- en kapitaalmarkt in maart 1956. (*Economisch-Statistische Berichten*, n° 2029, 9 mai 1956, pp. 434-435.)

Evolution et structure des ventes à tempérament. (*Fabrimétal, Bruxelles*, n° 517, 21 mai 1956, pp. 349-354.)

Observations sur un projet de loi relatif à l'escompte et à la mise en gage de la facture. (*La Revue de la Banque, Bruxelles*, n° 2, 1956, pp. 169-183.)

2. BOURSE — EPARGNE

Aspecten van de Belgische en Nederlandse institutionele beleggers. (*Stenfert Kroese, Leyde*, 1955, 128 p.)

De Belgische geld- en kapitaalmarkt in maart 1956. (*Economisch-Statistische Berichten*, n° 2029, 9 mai 1956, pp. 434-435.)

DE STAERCKE R., Impôts et investissements. (*Bulletin de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles*, n° 16, 1^{er} juin 1956, pp. 975-977.)

3. PRIX — SALAIRES

Cinq années d'enquêtes sur les salaires dans les pays de Benelux. (*Revue du Travail, Bruxelles, LVII*, n° 3, mars 1956, pp. 398-411.)

RONCHETTI S., Une comparaison des salaires réels dans les pays de la C.E.C.A. (*Les cahiers de Bruges, Bruges*, n° 1, avril 1956, pp. 4-23.)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

DE STAERCKE R., Impôts et investissements. (*Bulletin de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles*, n° 16, 1^{er} juin 1956, pp. 975-977.)

L'impôt et la sauvegarde de l'intégrité économique des entreprises. (*Bulletin de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles*, n° 16, 1^{er} juin 1956, pp. 978-985.)

5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT

Aspecten van de Belgische en Nederlandse institutionele beleggers. (*Stenfert Kroese, Leyde*, 1955, 128 p.)

Investeringskredieten toegestaan door de Nationale Kas voor Beroepskrediet. (*V.E.V.-Berichten, Anvers*, n° 9, 15 mai 1956, pp. 983-988.)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Convertibilidad. (*Boletín de estudios económicos, Bilbao*, n° 37, janvier-avril 1956, pp. 43-48.)

Dollarliberalisatie en convertibiliteit. (*Economisch-Statistische Berichten*, n° 2029, 9 mai 1956, pp. 429-430.)

HAY A., L'Union Européenne de Paiements et la coopération monétaire en Europe. (*Revue économique et sociale, Lausanne*, n° 2, avril 1956, pp. 81-98.)

L'œuvre de l'O.E.C.E. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles*, n° 24, 10 juin 1956, pp. 185-186.)

SCHLEIMINGER G., Das Europäische Währungsabkommen von 1955 und einige neuere währungspolitische Entwicklungen. (*Institut für Weltwirtschaft an der Universität Kiel, Kiel*, 1956, 22 p.)

SERMON L., Le financement des investissements « européens » : un faux problème et une mauvaise solution. (*Bulletin d'information, Comité national pour le développement de l'épargne mobilière, Bruxelles*, n° 36, mai 1956, pp. 3-9.)

STEELS J., Réflexions sur le problème des pays sous-développés. (*Meunerie Belge, LII*, n° 18, avril 1956, pp. 5-16.)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

Problèmes de Benelux. Considération sur un communiqué. (*L'Agriculteur, Louvain*, n° 24, 10 juin 1956, p. 1.)

REY J., Les enseignements de Benelux pour la création d'un marché commun. (*Revue Commerciale, Bulletin de la Chambre de Commerce néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg, Bruxelles*, n° 6, juin 1956, pp. 3-8.)

9. PLAN SCHUMAN

BOK D., The first three years of the Schuman Plan. (*Princeton University, Princeton*, 1955, 79 p.)

DELVAUX L., La Cour de Justice de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. (*Duculot, Gembloux*, 1956, 334 p.)

Die Schaffung eines gemeinsamen Europäischen Marktes. (*Aussenwirtschaft, Zurich, n° 1, mars 1956, pp. 39-53.*)

GREPPI E., A propos du caractère supranational de la C.E.C.A. Récentes contributions scientifiques. (*Les cahiers de Bruges, Bruges, n° 1, avril 1956, pp. 25-39.*)

RIEBEN H., De la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier de l'Euratom. (*Revue économique et sociale, Lausanne, n° 2, avril 1956, pp. 109-139.*)

RONCHETTI S., Une comparaison des salaires réels dans les pays de la C.E.C.A. (*Les cahiers de Bruges, Bruges, n° 1, avril 1956, pp. 4-23.*)

10. GENERALITES

La balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, avril 1956, n° 4, pp. 145-161.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VII. — Législation relative au commerce intérieur
- VIII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté royal du 20 avril 1956

portant création d'une Commission chargée de préparer la révision de la législation sur le fonds de commerce (Moniteur du 10 mai 1956, p. 3.343).

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 29 mars 1956

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1956 - Errata (Moniteur des 2-3 mai 1956, p. 3.109).

Arrêté ministériel du 30 mars 1956

relatif à l'émission de certificats de trésorerie à très court terme (Moniteur du 4 mai 1956, p. 3.148).

.....
Considérant qu'il se recommande de favoriser l'adaptation constante du marché de l'argent à court terme aux conditions dans lesquelles évolue l'activité économique générale;

Vu l'article 7, 3^e alinéa, de la loi du 29 décembre 1955 contenant le budget des voies et moyens pour l'exercice 1956,

autorisant le gouvernement à couvrir par des emprunts l'excédent des dépenses sur les recettes du budget de l'exercice 1956;

Vu le 4^e alinéa du même article 7 de la loi précitée du 29 décembre 1955, autorisant le Ministre des Finances à créer des bons du Trésor à concurrence du montant des emprunts à contracter éventuellement et à y attacher toutes exonérations fiscales.

Article 1^{er}. — A partir du 7 mai 1956, des certificats du Trésor dénommés « Certificats à très court terme », pourront être souscrits par la Banque Nationale de Belgique, au pair de leur valeur nominale, dans les conditions et suivant les modalités déterminées par les articles 2 à 6 ci-après.

Art. 2. — Dans la mesure où elle jugera que la situation du marché monétaire le justifie, la Banque Nationale pourra céder les certificats visés à l'article 1^{er}, mais exclusivement à des banques ou à des institutions financières créées par la loi. A leur tour, ces banques et ces institutions pourront négocier les certificats, mais uniquement entre elles.

Art. 3. — Les certificats seront libellés à 5, 10 ou 15 jours de date. Toutefois et exceptionnellement, notamment pour

éviter que l'échéance coïncide avec un dimanche ou un jour férié, des certificats pourront être établis pour des durées intermédiaires.

Art. 4. — Les certificats porteront intérêt à des taux adaptés à leur durée et qui seront fixés suivant l'évolution du marché monétaire, sans pouvoir dépasser le taux de 1 15/16 pour cent l'an.

Les intérêts seront payés à terme échu et seront exempts de tous impôts et taxes réels quelconques, présents et futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Art. 5. — Sauf exception autorisée par le directeur général de la Trésorerie, les certificats à très court terme seront représentés par des coupures de fr. 1.000.000 minimum.

.....

Loi du 30 mars 1956

contenant le budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1956 (Moniteur des 7-8 mai 1956, p. 3.239).

Il est ouvert pour les dépenses de l'exercice 1956 afférentes au budget du Ministère de l'Instruction publique, des crédits s'élevant à la somme de 9.227.668.000 francs.

Loi du 19 avril 1956

contenant le budget du Ministère des Affaires Economiques pour l'exercice 1956 (Moniteur du 5 mai 1956, p. 3.167).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses de l'exercice 1956 afférentes au budget du Ministère des Affaires économiques, des crédits s'élevant à la somme de 2.465.717.000 francs.

.....

Art. 4. — Le Ministre des Finances, sur la proposition du Ministre des Affaires économiques, est autorisé à effectuer, par avances de trésorerie récupérables, les décaissements que l'Etat serait éventuellement amené à devoir faire en application de la garantie de bonne fin accordée à des prêts consentis à certains charbonnages en exécution de la loi du 30 juin 1948 (*Moniteur belge* du 28 juillet 1948) contenant le budget des recettes et des dépenses résultant de la guerre pour l'exercice 1948, ainsi que de la loi du 10 août 1950 (*Moniteur belge* du 8 septembre 1950) autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1949 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1948 et antérieurs.

Art. 5. — Lorsque, par suite de la suppression ou de la diminution des interventions de l'Etat, les prix maxima de certains produits ont été majorés, le Roi peut, sur proposition du Ministre des Affaires économiques, ordonner le versement à l'Etat, par les industriels et commerçants qu'il désigne, de la part des interventions sur matières premières, produits finis, compensée par la majoration des prix.

Il en est ainsi tant pour les subsides qui ont été versés directement aux industriels et/ou commerçants que pour les subsides octroyés indirectement aux dits industriels et/ou commerçants par le fait de la vente à ceux-ci, en dessous du prix de revient, de marchandises et de matières premières fournies à l'intermédiaire de l'Office commercial du Ravitaillement ou de tout autre organisme public travaillant avec la garantie de l'Etat.

Les dispositions du présent article entrent en vigueur avec effet rétroactif au 3 septembre 1944.

Art. 6. — Le Ministre des Finances, sur la proposition du Ministre des Affaires économiques, est autorisé à attacher la garantie de bonne fin de l'Etat, à concurrence d'un mon-

tant maximum de trente millions de francs (30.000.000 de francs), à des crédits destinés à permettre à la Société anonyme des Charbonnages des Kessaies et de la Concorde réunis, à Jemeppe-sur-Meuse, de poursuivre l'exploitation d'une partie importante de son gisement.

Art. 7. — Sont approuvés, les comptes de prévisions de la Régie des Services frigorifiques de l'Etat belge pour l'exercice 1956, annexés à la présente loi.

Ces comptes s'élèvent pour les recettes à 30.400.000 francs et pour les dépenses à 26.467.000 francs.

Arrêté ministériel du 30 avril 1956

fixant les droits spéciaux à percevoir à l'occasion de la délivrance des licences d'importation de bœufs (Moniteur du 10 mai 1956, p. 3.342).

Arrêté ministériel du 1^{er} mai 1956

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 10 mai 1956, p. 3.342).

Arrêté royal du 3 mai 1956

fixant les charges d'intérêt et d'amortissement à supporter par la Société nationale des habitations et logements à bon marché sur les tranches de ses emprunts levées et à lever en 1956 (Moniteur du 13 mai 1956, p. 3.403).

Article 1^{er}. — Sur les tranches de ses emprunts levées et à lever en 1956, le taux de l'intérêt simple à supporter par la Société nationale des habitations et logements à bon marché est fixé à 1,25 p.c. l'an et ce dès la levée des fonds.

A partir du 1^{er} janvier 1958, la Société nationale supportera de ce chef une annuité au taux de 2,25 p.c. l'an, comprenant l'intérêt ci-dessus et l'amortissement en soixante-six ans.

Art. 2. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 8 mai 1956

relatif à l'octroi de subsides de l'Etat pour les travaux d'amélioration foncière entrepris par la Société nationale de la Petite Propriété terrienne et par ses sociétés agréées (Moniteur du 18 mai 1956, p. 3.516).

Dans la limite des crédits budgétaires, le Ministre de l'Agriculture peut, dans des cas exceptionnels, octroyer, ordonnancer et liquider un subside de 60 p.c. du montant total de la dépense à la Société Nationale de la Petite Propriété terrienne et à ses sociétés agréées pour les travaux d'amélioration foncière qu'elles exécutent dans le cadre de leur objet social.

Arrêté royal du 9 mai 1956

relatif à l'émission en Belgique de la Dette coloniale 4 ¼ p.c. 1956-1971 (Moniteur des 14-15 mai 1956, p. 3.428).

Arrêté ministériel du 11 mai 1956

relatif au tarif des courtages à la Bourse des Fonds publics et de change à Anvers (Moniteur du 17 mai 1956, p. 3.489).

Arrêté ministériel du 9 mai 1956

relatif à l'émission en Belgique de la Dette coloniale 4 ¼ p.c. 1956-1971 (Moniteur des 14-15 mai 1956, p. 3.428).

Article 1^{er}. — Il sera procédé, en Belgique, pour compte du Congo belge, à l'émission, par souscriptions publiques, de titres de la Dette publique congolaise à concurrence de deux milliards cent millions de francs nominal, portant intérêt à 4 ¼ p.c. l'an, à compter du 3 juin 1956, et remboursables en dix ans, à partir du 3 juin 1962, conformément aux dispositions des articles 1^{er} et 2 de l'arrêté royal du 9 mai 1956.

Art. 5. — Conformément à l'article 11 de l'arrêté royal n° 14 du 3 juillet 1939, les intérêts et la prime de remboursement seront exempts de tous impôts ou taxes cédulaires, présents ou futurs, au profit de l'Etat belge, des provinces, des communes et de la colonie.

Art. 6. — La souscription sera ouverte le 28 mai 1956, elle sera close aussitôt que le montant nominal souscrit atteindra deux milliards cent millions de francs nominal.

Les souscriptions de la dernière journée donneront éventuellement lieu à répartition. Toutefois, les souscriptions libérées au moyen de titres des Dettes coloniales 4 % 1896-1898, 4 % 1906 et 3 % 1904 seront servies intégralement. Les fonds versés en trop seront restitués aux souscripteurs sans bonification d'intérêt.

Art. 8. — Le prix d'émission est fixé à 977 francs par obligation de 1.000 francs; il est payable suivant les modalités faisant l'objet des articles 9 et 10 ci-après, soit en espèces, soit en obligations au porteur des dettes coloniales 4 p.c. 1896-1898, 4 p.c. 1906 et 3 p.c. 1904.

Art. 9. — Le prix d'émission des obligations souscrites contre espèces est payable intégralement au moment du dépôt des souscriptions.

Art. 10. — Les obligations des emprunts stipulés à l'article 8 ci-dessus et déposées en vue de la souscription seront acceptées comme suit :

un nominal de 1.000 francs ou multiple de 1.000 francs en obligations 4 p.c. 1896-1898, coupons au 2 juillet 1956 et suivants attachés donne droit au même nominal du présent emprunt et au paiement d'un montant de 30 francs par tranche de mille francs;

un nominal de 1.000 francs ou multiple de 1.000 francs en obligations 4 p.c. 1906, coupons 2 juin 1956 et suivants attachés, et le versement de 27,25 francs par tranche de mille francs nominal donnent droit au même nominal du présent emprunt.

un nominal de 1.000 francs ou multiple de 1.000 francs en obligations 3 p.c. 1904, coupons au 1^{er} septembre 1956 et suivants attachés, et le versement de 7 francs par tranche de 1.000 francs nominal donnent droit au même nominal du présent emprunt.

Arrêté royal du 17 mai 1956

modifiant le règlement de la bourse de fonds publics et de change d'Anvers (Moniteur du 26 mai 1956, p. 3.701).

Article 1^{er}. — Les articles 3 et 47, du règlement de la bourse de fonds publics et de change d'Anvers, modifiés par l'arrêté du Régent du 1^{er} juin 1945, l'article 34 et l'article 51, modifié par l'arrêté royal du 2 mars 1953, sont remplacés par les dispositions suivantes :

a) « *Art. 3.* — Les séances de bourse, en ce qui concerne le marché au comptant et le marché à terme, se tiennent les cinq premiers jours de la semaine, sauf les jours fériés légaux.

» La Commission de la Bourse peut décider que le marché à terme sera ouvert également le samedi. »

b) « *Art. 34.* — Sauf indication contraire à la cote officielle, les cours des fonds d'Etats étrangers, de provinces et de villes étrangères sont exprimés en francs et s'entendent par 100 unités de la monnaie dans laquelle chaque titre est libellé. »

c) « *Art. 47.* — Les cours officiels de l'or et les taux officiels des changes sont publiés à la cote conformément aux dispositions légales régissant la matière.

» La Commission de la Bourse peut établir et publier, en outre, une cote des billets de banque étrangers. »

d) « *Art. 51.* — La responsabilité pécuniaire de l'agent de change qui a livré un titre sorti au tirage sera établie par la Commission de la Bourse, tant en ce qui concerne le droit de tirage que les intérêts échus, compte tenu de la périodicité des tirages. »

Art. 2. — La deuxième phrase de l'article 50 et le troisième alinéa de l'article 67, modifié par l'arrêté royal du 2 mars 1953, sont supprimés.

Art. 3. — Les articles 97, 99, modifiés par l'arrêté du Régent du 1^{er} juin 1945, et 125, sont remplacés par les dispositions suivantes :

a) « *Art. 97.* — Périodiquement, et au moins une fois par mois, il sera tenu, par les soins de la Commission de la Bourse, une vente publique de valeurs.

» La Commission fixe les dates de ces ventes. »

b) « *Art. 99.* — Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au huitième jour qui précède la vente, avant 15 heures, dans la forme et sur un bordereau arrêtés par la Commission. Elles doivent fournir tous les renseignements exigés par le bordereau et bien déterminer l'espèce de titres à exposer en vente. La Commission peut exiger la production d'un titre.

c) « *Art. 125.* — La livraison des espèces et billets de banque étrangers, si elle n'a pas eu lieu lors de la conclusion de l'affaire, se fait, conformément aux prescriptions de la Commission de la Bourse, le premier jour de liquidation suivant. »

Arrêté royal du 22 mai 1956

modifiant le Code et le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 26 mai 1956, p. 3.702).

Modifications au Code des taxes assimilées au timbre.

« § 2. — Les fabricants qui, en vue de revendre sans transformation, achètent à d'autres fabricants des produits semblables à ceux qu'ils fabriquent peuvent, lorsque les achats sont effectués dans le cadre d'un accord de rationalisation de la production organisant entre les fabricants un ensemble de fournitures réciproques, être assimilés pour ces opérations à des commissionnaires vendeurs.

» L'assimilation est subordonnée à une autorisation du Ministre des Finances ou de son délégué; celui-ci fixe les conditions auxquelles l'autorisation est soumise.

» L'article 10¹, alinéa 3, n'est pas applicable aux marchandises reçues par un fabricant dans les conditions prévues au présent paragraphe. »

.....
Arrêté royal du 24 mai 1956

relatif au régime fiscal du tabac (Moniteur du 27 mai 1956, p. 3.731).

Article 1^{er}. — L'article 1^{er}, § 1^{er}, de la loi du 31 décembre 1947 relative au régime fiscal du tabac, modifié par l'article 36 de la loi du 19 mars 1951 concernant les accises, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 1^{er}, § 1^{er}. — Les tabacs fabriqués, indigènes ou étrangers, sont soumis à un droit d'accise fixé comme suit :

- | | |
|---|---|
| » A. Cigares pesant 3 kg ou plus
les 1.000 pièces : 14 p.c. | } du prix de vente au
détail, d'après un ba-
rème établi par le
Ministre des Finances. |
| » B. Autres cigares : 20 p.c. | |
| » C. Cigarettes : 62 p.c. | |
| » D. Tabac à fumer, tabac à
priser et tabac à mâcher
vendu à l'état sec : 40 p.c. | |
| » E. Tabac à mâcher humide : 1 franc par kilogramme. | |
| » Pour les tabacs fabriqués étrangers, le droit d'accise est
indépendant du droit fixé par le tarif des droits d'entrée. » | |
-

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 30 avril 1956

fixant les droits spéciaux à percevoir à l'occasion de la délivrance des licences d'importation de bœufs (Moniteur du 10 mai 1956, p. 3.342).

Arrêté ministériel du 8 mai 1956

prescrivant le recensement agricole et horticole au 15 mai 1956 (Moniteur du 16 mai 1956, p. 3.457).

Arrêté ministériel du 1^{er} mai 1956

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 10 mai 1956, p. 3.342).

Arrêté royal du 8 mai 1956

relatif à l'octroi de subsides de l'Etat pour les travaux d'amélioration foncière entrepris par la Société nationale de la Petite Propriété terrienne et par ses sociétés agréées (Moniteur du 18 mai 1956, p. 3.516). (Voir aussi rubrique II.)

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Loi du 15 mai 1956

sur les économats (Moniteur du 31 mai 1956, p. 3.810).

Article 1^{er}. — Il est interdit à l'Etat, aux provinces et aux communes ainsi qu'aux services publics :

- a) De vendre ou de distribuer des denrées ou marchandises aux personnes qu'ils rétribuent ou aux membres de leur ménage;
 - b) De prêter à titre gratuit ou onéreux à ces diverses personnes, des services autres que la fourniture de repas ou de boissons ou que des services de caractère social ou médical.
-

Art. 3. — Il est interdit à tout employeur, personne physique ou morale, de vendre lui-même ou par personne interposée à ses employés ou ouvriers et aux membres de leur famille des denrées ou marchandises et de prêter ou faire prêter des services au profit de ces mêmes personnes.

Sont toutefois autorisées :

- a) La vente de marchandises ou de denrées dont la fabrication, la transformation ou la vente constituent l'activité habituelle de l'entreprise; cette vente ne peut dépasser les

besoins normaux des travailleurs et des membres de leur ménage;

b) La vente de marchandises ou de denrées dont les employés ou ouvriers font usage à des fins professionnelles au sein de l'entreprise;

c) La vente et la distribution de repas et boissons destinés à être consommés sur place par les employés ou ouvriers et par les membres de leur ménage;

d) La prestation au profit des mêmes personnes de services de caractère social ou médical;

e) La prestation de services qui constituent l'activité habituelle de l'entreprise.

.....

Art. 5. — Il est interdit aux pouvoirs et services publics visés à l'article 1^{er} d'allouer à ces sociétés des subventions ou des prestations gratuites sous quelque dénomination que ce soit.

Les employeurs visés à l'article 2 ne sont autorisés à le faire qu'à la condition que ces libéralités apparaissent clairement et complètement dans la comptabilité et qu'elles soient prélevées sur le bénéfice net de l'entreprise.

.....

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 27 mai 1956

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur des 28-29 mai 1956, p. 3.765).

Article 1^{er}. — Le tarif des droits d'entrée annexé à la convention douanière belgo-luxembourgeoise-néerlandaise est modifié conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} juin 1956.

Art. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE.

Au Chapitre II, § 13, des Dispositions préliminaires du tarif, intercaler un alinéa h(bis) libellé comme suit :

h(bis) marchandises destinées aux organismes agréés par les Ministres compétents et qui sont chargés par les gouvernements étrangers de la construction, de l'aménagement et de l'entretien des cimetières, sépultures et monuments commémoratifs des membres de leurs forces armées décédés en temps de guerre et inhumés sur le territoire des Parties contractantes, pour autant que ces organismes agissent dans le cadre de la mission qui leur a été ainsi confiée.

Le « Moniteur » publie ensuite une liste, comprenant les numéros, la dénomination des diverses marchandises et les droits applicables.

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 17 avril 1956

rendant obligatoires les décisions des 2 février, 16 mars 1955 et 8 février 1956 de la Commission paritaire nationale de l'industrie du bois, réglant les conditions de travail des ouvriers occupés dans les scieries et le négoce de bois (Moniteur du 10 mai 1956, p. 3.333).

Arrêté royal du 24 avril 1956

rendant obligatoires les décisions du 14 décembre 1955 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux concernant la fixation des salaires minimums dans l'industrie de la maroquinerie, articles de voyage, selleries et équipements militaires, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur des 28-29 mai 1956, p. 3.762).

Arrêté royal du 8 mai 1956

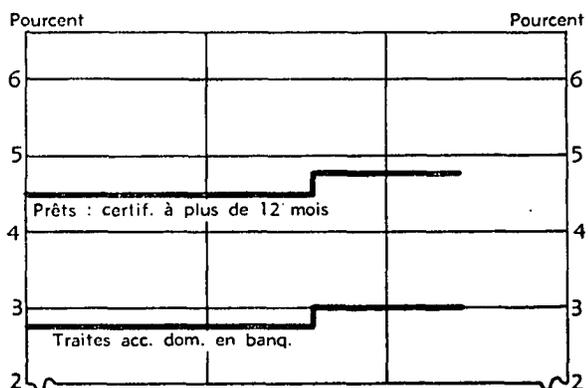
rendant obligatoire la décision du 9 novembre 1955 de la Commission paritaire nationale du commerce alimentaire concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans la boulangerie artisanale ainsi que le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail du royaume (Moniteur du 25 mai 1956, p. 3.670).

Arrêté royal du 8 mai 1956

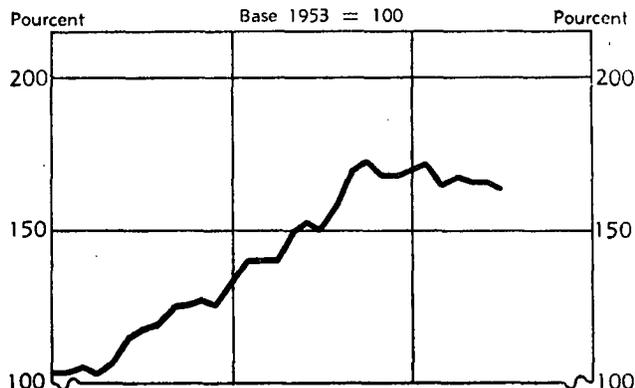
rendant obligatoires les décisions en date du 30 janvier 1952 de la Commission paritaire nationale des entreprises de chargement et déchargement de marchandises sur les rivières et dans les gares, concernant la fixation des salaires minimums ainsi que le rattachement de ces salaires et du barème des salaires effectivement payés le 4 avril 1951 à l'index-number des prix de détail (Moniteur du 31 mai 1956, p. 3.811).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

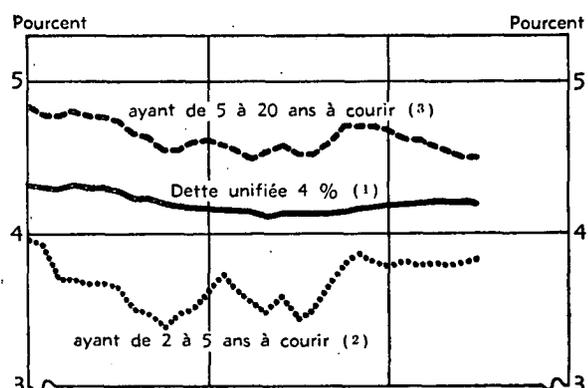
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



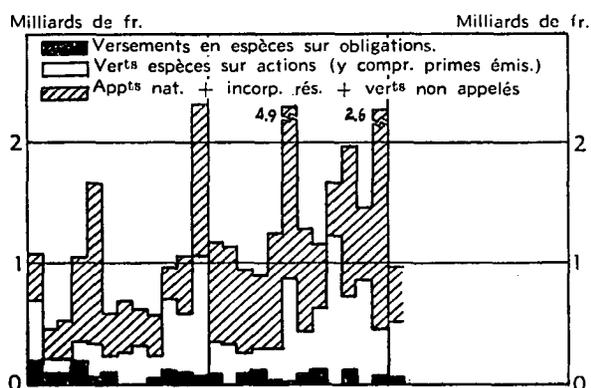
INDICE GENERAL DES ACTIONS



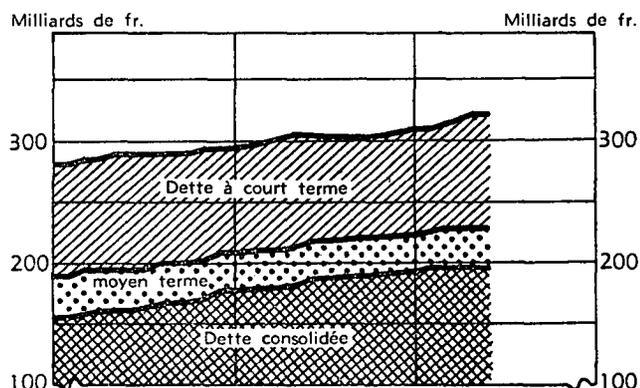
RENDEMENTS D'EMPRUNTS D'ETAT



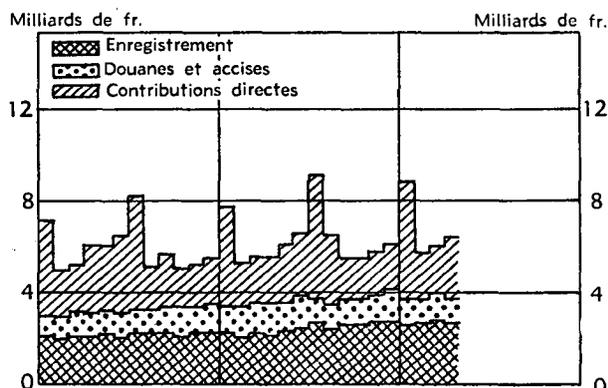
EMISSIONS DE CAPITAUX (4)



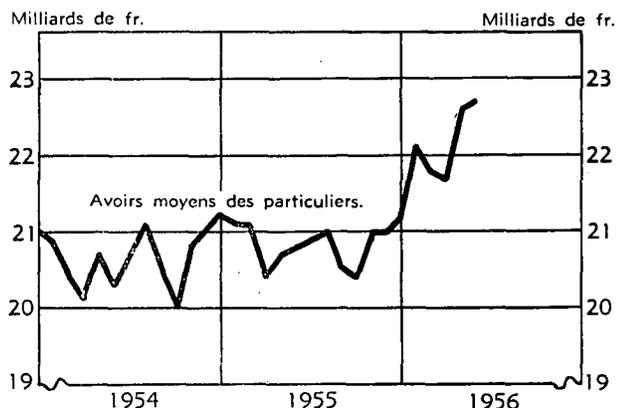
DETTE PUBLIQUE (5)



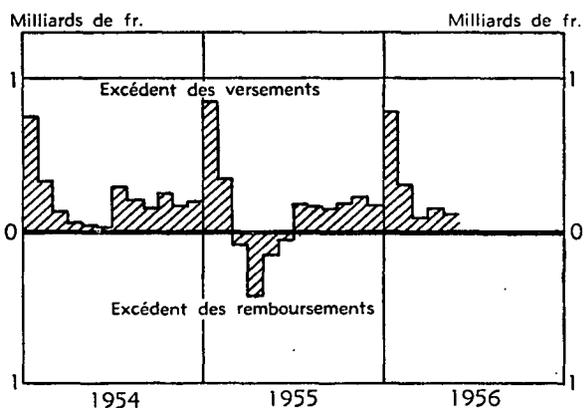
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX.



CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



(1) Rendement eu égard au cours seulement.

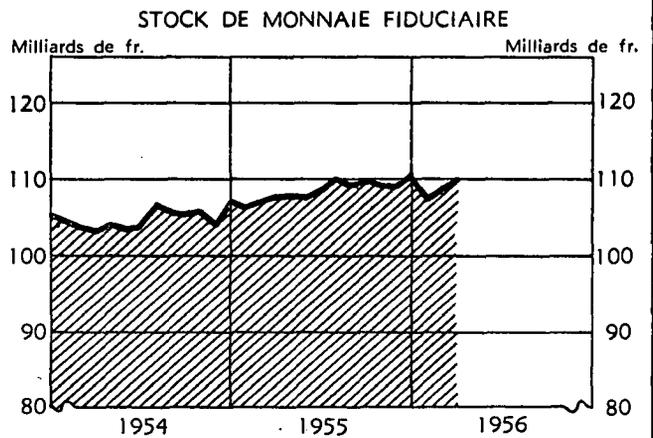
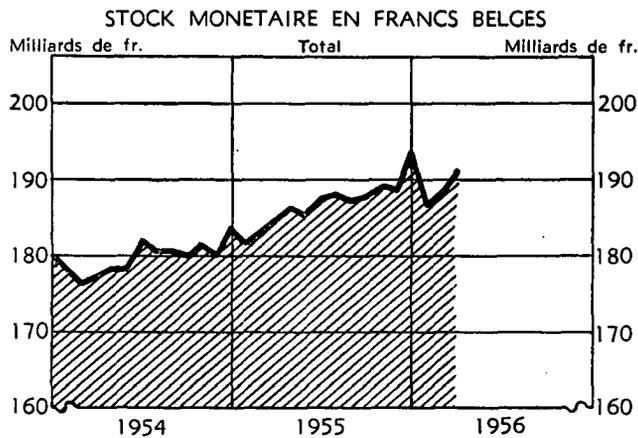
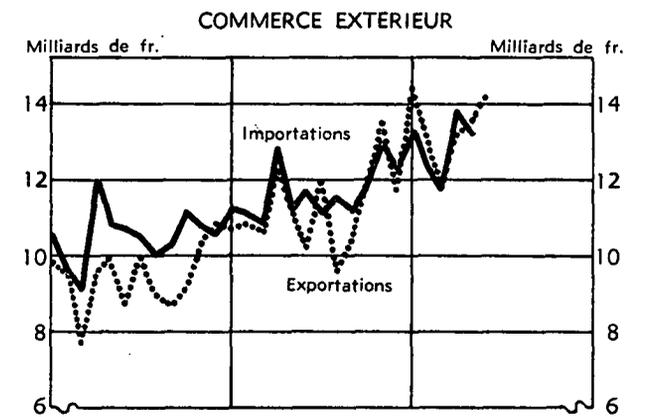
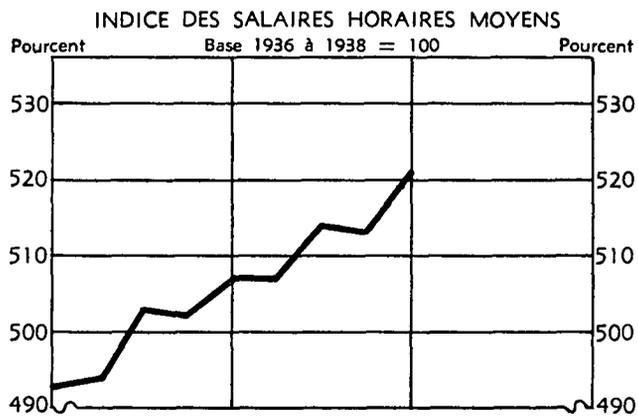
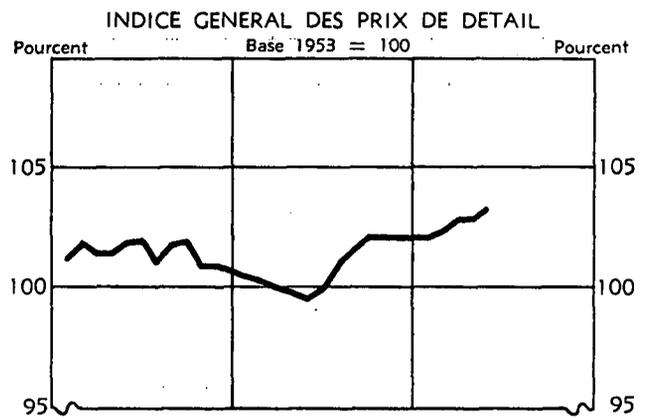
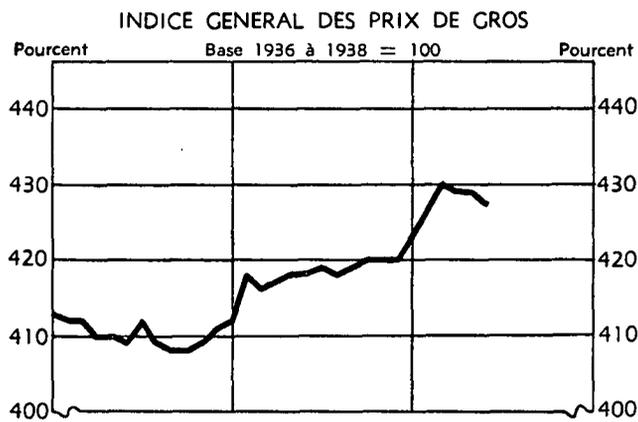
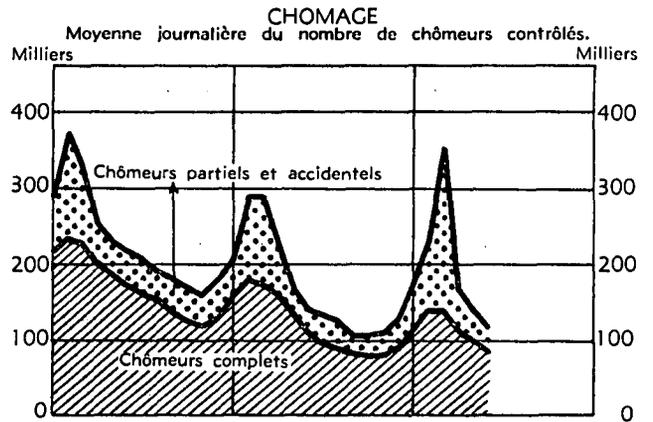
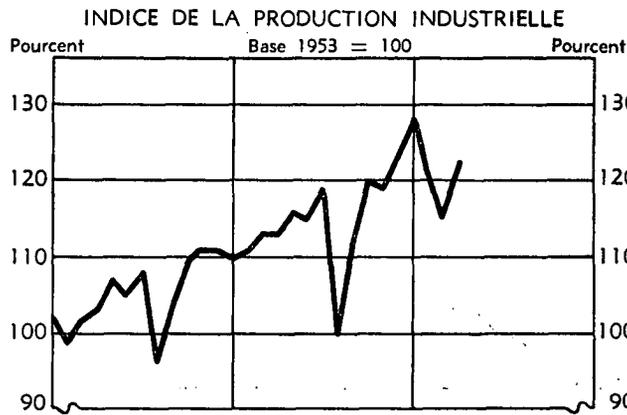
(2) Remboursables à date fixe (3,5 à 4 % nominal).

(3) Remboursables par annuités variables (4,25 et 4,5 % nominal).

(4) Sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises.

(5) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique									
	Escompte					Prêts et avances sur 1 *				
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées domiciliées en banque	Traites non acceptées non domiciliées en banque	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 6 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics
1954 Moyenne	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50
1955 Moyenne	2,85	3,46	4,35	4,46	4,60	2,0781	2,1875	2,2969	4,60	4,60
1955 Mars	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50
Avril	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50
Mai	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50
Juin	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50
Juillet	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50
Août (dep. le 4)	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Septembre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Octobre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Novembre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Décembre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
1956 Janvier	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Février	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Mars	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Avril	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75
Mai	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75

1 La Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent à 3,50 % pour les certificats émis à 24 mois.
* Quotité de l'avance au 31 mai 1956 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	max. 95 %
Certificats de trésorerie émis à 2 ou 3 ans	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1951 à 10 ou 15 ans	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans	90 %
Certificats de trésorerie 8 1/2 % à 15 ans au plus 1942	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, 10 ou 20 ans 1948	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	90 %

Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1949	max. 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ans 1954	90 %
Certificats de trésorerie 3,75 % à 5 ans 1954	90 %
Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Obligations 8 1/2 % de l'Assain. Monét. 3 ^e et 4 ^e séries	90 %
Autres effets publics	80 %
Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P.	50 %

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %) (suite)

Moyennes	Call 1			Certificats de Trésorerie à très court terme		
	1 jour	5 jours	10 jours	5 jours	10 jours	15 jours
1954	1,25	—	—	—	—	—
1955	1,35	—	—	—	—	—
1955 Mars	1,25	—	—	—	—	—
Avril	1,25	—	—	—	—	—
Mai	1,25	—	—	—	—	—
Juin	1,25	—	—	—	—	—
Juillet	1,25	—	—	—	—	—
Août	1,48	—	—	—	—	—
Septembre	1,50	—	—	—	—	—
Octobre	1,50	—	—	—	—	—
Novembre	1,50	—	—	—	—	—
Décembre	1,50	—	—	—	—	—
1956 Janvier	1,50	—	—	—	—	—
Février	1,50	1,60 ²	1,70 ²	—	—	—
Mars	1,50	1,60	1,70	—	—	—
Avril	1,50	1,60	1,70	—	—	—
Mai	1,47	1,61	1,71	1,60 ³	1,70 ³	1,80 ³

1 Taux en compensation et hors compensation.
2 Depuis le 27 février 1956.
3 Depuis le 7 mai 1956.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Casse Gén. d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	6 mois	6 mois	jusqu'à 100.000 fr.	100.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1954 Moyenne ..	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Moyenne ..	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1956 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

* Moyenne de quatre banques.
1 Jusqu'au 31 décembre 1954; 3 % jusqu'à 75.000 fr. — 1,50 % de 75.001 à 150.000 fr.; 0,50 % au delà de 150.000 fr.

III. — Marché du call ¹
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵
	Banques de dépôts	Autres organismes ²				
1954	2.330	422	2.752	2.584	2.731	2.605
1955	2.325	338	2.663	2.976	2.663	2.976
1955 Octobre ...	2.580	194	2.774	2.599	2.774	2.599
Novembre .	2.287	350	2.637	2.700	2.637	2.700
Décembre .	2.472	325	2.797	3.054	2.796	3.055
1956 Janvier ...	2.362	376	2.738	2.675	2.738	2.675
Février ...	1.971	340	2.311	2.908	2.311	2.908
Mars	2.464	309	2.773	2.288	2.770	2.291
Avril	2.508	299	2.807	2.186	2.780	2.213
Mai :	2.286	399	2.685	2.384	2.685	2.384
27/4 au 3 .	2.076	349	2.425	2.316	2.425	2.316
4 au 9 .	2.194	302	2.496	2.669	2.496	2.669
11 au 17 .	2.495	498	2.993	2.379	2.993	2.379
18 au 24 .	2.529	369	2.898	2.158	2.898	2.158
25 au 31 .	2.134	480	2.614	2.249	2.614	2.249
Juin :						
1 au 7 .	2.368	319	2.687	2.155	2.687	2.155

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours du call à 5 et 10 jours, s'il y a lieu.
² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
³ Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.
⁴ Notamment l'Institut de Réescampte et de Garantie et l'Office National du Dueroire.
⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux ¹

Moyennes journalières	Londres ¹	Bombay ²	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1954	249/9½ ³	350/11	76
1955	250/11	376/5	79
1955 Mars	251/2	373/3	80
Avril	250/8	383/8	80
Mai	250/8	375/0	79
Juin	251/2	374/3	76
Juillet ...	251/8	377/3	77
Août	251/4¼	380/0	79
Septembre .	251/1½	379/6	80
Octobre ...	250/6¾	379/3	81
Novembre .	249/8¾	385/6	82
Décembre .	249/6¾	376/3	83
1956 Janvier ...	249/4¼	382/4	85
Février :	249/3¾	391/0	84
Mars	249/5	412/0	85
Avril	249/2	412/4½	87
Mai	249/2½	415/8½	85

¹ Prix de l'oz d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1954; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.
² Cotation originale en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.
³ Moyenne des 9 derniers mois.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ¹⁰
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.	Lire italienne
1954	11,46	50,05	14,27	51,44	140,05	174,04	13,18	9,64	7,21	11,94	7,00	—	—
1955	11,41	50,23	14,27	50,94	139,56	174,04	13,15	9,64	7,21	11,89	6,98	49,29 ¹	7,97 ²
1955 Mars	11,38	50,36	14,29	51,18	139,66	174,04	13,14	9,60	7,20	11,84	6,98	49,99 ³	—
Avril	11,40	50,26	14,26	50,99	140,05	174,05	13,15	9,63	7,22	11,88	7,00	49,86	—
Mai	11,42	50,26	14,29	50,96	139,96	174,04	13,17	9,64	7,21	11,91	6,99	49,90	—
Juin	11,45	50,32	14,31	51,11	139,92	174,05	13,16	9,68	7,21	11,94	6,99	49,96	—
Juillet ...	11,47	50,33	14,33	51,11	139,59	174,03	13,13	9,68	7,22	11,94	6,98	49,74	—
Août	11,44	50,31	14,29	51,08	139,07	174,02	13,11	9,67	7,19	11,89	6,96	48,69	—
Septembre .	11,43	50,31	14,27	50,94	139,10	174,04	13,14	9,66	7,19	11,90	6,96	48,63	7,99 ⁴
Octobre ...	11,42	50,22	14,19	50,48	139,40	174,04	13,14	9,66	7,21	11,89	6,97	48,58	7,95
Novembre .	11,41	50,10	14,22	50,12	139,67	174,05	13,14	9,63	7,23	11,89	6,98	48,51	7,94
Décembre .	11,41	50,03	14,22	50,05	139,77	174,05	13,15	9,63	7,23	11,91	6,98	49,19	7,95
1956 Janvier ...	11,40	49,99	14,18	50,05	139,69	174,05	13,15	9,61	7,23	11,91	6,98	49,75	7,96
Février ...	11,40	50,00	14,19	50,03	139,50	174,06	13,13	9,60	7,22	11,90	6,97	50,00	7,96
Mars	11,40	49,94	14,18	50,00	139,53	174,05	13,11	9,60	7,21	11,91	6,97	50,00	7,96
Avril	11,39	49,91	14,18	50,07	139,69	174,04	13,11	9,60	7,21	11,90	6,98	50,00	7,96
Mai	11,39	49,92	14,18	50,34	139,64	174,02	13,08	9,60	7,20	11,91	6,98	50,00	7,95

¹ Moyenne du 1er mars au 31 décembre 1955. — ² Moyenne du 22 août au 31 décembre 1955. — ³ A partir du 1er mars 1955. — ⁴ A partir du 22 août 1955.

II. — Cours officiels, au 31 mai 1956, fixés par la Banque Nationale de Belgique ¹⁰
en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1er mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	692,50	696,50
100 schillings autrichiens	192,30769	191,72	192,90

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1 février 1956	1 mars 1956	8 avril 1956	2 mai 1956	1 juin 1956
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dettes 3 1/2 %, 1937 ^{1 2}	100,—	88,55	88,35	88,55	88,65	88,90
Dettes 3 1/2 %, 1943 ^{1 2}	100,—	90,—	90,—	89,95	89,95	90,20
Dettes unifiées 4 % 1 ^{re} s. ^{1 2}	100,—	95,75	95,50	95,60	95,70	95,60
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	93,55	93,60	93,60	94,—	94,—
Emprunt 4 1/2 %, 1951, à 10 ou 15 ans ²	100,—	100,80	100,95	101,10	101,60	101,60
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	101,85	101,85	102,—	102,35	102,40
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	100,95	101,45	101,55	102,05	101,95
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	99,95	100,20	100,40	100,30	100,45
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	100,05	100,05	100,30	100,50	100,40
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	99,95	100,—	100,15	100,15	99,90
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	96,—	96,30	96,80	96,95	97,20
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	100,—	95,10	95,35	96,10	96,65	96,50
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	92,70	93,20	93,50	93,45	93,55
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	114,90	114,95	115,15	115,05	115,05
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 1/2 %, 1943, 1 ^{2 3}	100,—	108,45	108,45	108,30	108,25	108,05
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 ²	100,—	105,40	105,75	105,80	105,60	105,75
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 ²	100,—	108,10	108,05	108,25	108,30	108,15
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	104,25	104,20	104,05	103,90	103,80
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 ²	100,—	100,30	100,25	100,20	100,20	100,10
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 % 1954 ²	100,—	99,45	99,20	99,20	99,20	99,35
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	510,—	511,—	511,—	510,—	507,—
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	1.004,—	1.002,—	999,—	1.000,—	1.002,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.032,—	1.028,—	1.030,—	1.036,—	1.046,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	530,—	534,—	530,—	528,—	526,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) ²	1.000,—	1.046,—	1.045,—	1.037,—	1.034,—	1.035,—
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) ²	1.000,—	1.049,—	1.060,—	1.049,—	1.049,—	1.050,—
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) ²	1.000,—	1.070,—	1.064,—	1.049,—	1.047,—	1.054,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ^{1 2}	500,—	498,—	500,—	502,—	504,—	504,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	102,25	102,45	102,65	102,65	102,70
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	100,70	100,90	101,20	101,20	101,20
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	100,70	100,85	101,20	101,20	101,15
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	96,25	96,35	98,10	97,75	97,65
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/2 %, 1954-1972 ²	100,—	100,05	100,05	100,05	100,05	100,10
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	95,85	96,30	96,60	96,90	97,15
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{re} s. ²	100,—	93,15	93,25	93,40	93,60	93,65
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	102,05	102,—	102,—	102,10	102,15
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. ²	100,—	102,20	102,50	102,65	102,55	102,70
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	254,—	253,—	252,—	252,—	252,—
Intérêts à bonifier :						
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	94,80	94,80	94,80	94,80	94,85
Dettes coloniales 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	97,30	97,45	97,50	97,65	97,50
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	102,90	103,—	102,90	102,90	102,75

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944. — ³ Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT : VALEURS BELGES ET COLONIALES

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Sociétés coloniales	Plantations
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1956 2 mai	100	99	103	98	103	104	103	107	102	105	101	106	106	101	100	101	106	102	96	101
1 ^{er} juin ...	98	98	97	99	100	100	97	97	94	98	99	102	98	99	100	101	99	106	95	99
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1955 1 ^{er} juin ...	150	133	162	168	127	130	168	126	123	201	139	105	198	142	93	158	166	144	164	118
1 ^{er} juillet .	158	140	174	171	126	129	163	127	120	209	137	108	204	143	88	157	177	144	180	124
1 ^{er} août ...	169	144	185	184	131	136	165	135	122	231	141	115	224	148	89	159	196	146	193	138
1 ^{er} sept. ...	173	140	186	184	130	138	173	146	125	239	140	123	244	154	90	160	194	148	200	136
3 octobre .	168	143	178	189	131	140	184	147	123	222	138	122	243	155	91	168	195	150	189	142
2 novembre	167	141	175	185	132	138	173	145	122	220	136	124	249	168	89	169	196	149	185	134
1 ^{er} décemb.	170	143	179	180	136	138	173	144	123	222	136	123	259	175	88	173	200	150	193	137
1956 3 janvier	172	146	180	180	134	136	169	147	121	222	136	127	269	173	92	177	195	151	198	144
1 ^{er} février .	166	146	175	175	135	137	166	145	117	209	132	125	238	174	90	174	189	154	187	143
1 ^{er} mars ...	168	147	178	178	138	138	173	150	119	215	136	128	240	176	88	170	189	155	189	138
3 avril ...	166	143	173	179	139	139	168	149	117	213	137	132	235	180	84	170	192	159	183	141
2 mai	166	142	179	176	143	145	173	160	119	223	139	140	249	181	84	172	204	162	176	143
1 ^{er} juin ...	152	139	174	174	143	145	167	155	117	219	138	143	244	180	84	173	201	171	168	141

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15²

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions 1		Total 1	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1954	249	129	127	20.654	27.191	20.783	27.318
1955	246	126	126	23.523	37.187	23.649	37.313
1955 Mars	23	12	12	2.085	3.217	2.097	3.229
Avril	19	11	11	2.166	3.625	2.176	3.635
Mai	19	9	9	1.649	2.635	1.658	2.644
Juin	22	9	9	1.771	2.798	1.780	2.807
Juillet	19	9	9	1.818	3.199	1.827	3.208
Août	22	13	13	2.233	3.976	2.246	3.989
Septembre ...	22	15	15	2.575	3.982	2.589	3.997
Octobre	20	10	10	1.801	3.029	1.810	3.039
Novembre	19	9	9	1.588	2.618	1.597	2.627
Décembre	21	9	9	1.269	2.090	1.278	2.099
1956 Janvier	21	9	9	1.540	2.590	1.549	2.599
Février	21	7	8	1.206	1.938	1.213	1.946
Mars	21	8	9	1.362	2.483	1.370	2.491
Avril	19	8	8	1.240	2.303	1.248	2.311
Mai	19	8	9	1.325	2.607	1.333	2.616

1 Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES

16

(en pourcentages)

Début de mois	Dettes unifiées (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans			Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Etat	Paraétat. et Villes	Paraétat. et Villes (remboursement à date fixe) ¹	Emprunts de sociétés émis		Etat	Paraét.	Etat Emprunts à lots		
					de 1936 à 1938	de 1943 à 1948			Dettes directes	Dettes indirectes	
		(remboursement à date fixe)	(remboursement par ann. const.)	(remboursements par annuités variables)	4 %	4 %					
	4 % 1 ^{re} s.	3,5 à 4 %	4 et 4,5 %	4 et 4,5 %	4,5 et 5 %	4 et 4,5 %	4,25 et 4,5 %	4 et 4,25 %	4 %	4 %	
1955 Avril	4,13	3,48	3,80	4,25	4,20	4,85	4,54	4,49	4,38	4,78	4,3
Mai	4,16	3,59	3,83	4,28	4,43	4,76	4,58	4,48	4,41	4,82	4,4
Juin	4,16	3,46	3,85	4,29	4,50	5,02	4,54	4,47	4,42	4,79	4,4
Juillet	4,14	3,52	3,82	4,26	4,30	4,95	4,54	4,47	4,41	4,83	4,3
Août	4,15	3,65	3,88	4,30	4,30	5,01	4,60	4,49	4,44	4,86	4,4
Septembre	4,15	3,78	4,08	4,40	4,46	5,09	4,72	4,62	4,46	4,98	4,5
Octobre	4,15	3,83	4,05	4,40	4,34	5,12	4,73	4,61	4,48	5,—	4,5
Novembre	4,17	3,78	3,99	4,39	4,41	5,18	4,73	4,62	4,45	4,98	4,5
Décembre	4,17	3,75	3,98	4,38	4,44	5,08	4,68	4,62	4,44	5,01	4,5
1956 Janvier	4,18	3,80	3,97	4,36	4,57	5,17	4,63	p4,62	4,38	4,94	4,5
Février	4,18	3,79	3,95	4,35	4,37	5,07	4,63	p4,63	4,36	4,89	4,4
Mars	4,19	3,82	4,00	4,36	4,51	5,10	4,60	p4,63	4,37	4,86	4,5
Avril	4,18	3,81	4,00	4,37	4,41	5,10	4,56	p4,59	4,35	4,90	4,5
Mai	4,18	3,82	4,03	4,38	4,37	4,98	r4,54	p4,58	4,35	4,91	4,4
Juin	4,18	3,84	4,03	4,30	4,55	5,13	4,54	p4,60	4,36	4,89	4,5

¹ Y compris un emprunt amortissable par annuités constantes.
 N. B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956 p. 84.
 r : chiffre rectifié.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature 2	Incorporations de réserves 3	
1954	2.181	1.835	1.628	756	12.113	5.711	5.083	82	1.794 ⁵	9.340	537,7	1.672	2.456	4.861
1955	2.304	4.772	4.421	840	14.347	10.584	9.899	25	589	15.945	731,1	4.957	5.816	5.367
1955 2 prem. mois .	437	424	289	90	1.383	918	812	3	31	1.373	—	242	620	270
1956 2 prem. mois .	483	611	560	91	1.264	615	521	3	45	1.271	29,4	594	35	526
1955 Février	215	163	116	41	211	556	554	—	—	719	—	80	521	69
Mars	236	181	155	65	625	518	446	4	88	786	25,2	379	122	213
Avril	195	157	120	62	739	407	396	5	113	676	—	165	246	218
Mai	165	171	124	85	1.478	843	707	1	15	1.029	18,9	126	511	228
Juin	201	3.006 ⁶	2.973 ⁶	83	2.084	1.551	1.511	1	20	4.577 ⁶	31,0	3.009	823	703
Juillet	183	155	142	53	278	301	283	3	60	516	24,6	121	119	270
Août	133	87	74	33	707	599	598	3	95	781	63,0	301	12	517
Septembre ...	148	74	69	62	1.328	1.034	1.022	—	—	1.108	443,2	60	302	1.172
Octobre	184	167	162	80	1.217	1.431	1.238	2	110	1.708	76,8	128	844	615
Novembre	141	148	126	73	3.283	1.155	1.083	—	—	1.303	48,4	82	362	815
Décembre	281	202	188	154	1.225	1.828	1.803	3	57	2.087	—	345	1.355	348
1956 Janvier	261	280	250	48	919	335	324	2	35	650	29,4	242	17	379
Février	222	331	309	43	345	279	197	1	10	620	—	351	18	147
Mars	p	196	184			397	315		148	741	0,5	161	196	291
Avril	p	242	213			1.710	1.292		272	2.224	10,4	187	835	765

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1954	301	1.354	879	87	1.604	1.218	1.121	5	260	2.832	9,0	706	182	1.381
1955	300	1.091	781	108	2.926	2.445	1.928	1	25	3.561	32,0	699	734	1.335
1955 2 prem. mois .	42	217	157	16	708	650	315	1	25	892	18,0	87	25	403
1956 2 prem. mois .	51	439	240	19	328	281	272	1	20	740	—	251	23	258
1954 Novembre	18	144	67	7	238	133	130	—	—	277	—	116	32	49
Décembre	26	56	45	9	75	189	185	—	—	245	—	90	52	88
1955 Janvier	16	42	40	8	516	410	129	1	25	477	18,0	21	24	167
Février	26	175	117	8	191	240	187	—	—	415	—	66	2	236
Mars	32	89	59	7	33	38	21	—	—	127	0,3	35	—	45
Avril	25	102	80	11	192	121	104	—	—	223	—	65	13	106
Mai	21	52	49	13	239	145	112	—	—	197	12,1	45	24	104
Juin	29	57	40	9	313	216	204	—	—	273	—	17	79	148
Juillet	32	168	84	12	508	560	551	—	—	728	0,1	40	425	170
Août	25	132	66	6	270	164	164	—	—	296	—	25	94	111
Septembre ...	24	90	85	5	10	10	10	—	—	100	—	53	—	42
Octobre	20	41	35	14	179	146	98	—	—	187	—	73	5	55
Novembre	22	37	30	4	19	27	27	—	—	64	—	11	2	44
Décembre	28	105	96	11	455	368	322	—	—	473	1,0	247	64	108
1956 Janvier	21	63	59	10	278	229	221	1	20	312	—	138	5	157
Février	30	376	182	9	50	52	51	—	—	428	—	113	17	103

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Comprises dans les augmentations de capital.

4 Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Dont emprunts de conversion pour un montant total de 54 millions de francs.

6 Y compris la constitution de la Société Cockerill-Ougrée pour un montant de 2.760 millions de francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17²

(millions de francs)

JANVIER 1956

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital soc. par act. et soc. de personnes	
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves dans (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale								Constitutions de sociétés	de personnes		Augmentations de capital	Nombre	Montant	Nombre		
							par actions	de personnes	Nombre	Montant	Nombre	Montant										

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	—	—	—	—	—	1	140,0	80,0	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sociétés commerciales	—	—	—	11	39,8	37,1	2,3	2,0	2,0	—	—	—	—	—	13,3	0,1	1,9	2	10,4	2	6,6	—	—	—	
Sociétés industrielles	2	14,0	13,0	2	2,0	2,0	3	5,4	8,0	—	—	—	—	—	0,7	2,4	—	2	0,9	1	0,9	1	5,4	—	
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ...	—	—	—	2	2,8	2,8	2	49,0	101,0	—	—	—	—	—	—	97,8	3,2	1	1,0	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	4	4,8	3,9	1	78,0	17,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	1	3,0	21,0	—	—	—	—	—	—	21,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	2	14,0	13,0	19	49,4	45,8	10	277,7	229,0	220,5	1	20,0	—	—	—	17,1	121,3	5,1	5	12,3	3	7,5	1	5,4	—

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	—	—	—	10	5,2	4,4	2	3,0	0,9	0,9	—	—	—	—	1,3	0,1	—	4	2,3	1	0,9	—	—	—
de 1 à 5 millions	1	4,0	4,0	6	13,2	12,4	4	4,7	12,3	12,3	—	—	—	—	6,8	2,4	5,1	—	—	2	6,6	—	—	—
de 5 à 10 millions	1	10,0	9,0	2	16,0	14,0	—	—	—	—	—	—	—	9,0	—	—	—	1	10,0	—	—	1	5,4	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	1	15,0	15,0	1	78,0	17,0	8,5	1	20,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	3,0	21,0	21,0	—	—	—	—	—	21,0	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	189,0	177,8	177,8	—	—	—	—	—	97,8	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	2	14,0	13,0	19	49,4	45,8	10	277,7	229,0	220,5	1	20,0	—	—	—	17,1	121,3	5,1	5	12,3	3	7,5	1	5,4

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	1	140,0	80,0	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	2	14,0	13,0	19	49,4	45,8	9	137,7	149,0	140,5	1	20,0	—	—	—	17,1	121,3	5,1	5	12,3	3	7,5	1	5,4
Totaux ...	2	14,0	13,0	19	49,4	45,8	10	277,7	229,0	220,5	1	20,0	—	—	—	17,1	121,3	5,1	5	12,3	3	7,5	1	5,4

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17²

(millions de francs)

FEVRIER 1956

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital Soc. par act. et soc. de personnes		
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés				Nombre	Montant	Nombre	Montant		
															par actions	de personnes								

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	1	150,0	78,0	2	22,0	22,0	2	5,0	5,0	5,0	—	—	—	60,0	11,4	4,4	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	—	—	—	11	10,4	6,9	3	28,8	12,9	12,9	—	—	—	—	3,1	0,6	12,0	4	12,3	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	2	154,0	43,6	4	13,3	13,3	1	1,5	26,0	26,0	—	—	—	12,0	9,4	—	—	1	0,8	1	10,0	1	13,5	—	—
Mines	1	6,0	2,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ...	—	—	—	4	1,4	1,4	1	6,0	1,5	1,5	—	—	—	—	1,0	—	—	2	16,0	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	2	10,0	5,0	2	8,8	8,8	2	9,2	6,8	6,1	—	—	—	3,7	6,6	—	4,8	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	6	320,0	129,1	24	56,0	52,5	9	50,5	52,2	51,5	—	—	—	76,7	31,5	5,0	17,4	7	29,1	1	10,0	1	13,5	—	—

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	—	—	—	16	7,0	6,4	3	0,8	1,5	1,5	—	—	—	—	2,9	0,6	0,6	3	2,0	—	—	—	—	—	—
de 1 à 5 millions	2	8,0	7,8	5	14,2	11,4	4	20,2	12,7	12,0	—	—	—	3,7	5,2	4,4	4,8	2	5,1	—	—	—	—	—	—
de 5 à 10 millions	2	12,0	3,7	2	14,8	14,7	—	—	—	—	—	—	—	1,0	13,4	—	—	1	7,0	1	10,0	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	1	20,0	20,0	1	28,0	12,0	12,0	—	—	—	—	10,0	—	12,0	1	15,0	—	—	1	13,5	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	1,5	26,0	26,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	2	300,0	117,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	72,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	6	320,0	129,1	24	56,0	52,5	9	50,5	52,2	51,5	—	—	—	76,7	31,5	5,0	17,4	7	29,1	1	10,0	1	13,5	—	—

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	6	320,0	129,1	24	56,0	52,5	9	50,5	52,2	51,5	—	—	—	76,7	31,5	5,0	17,4	7	29,1	1	10,0	1	13,5	—	—
Totaux ...	6	320,0	129,1	24	56,0	52,5	9	50,5	52,2	51,5	—	—	—	76,7	31,5	5,0	17,4	7	29,1	1	10,0	1	13,5	—	—

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17³

Détail des émissions

(millions de francs)

FEVRIER 1956

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command- par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)		
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant												
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	1	2,3	2,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérat. financières et immobilières	4	27,0	22,6	2	0,3	0,3	1	15,0	15,0	7,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de détail	4	42,6	42,6	30	11,4	10,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. de gros et comm. extérieur	11	7,5	5,8	38	20,7	20,4	6	14,0	16,0	16,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fabrications métalliques	6	18,3	18,1	9	4,4	4,3	5	32,7	21,6	20,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries textiles	3	107,0	95,0	5	19,2	19,2	4	178,0	47,6	47,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries alimentaires	2	17,0	16,5	6	7,8	7,8	4	10,7	3,5	3,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du bois	2	3,0	3,0	3	0,5	0,5	1	0,1	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries chimiques	—	—	—	2	0,8	0,3	3	32,1	128,9	58,5	1	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	1	0,7	0,4	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	3	2,6	2,6	4	2,9	2,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	—	—	—	4	4,1	4,1	3	38,9	11,5	11,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tourisme	—	—	—	5	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intermédiaires	1	0,3	0,3	16	1,6	1,4	4	0,3	0,6	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	3	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	3	2,0	2,0	9	4,1	4,1	3	4,1	3,2	3,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	2	7,0	7,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	2	11,0	21,0	21,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	3	1,5	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	1,5	1,5	4	1,1	1,1	1	0,1	0,9	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	1	0,4	0,4	1	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat	—	—	—	25	7,8	7,2	1	0,1	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agric., hort., élev., pêche	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	3	2,3	1,9	5	0,5	0,3	4	7,7	8,7	5,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	47	240,8	221,6	175	90,1	87,6	43	345,5	279,5	197,4	1	10,0	—	—	185,6	67,3	98,8	17,8	64	51,7	584,0	6	53,4	

1 Coopératives : 14 sociétés constituées au capital minimum de 2.610.000 francs; 6 sociétés dissoutes au capital minimum de 462.000 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant		
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Apports en nature	Incorporations de réserves		Liquidations	Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												Montant	Montant

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité JANVIER 1956

Belgique	68	147,0	122,0	192	128,5	123,4	48	918,9	335,1	323,5	2	35,0	—	29,4	241,5	17,4	37,1	110,0	33,7
Etranger	1	5,0	5,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	—	—	—
Totaux ...	69	152,0	127,0	192	128,5	123,4	48	918,9	335,1	323,5	2	35,0	—	29,4	241,7	17,4	37,1	110,0	33,7

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	42	19,4	18,9	167	44,4	43,4	28	13,8	11,5	8,8	—	—	—	36,2	1,4	14,9	1,0	3,1	
de 1 à 5 millions	19	45,1	38,7	23	49,1	46,0	9	13,6	28,7	27,8	1	5,0	—	73,9	6,0	12,2	4,0	3,3	
de 5 à 10 millions	5	42,5	31,5	—	—	—	6	169,9	45,5	37,5	—	—	—	48,6	10,0	10,0	—	—	
de 10 à 20 millions	3	45,0	37,9	2	35,0	34,0	3	196,6	94,4	94,4	—	—	1,9	83,0	—	—	—	27,3	
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	30,0	—	—	—	—	—	—	
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	525,0	155,0	155,0	—	—	—	27,5	—	—	—	—	
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	105,0	
Totaux ...	69	152,0	127,0	192	128,5	123,4	48	918,9	335,1	323,5	2	35,0	—	29,4	241,7	17,4	37,1	110,0	33,7

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité FEVRIER 1956

Belgique	47	240,8	221,6	175	90,1	87,6	43	345,5	279,5	197,4	1	10,0	—	351,7	17,8	51,7	84,0	53,4
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	47	240,8	221,6	175	90,1	87,6	43	345,5	279,5	197,4	1	10,0	—	351,7	17,8	51,7	84,0	53,4

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	29	15,8	12,9	161	40,9	39,0	24	19,0	10,8	9,5	—	—	—	32,7	2,3	14,5	—	0,7
de 1 à 5 millions	10	24,9	24,9	12	23,7	23,1	9	32,9	28,1	28,1	—	—	—	41,6	6,0	11,2	4,0	8,8
de 5 à 10 millions	2	13,1	8,8	1	7,5	7,5	4	54,5	31,3	28,2	1	10,0	—	30,6	6,5	26,0	—	—
de 10 à 20 millions	4	60,0	48,0	1	18,0	18,0	3	66,1	47,4	40,2	—	—	—	46,8	3,0	—	38,0	—
de 20 à 50 millions	1	41,0	41,0	—	—	—	2	161,0	53,9	53,8	—	—	—	94,0	—	—	42,0	43,9
de 50 à 100 millions	1	86,0	86,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	86,0	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	12,0	108,0	37,6	—	—	—	20,0	—	—	—	—
Totaux ...	47	240,8	221,6	175	90,1	87,6	43	345,5	279,5	197,4	1	10,0	—	351,7	17,8	51,7	84,0	53,4

VI. — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE ¹

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	
1954	38.221	fr. s. 129 fl. P.-B. 192,5
1955	14.765	\$ 50 fl. P.-B. 100
1955 Mai	—	—
Juin	400	—
Juillet	2.250	—
Août	—	—
Septembre ..	—	—
Octobre ...	2.500	—
Novembre ..	—	—
Décembre ..	2.100	—
1956 Janvier ...	5.436	—
Février ...	—	—
Mars	2.000	—
Avril	1.200	—
Mai	2.100	—

VII. — OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes 2	Rembourse- ments nets	
	(millions de francs)		
1954 Moyenne ...	474	86	209
1955 Moyenne ...	503	87	217
1955 Mai	567	18	353
Juin	591	11	270
Juillet	448	30	236
Août	584	45	192
Septembre ..	608	22	187
Octobre ...	700	71	191
Novembre ..	557	38	123
Décembre ..	651	92	137
1956 Janvier ...	606	644	113
Février ...	603	40	305
Mars	500	38	397
Avril	446	90	189
Mai	525	18	282

VIII. — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES ³

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
(millions de francs)	
1954 Moyenne ...	1.652
1955 Moyenne ...	1.670
1955 Mai	1.497
Juin	1.732
Juillet	2.006
Août	1.531
Septembre ..	1.718
Octobre ...	1.705
Novembre ..	1.634
Décembre ..	2.018
1956 Janvier ...	1.504
Février ...	1.542
Mars	1.885
Avril	1.570
Mai	1.602

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE (millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme 3			Dettes à court terme 4			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales 1 5	
	intérieure			intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure	totale			
	directe	indirecte	totale									
1955 Mars	153.429	10.332	163.761	17.045	26.036	2.795	28.831	67.734	4.232	71.966	19.830	301.433
Avril	155.431	10.323	165.754	17.663	26.042	2.794	28.836	67.461	4.228	71.582	20.282	304.224
Mai	159.640	10.316	169.956	17.692	26.049	2.802	28.851	64.353	3.869	68.222	20.411	305.132
Juin	159.107	10.304	169.411	17.520	26.057	2.809	28.866	64.518	3.197	67.715	20.710	304.222
Juillet	158.843	11.702	170.545	17.477	26.061	2.557	28.618	64.083	3.514	67.597	20.140	304.377
Août	158.745	11.717	170.462	17.508	26.064	2.555	28.619	63.574	3.854	67.428	20.045	304.062
Septembre ...	158.655	11.791	170.446	17.456	26.064	2.552	28.616	63.937	3.870	67.807	20.254	304.579
Octobre	158.285	14.243	172.528	17.455	26.046	2.060	28.106	63.849	5.049	68.898	20.956	307.943
Novembre	157.650	14.237	171.887	17.426	25.944	2.057	28.001	66.482	5.044	71.526	20.630	309.470
Décembre	157.235	14.231	171.466	17.372	25.850	2.056	27.906	66.800	4.870	71.670	22.849	311.263
1956 Janvier ..	161.415	14.205	175.620	17.417	25.465	2.055	27.520	63.002	5.213	68.215	21.610	310.382
Février	161.033	14.193	175.226	17.441	25.404	1.565	26.969	66.572	5.718	72.290	21.331	313.257
Mars	161.249	14.977	176.226	17.364	25.005	1.318	26.323	69.294	5.968	72.262	21.637	316.812
Avril	161.727	14.960	176.687	17.412	24.732	1.318	26.050	70.798	5.969	76.767	22.010	318.926
Mai	161.612	14.946	176.558	17.370	24.629	1.318	25.947	71.274	5.236	76.510	22.372	318.757

1 Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — 2 Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — 3 Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — 4 Certificats à un an d'échéance au plus. — 5 Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum		A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie 1		Créances consolidées sur l'Etat 2	Effets publics nationaux 3	
1952 Septembre	8.953		34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260		34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819		34.660	1.565	44.044
Juin	6.009		34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965		34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040		34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449		34.660	1.781	41.890
Juin	7.983		34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681		34.660	1.792	45.133
Décembre	7.939		34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882		34.660	1.902	44.444
Juin	7.664		34.660	1.901	44.225
Septembre	8.047		34.660	1.913	44.620
Décembre	8.918		34.660	1.914	45.492
1956 Mars	7.517		34.660	2.069	44.246

1 Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — 2 Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — 3 Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 30/IV/1956		Dépenses	Du 1/I au 30/IV/1956	
	Pour compte exerc. 1955	Pour compte exerc. 1956		Pour compte exerc. 1955	Pour compte exerc. 1956
Voies et moyens :			Dépenses ordinaires :		
Impôts	5.446	21.186	Dettes publiques	1.876	2.310
Taxes, péages et redevances	57	977	Pensions	853	3.585
Revenus patrimoniaux	511	216	Dotations	13	115
Remboursements	153	147	Non-valeurs et remboursements	99	130
Produits divers	— 168	332	Administration { rémunérations	208	6.821
Impôts d'assainissement monétaire ...	112	60	{ matériel	1.097	982
Recettes résultant de la guerre	213	253	Subventions	2.987	9.834
			Travaux	157	64
			Autres dépenses	452	999
Total ...	6.324	23.171	Total ...	7.742	24.840
Recettes extraordinaires :			Dépenses extraordinaires :		
Produits d'emprunts consolidés	141	6.490	Service de la dette publique	—	—
Diverses	23	107	Crédits relatifs aux avances	55	678
			Crédits relatifs aux participations	—	5
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	2.599	1.505
			{ rest. du dom. pub.	364	88
			Autres dépenses	—	—
			Résorption du chômage	194	80
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	21	1
Total ...	164	6.597	Total ...	3.233	2.357
TOTAL GENERAL ...	6.488	29.768	TOTAL GENERAL ...	10.975	27.197
Mali ...	4.487		Boni ...		2.571

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1954 Moyenne mensuelle	2.711	1.122	2.057	5.890	—
1955 Moyenne mensuelle	2.678	1.301	2.335	6.314	—
1955 Février	2.079	1.171	2.081	5.331	13.226
Mars	2.100	1.309	2.186	5.595	18.821
Avril	2.281	1.279	2.061	5.621	24.442
Mai	2.698	1.244	2.162	6.104	30.546
Juin	2.707	1.489	2.377	6.573	37.119
Juillet	5.549	1.290	2.472	9.311	46.430
Août	2.767	1.307	2.280	6.354	52.784
Septembre	1.726	1.373	2.492	5.591	58.375
Octobre	1.677	1.327	2.530	5.534	63.909
Novembre	1.888	1.308	2.596	5.792	69.701
Décembre	1.964	1.485	2.621	6.070	75.771
1956 Janvier	5.047	1.249	2.391	8.687	8.687
Février	1.980	1.147	2.526	5.653	14.340
Mars	2.012	1.437	2.565	6.014	20.354
Avril	2.539	1.281	2.468	6.278	26.632

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 avril 1956 pour les exercices 1955 et 1956

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1955 2		Exercice 1956		Avril 1956
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1956
I. Contributions directes 1	32.243	33.862	6.431	6.157	2.540
II. Douanes et accises	15.656	15.033	4.818	4.716	1.381
dont douanes	4.990	4.595	1.767	1.655	458
accises	9.703	10.193	2.764	2.967	742
taxes spéciales de consommat.	672		221		49
III. Enregistrement	28.011	25.374	9.937	9.697	2.458
dont enregistrement	2.752	2.600	883	839	215
successions	1.404	1.150	429	358	80
timbres et taxes assimilées ...	23.561	21.265	8.507	8.389	2.132
Total 1 ...	75.910	74.269	21.186	20.570	6.279
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 1.641		+ 616		+ 180

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1955 commencé le 1^{er} janvier 1955 a été clôturé le 31 mars 1956.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

30²

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligatoire ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfici	en perte			bénéfice	perte			
1954 ²	13.661	9.607	4.054	142.385	92.998	23.734	1.957	13.367	37.584 ³	1.627
1955	11.169	8.294	2.875	141.436	94.886	25.754	1.576	14.997	37.581 ³	1.681
1954 Octobre	595	434	161	11.398	7.270	1.090	158	652	2.568	123
Novembre	362	261	101	11.050	5.661	-1.364	91	904	2.431	116
Décembre	302	212	90	5.317	3.610	519	68	271	2.991	144
1955 Janvier	123	94	29	2.426	782	247	9	150	3.633	165
Février	171	126	45	678	1.617	232	6	167	3.017	132
Mars	1.592	1.214	378	12.785	10.857	2.187	150	1.199	2.850	125
Avril	2.622	1.918	704	22.906	11.715	2.927	338	1.653	3.530	163
Mai	2.785	2.090	695	34.174	27.382	6.255	362	3.684	2.672	116
Juin	1.491	1.109	382	22.410	12.653	3.938	194	2.099	2.967	132
Juillet	574	435	139	15.819	11.551	5.627	136	3.612	3.698	167
Août	176	125	51	1.762	1.727	359	47	228	2.518	102
Septembre	310	228	82	1.783	1.556	287	45	121	2.828	123
Octobre	560	411	149	9.787	4.956	1.369	111	793	3.063	138
Novembre	389	278	111	9.791	6.014	1.573	95	954	2.824	126
Décembre	376	266	110	7.115	4.074	752	83	337	3.982	190

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² Déduction faite des doubles emplois.

³ Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1954 Moy. mens.	1.115	897	218	49.459 ²
1955 Moy. mens.	1.135	1.015	120	52.354 ²
1955 Mars	1.015	1.117	-102	50.550
Avril	973	1.430	-457	50.093
Mai	993	1.135	-142	49.951
Juin	1.038	1.090	-52	49.899
Juillet	1.219	1.019	200	50.099
Août	1.117	917	200	50.299
Septembre	1.082	899	183	50.482
Octobre	1.131	941	190	50.672
Novembre	1.040	809	231	50.903
Décembre	1.301	1.196	5	52.354 ²
1956 Janvier	1.638	898	800	53.154
Février	1.032	726	306	53.460
Mars	1.118	1.032	86	53.546
Avril	1.169	1.009	160	53.706
Mai	1.175	1.069	106	53.812

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite^{*}

(millions de francs)

Périodes	Loi de 1865	Lois coordonnées de 1946		Employés (Lois des 10-8-1925 et 18-6-1930)	Totaux
		Versements obligat. (travailleurs manuels)	Versements facultatifs		
1954 Moy. mens.	4,7		12,3	26,3	
1954 Septembre	4,9	1,8	11,9	26,0	44,6
Octobre	4,8	1,7	11,1	27,1	44,7
Novembre	4,6	1,7	11,0	25,1	42,4
Décembre	6,6	1,9	12,0	27,7	48,2
1955 Janvier	5,3	1,9	12,7	25,6	45,5
Février	4,9	1,6	10,8	25,3	42,6
Mars	6,5	1,6	11,9	26,4	46,4
Avril	5,0	1,7	11,0	26,8	44,5
Mai	5,6	1,6	11,4	25,1	43,7
Juin	6,0	1,3	10,6	26,0	43,9
Juillet	5,2	1,4	10,4	26,0	43,0
Août	3,6	1,6	10,4	25,8	41,4
Septembre	3,0	1,7	11,2	26,3	42,2
Octobre	4,6	1,3	10,2	27,3	43,4
Novembre	4,5	1,0	9,9	25,9	41,3

* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 219,3 millions de francs en 1954 et 221,8 millions de francs en 1955. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

Le montant des versements effectués auprès des organismes d'assurance agréés pour l'exécution de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'exclusion des versements effectués à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, s'élève pour les années 1952, 1953 et 1954 respectivement à 1.225 millions, 1.236 millions et 1.239 millions de francs.

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1954 : 6.541.547 et au 31 décembre 1955 : 6.557.757.

² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233

32

Périodes	Indice général *	Indices par industries																						
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques briquetières	Industries verrières	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble				Lin, coton chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer 1		Ensemble 1
a) Indice des salaires horaires moyens																								
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1953 Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459	467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	492	444	464	469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530	
Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469	478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478	479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533
Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486	486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556
Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477	480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554
Décembre	507	531	507	509	529	510	512	468	497	489	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558
1955 Mars	508	518	496	510	522	512	512	468	491	491	532	513	523	504	486	468	432	535	508	487	467	465	465	556
Juin	514	528	494	518	535	520	521	471	495	499	541	519	530	511	491	469	431	535	505	494	498	461	468	566
Septembre ²	513																							
Décembre	522																							
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																								
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	110	112	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	116
1953 Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449	449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457	453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	531
Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458	458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468	463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539
Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469	467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553
Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469	467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	555
Décembre	488	467	463	464	492	488	479	426	469	474	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	555
1955 Mars	490	469	464	464	488	488	479	423	469	474	509	546	528	497	441	467	431	527	528	448	410	—	—	560
Juin	496	470	465	468	489	492	483	424	474	482	516	557	537	505	442	465	432	527	522	458	431	—	—	562
Septembre ²	496																							
Décembre	504																							
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																								
1940 Mars	113	112	125	117	109	116	106	113	111	112	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1953 Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427	432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485
Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432	435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486
Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432	442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444	446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495
Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444	448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510
Septembre	483	457	479	476	512	494	490	495	444	449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	510
Décembre	489	460	481	483	523	496	495	500	466	449	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	511
1955 Mars	493	462	484	483	518	498	495	500	469	452	521	527	524	501	483	436	442	472	508	511	457	—	—	505
Juin	497	462	487	483	516	501	496	500	471	459	518	540	529	507	478	435	441	472	504	517	479	—	—	505
Septembre ²	498																							
Décembre	507																							

* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages et les industries chimiques.

¹ Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

² Etant donné que l'Institut National de Statistique élabore un indice des salaires pour certains secteurs, la présente publication est dorénavant limitée à la communication des indices généraux.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1954 Moyenne	38	2,4	138,1	1,6	8,5	169,8	79,8	2,6	3,3	176,5	229,7	199,6	55,2	376,1	285,0
1955 Moyenne	38	2,4	133,2	1,5	7,6	182,9	83,9	2,9	3,9	189,7	228,6	210,2	56,0	399,9	284,5
1955 Mars	38	2,9	149,3	1,6	10,2	185,7	80,8	3,2	4,1	193,4	244,4	216,7	56,4	410,0	300,8
Avril	38	2,3	127,2	1,6	9,6	178,3	84,9	2,9	4,5	185,0	226,2	205,3	53,1	390,3	279,3
Mai	38	2,2	130,7	1,8	8,7	175,4	80,9	2,8	4,0	182,1	224,3	199,3	52,6	381,4	276,9
Juin	38	2,5	123,0	1,8	7,5	195,0	81,7	2,8	3,7	202,1	216,0	223,7	57,5	425,8	273,4
Juillet	38	2,5	134,5	2,0	7,7	175,0	90,3	2,9	4,2	182,3	236,7	195,4	56,2	377,8	292,9
Août	38	2,5	141,2	1,4	4,5	183,1	82,7	2,9	3,7	189,9	232,2	210,4	56,9	400,3	289,1
Septembre	38	2,3	128,5	1,3	4,8	178,3	78,8	3,1	4,2	185,1	216,3	209,1	56,8	394,2	273,0
Octobre	38	2,3	144,3	1,5	9,3	190,9	85,0	3,2	4,1	198,0	242,7	217,7	58,9	415,7	301,6
Novembre	38	2,1	121,2	1,2	6,7	179,8	84,8	2,8	3,6	186,0	216,4	208,4	53,9	394,3	270,2
Décembre	38	2,4	146,3	1,7	7,9	206,6	96,5	3,1	4,2	213,8	254,9	234,9	65,5	448,7	320,5
1956 Janvier	38	2,3	142,3	1,7	4,7	197,9	93,2	3,0	4,4	204,8	254,7	215,5	62,3	420,3	317,0
Février	38	2,3	114,6	1,3	5,7	184,1	80,7	2,9	3,7	190,6	204,7	204,3	54,4	395,0	259,0
Mars	38	2,3	130,2	1,5	8,6	190,8	84,5	3,3	4,5	197,9	227,8	211,8	60,9	409,7	288,7
Avril	38	2,3	112,2	1,5	8,7	209,5	92,7	3,0	4,9	216,3	218,5	225,6	62,1	441,9	280,6
Mai	38	2,1	116,1	1,6	6,2	208,0	88,9	2,9	4,6	214,6	215,8	220,4	64,6	435,0	280,3

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global *	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1954 Moyenne	678 ¹	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91	3,86
1955 Moyenne	703 ¹	28,3	20,8	30,5	76,2	30,3	76,2	213,3	91	3,84
1955 Mars	680	27,3	20,4	28,9	74,5	29,1	74,5	206,9	91	3,66
Avril	682	27,4	20,7	30,8	73,6	29,9	73,6	207,9	90	3,94
Mai	683	29,2	20,8	27,8	71,7	29,2	71,7	200,4	91	3,75
Juin	683	28,5	20,9	30,7	74,9	28,7	74,9	209,2	91	3,64
Juillet	684	30,1	21,0	34,2	84,0	35,8	84,0	238,1	91	4,13
Août	685	28,0	20,5	30,0	74,8	30,7	74,8	210,4	91	3,78
Septembre	684	27,5	20,4	29,2	72,5	27,9	72,5	202,2	91	3,64
Octobre	690	27,9	21,0	30,5	77,8	31,4	77,8	217,4	91	3,90
Novembre	696	27,5	21,0	30,2	76,8	30,4	76,8	214,2	92	4,21
Décembre	703	28,0	21,2	34,6	82,6	29,5	82,6	229,4	92	3,84
1956 Janvier	711	32,0	22,1	34,5	90,9	38,2	90,9	254,5	92	4,00
Février	717	28,9	21,8	29,5	75,7	30,0	75,7	210,8	92	3,78
Mars	718	28,5	21,7	31,9	79,3	30,7	79,3	221,2	91	3,69
Avril	720	29,5	22,6	31,3	77,8	31,9	77,8	218,8	91	4,00
Mai	723	30,2	22,7	31,1	77,3	30,3	77,3	215,9	92	3,83

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits ...</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1954 Moyenne	410	384	458	334	422	550	438	278	410	450	304	317	271	341
1955 Moyenne	419	378	429	343	433	551	458	283	432	446	317	337	270	324
1955 Mars	417	370	418	330	434	550	468	287	431	441	320	336	282	324
Avril	418	370	415	334	434	550	468	287	430	443	318	336	274	328
Mai	418	373	429	340	434	550	468	280	433	446	320	339	274	325
Juin	419	366	450	348	432	551	456	279	434	446	315	339	257	324
Juillet	418	366	429	349	432	551	456	279	432	447	316	339	260	321
Août	419	388	417	339	433	551	458	285	430	447	316	340	260	321
Septembre	420	390	423	344	432	552	458	285	427	447	317	340	261	321
Octobre	420	392	434	345	433	552	458	285	428	448	319	340	269	320
Novembre	420	382	429	349	434	552	459	285	434	447	320	340	270	328
Décembre	423	374	440	364	439	552	459	285	452	447	321	342	271	330
1956 Janvier	426	379	442	374	445	552	459	295	464	448	321	342	272	328
Février	430	402	446	386	447	552	459	299	470	448	324	343	278	329
Mars	429	386	449	392	446	552	467	294	465	448	324	343	278	331
Avril	429	388	454	401	443	552	467	288	459	448	323	342	275	332
Mai	427	380	452	403	447	556	485	288	454	450	322	340	277	327

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caout-chouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits ...</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1954 Moyenne	233	629	465	379	436	325	483	347	252	464	427	471	392	450
1955 Moyenne	386	677	489	375	405	317	485	421	244	471	460	524	408	505
1955 Mars	310	682	486	386	420	319	491	476	250	470	453	520	402	488
Avril	312	682	486	386	420	322	487	473	246	470	459	524	409	492
Mai	317	682	486	380	415	316	486	444	244	470	456	518	409	488
Juin	380	682	486	378	416	314	487	432	242	470	456	517	409	491
Juillet	450	682	487	380	410	331	489	405	244	470	459	521	410	502
Août	469	680	487	373	402	320	486	395	242	470	464	528	411	514
Septembre	489	678	488	368	391	315	484	378	243	473	467	530	411	530
Octobre	421	669	497	363	385	313	479	361	242	473	467	530	415	521
Novembre	430	668	500	362	384	310	472	381	240	473	472	536	417	533
Décembre	433	668	500	359	390	299	472	384	236	473	481	551	417	563
1956 Janvier	380	668	508	363	393	302	482	387	236	476	484	560	419	556
Février	341	669	509	368	394	302	483	428	239	477	486	561	419	567
Mars	323	679	507	366	391	304	476	430	236	477	487	561	422	561
Avril	309	685	507	366	392	304	476	426	236	478	487	562	426	550
Mai	273	678	496	365	401	301	468	423	235	478	486	564	427	527

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45²
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)		Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)	Allemagne occidentale (Statistische Bundesamt)
					Matières de base 1	Produits manufacturés 2			
1954 Moyenne	99	100	98	101	98	100	100	101	100
1955 Moyenne	101	101	98	102	105	104	104	101	103
1955 Mars	101	100	98	102	104	102	102	101	101
Avril	101	100	97	102	102	103	102	101	100
Mai	101	100	99	102	102	103	103	101	101
Juin	101	100	96	102	103	103	103	101	102
Juillet	101	100	97	102	106	104	105	101	103
Août	101	105	98	102	107	104	104	101	103
Septembre .	101	101	99	102	107	105	105	101	103
Octobre ...	101	101	99	102	105	105	105	101	104
Novembre .	101	101	99	102	105	105	107	101	105
Décembre .	102	101	100	102	107	106	107	101	106
1956 Janvier ...	103	102	100	103	106	106	108	101	105
Février ...	104	102	103	104	106	106	109	102	p106
Mars	103	102	101	104	107	p108	109	102	p106
Avril	103	103	p102	106	p106	p108		102	p106
Mai	103		p103		p107	p108			

1 Matières de base (à l'exclusion de combustibles) utilisées dans les industries manufacturières non alimentaires.

2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1954 Moyenne .	100,3	102,7	99,2	100,0
1955 Moyenne .	100,8	101,6	99,2	101,0
1955 Mars	100,0	101,0	98,2	100,5
Avril	99,6	99,8	98,8	100,5
Mai	99,2	99,0	98,8	100,5
Juin	99,8	99,9	99,0	100,5
Juillet	100,9	101,6	99,4	101,0
Août	101,4	102,3	99,6	101,1
Septembre .	101,8	102,8	99,9	101,2
Octobre ...	101,8	102,8	99,8	101,3
Novembre .	102,1	103,0	99,9	102,6
Décembre .	102,2	103,1	100,0	102,7
1956 Janvier ...	102,2	103,0	100,1	103,0
Février ...	102,4	103,2	100,3	103,2
Mars	102,9	104,0	100,5	103,4
Avril	102,9	103,6	100,8	103,8
Mai	103,3	104,0	101,1	104,3

PRODUCTION

I. — COMBUSTIBLES ET PRODUITS METALLURGIQUES

55¹

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de Houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond. et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne	87	125	408	853	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502
1954 Moyenne	91	126	356	800	598	414	771	2.497	24,0	2.815
1955 Moyenne	87	120	344	806	602	401	845	2.498	24,6	371
1955 Mars	86	118	370	316	626	445	908	2.665	26,7	1.467
Avril	86	120	339	300	592	414	848	2.493	24,7	1.367
Mai	86	119	326	288	583	397	816	2.410	23,8	1.294
Juin	87	119	357	316	630	414	878	2.595	25,7	1.233
Juillet	81	113	247	210	449	298	672	1.876	19,9	1.031
Août	85	117	354	308	598	372	837	2.469	25,4	860
Septembre	86	119	360	325	626	417	861	2.590	25,7	721
Octobre	89	121	373	346	649	426	897	2.691	25,8	593
Novembre	93	126	351	321	625	410	857	2.564	23,8	497
Décembre	94	127	383	351	703	435	914	2.786	25,5	371
1956 Janvier	95	127	358	320	632	418	880	2.608	23,9	281
Février	92	123	319	282	554	372	863	2.390	23,0	449
Mars	94	126	383	351	668	450	998	2.850	26,1	377
Avril	92	125	344	324	620	391	864	2.543	23,1	316
Mai	p	123	344	328	632	401	872	2.577		300

¹Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mise en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Foute	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1954 Moyenne	512	4.592	115	560	365	47	385	413	302
1955 Moyenne	550	4.328	129	571	453	50	449	492	366
1955 Mars	577	4.374	157	610	291	51	477	522	403
Avril	558	4.352	125	572	384	51	451	493	363
Mai	558	4.309	97	538	524	51	449	471	346
Juin	540	4.334	109	519	446	51	440	497	368
Juillet	556	4.347	80	542	480	51	434	455	287
Août	570	4.336	116	538	520	50	440	481	359
Septembre	541	4.364	135	574	533	51	460	512	395
Octobre	457	4.110	152	590	473	48	441	501	393
Novembre	562	4.383	150	608	498	51	459	500	371
Décembre	600	4.409	166	579	487	51	490	542	416
1956 Janvier	600	4.444	156	609	536	51	489	542	416
Février	561	4.451	119	600	502	51	442	493	379
Mars	609	4.528	164	592	547	p 51	p 498	p 560	p 426
Avril	590	4.542	155	594	594			p 513	
Mai	p 608		p 157					p 508	

II. — PRODUITS TEXTILES

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1954 Moyenne .	729	6.062	181	7.662	565	1.831	1.371	2.597	629	3.284	6.425	2.091	604
1955 Moyenne .	731	r 6.337	193	7.378	511	1.996	1.474	2.655	592	3.513	6.176	2.371	586
1955 Janvier ...	823	6.328	223	7.783	576	1.984	1.367	2.766	662	3.191	6.213	2.203	609
Février ...	813	6.316	215	7.727	524	1.876	1.385	2.555	678	3.287	6.203	2.301	563
Mars	886	7.170	202	8.629	590	1.999	1.495	2.761	697	3.667	6.964	2.437	598
Avril	823	6.221	225	6.952	515	1.810	1.466	2.705	580	3.262	6.034	2.369	559
Mai	709	6.324	174	6.552	455	1.683	r 1.421	2.817	534	3.128	5.605	2.273	491
Juin	694	6.927	197	7.876	480	2.003	r 1.578	2.645	615	3.881	6.319	2.469	617
Juillet	514	5.179	192	4.077	341	1.078	r 1.147	1.988	482	3.187	4.798	1.891	402
Août	555	5.847	205	6.896	423	2.155	1.418	2.723	423	3.192	5.396	2.217	520
Septembre .	676	6.762	159	8.602	512	2.216	1.561	2.653	504	3.889	6.370	2.555	631
Octobre ...	788	6.855	181	7.444	571	2.304	1.657	2.721	600	3.570	6.695	2.619	659
Novembre .	733	6.681	155	7.334	534	2.382	1.566	2.738	645	3.882	6.557	2.561	659
Décembre .	757	7.435	182	8.668	610	2.456	1.632	2.782	679	4.021	6.953	2.563	722
1956 Janvier ...	844	7.002	220	7.702	566	2.246	1.521	2.753	618	3.496	6.570	2.530	662
Février ...	721	6.884	205	7.478	483	2.253	1.449	2.617	609	3.316	6.036	2.468	615
Mars	784	8.091	193	8.630	467	2.265	1.653		656	3.301	6.890	2.654	762

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

r Chiffres rectifiés.

III. — PRODUITS DIVERS

56²

Source : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5	
				Azote primaire	Azote dans les engrais fins		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
											sucres bruts	sucres raffinés							
(milliers de tonnes)						(millions de pièces)				(milliers de tonnes)									
1936-1938 Moy	250 ¹	117 ²	154 ²	18,6	17,2	10,8	21,6	3,8	174	12,5	17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1954 Moyenne	365	130	146	17,4	16,3	10,9	22,8	4,0	190	12,7	26,6	14,5	254	20,8	12,6	19,7	4.757	3,4	34,0
1955 Moyenne	391	151	148	17,4	16,3	10,9	22,8	4,0	190	12,7	30,2	15,2	267	21,3	13,2	21,5	4.473	3,8	35,9
1955 Février	255	141	102	18,1	17,1	12,5	22,5	4,0	93	9,5	5,0	12,1	209	17,1	10,9	14,0	4.478	4,5	36,5
Mars	237	159	147	20,1	18,9	18,2	25,7	4,6	99	10,2	—	14,1	186	19,6	12,0	18,4	5.046	5,5	44,3
Avril	425	140	159	19,8	18,7	15,9	23,2	4,4	131	12,2	—	12,8	145	18,3	15,3	25,6	4.527	4,3	37,3
Mai	436	157	155	19,1	18,0	2,2	21,9	3,7	214	12,4	0,1	12,6	121	18,8	13,8	13,1	4.365	3,6	35,3
Juin	477	161	136	18,4	17,3	3,4	23,7	4,4	257	14,7	—	12,4	106	23,4	15,1	24,1	5.057	3,4	34,6
Juillet	457	137	156	19,3	18,1	3,0	18,7	2,9	248	13,7	—	13,4	80	24,1	15,5	18,4	3.709	3,0	28,1
Août	449	149	203	19,6	18,3	7,6	20,8	3,7	245	14,5	—	12,7	46	23,7	14,6	14,7	3.575	3,7	30,2
Septembre	493	163	185	16,6	15,4	13,1	23,9	4,3	257	14,6	0,2	13,2	18	21,9	14,2	28,1	3.525	3,6	32,4
Octobre	466	153	190	—	—	7,9	23,9	4,2	244	15,6	123,9	24,1	106	20,4	11,9	20,1	4.927	3,7	40,0
Novembre	403	150	126	17,0	15,8	17,5	21,9	4,1	204	12,6	181,1	23,4	234	24,6	12,2	20,8	4.750	3,8	38,0
Décembre	373	163	125	20,9	19,3	22,1	24,8	4,4	170	11,3	50,0	14,8	267	22,7	13,2	31,4	5.071	2,9	36,2
1956 Janvier	283	149	97	20,8	19,8	19,5	24,8	4,2	128	10,6	—	12,4	243	18,7	10,9	15,6	5.142	3,3	40,0
Février	92	143	50	17,2	17,0	7,6	25,8	4,1	88	9,1	2,7	13,2	225	17,1	9,3	18,7	4.726	4,5	34,9
Mars	321	p158	p142	21,0	20,4	21,8	26,2	4,8	p103	p10,5	1,0	16,2	200	21,5	14,2	34,4	5.460	5,2	45,9
Avril	427			20,4	19,8	18,6	p24,8	p4,5			2,7	13,2	174	17,0	14,3	13,1	4.932	4,0	36,3

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberghe; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprotts et crevettes.

IV. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels 2	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1954 Moyenne	35,0	442	404	881	16,6	16,3	881
1955 Moyenne	33,1	464	436	933	21,7	10,7	944
1955 Février	40,1	451	401	892	23,7	1,7	914
Mars	42,1	478	468	988	20,3	5,9	1.003
Avril	33,6	432	430	896	30,8	6,9	920
Mai	30,6	415	426	871	27,5	2,3	896
Juin	30,8	423	421	875	30,9	1,8	904
Juillet	20,9	391	386	798	22,0	10,0	810
Août	28,3	450	420	899	22,7	13,0	908
Septembre	29,8	476	425	931	18,1	6,0	943
Octobre	29,7	480	453	962	12,3	26,6	948
Novembre	29,9	513	471	1.014	12,6	25,8	1.001
Décembre	39,5	559	494	1.093	17,0	24,9	1.085
1956 Janvier	45,5	537	458	1.041	24,4	20,6	1.044
Février	40,9	521	442	1.003	20,7	22,8	1.001
Mars	38,8	529	474	1.041	20,5	33,4	1.028
Avril	33,3	489	435	957	20,0	28,2	949

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1954 et 1955 : 218.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

2 Jusqu'en décembre 1955 : production brute.

V. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) ¹

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

	Production					Importations	Exportations	Solde importation exportation	Total de gaz disponible en Belgique
	des usines à gaz	des cokeries		des charbon- nages	total				
		total	dont production destinée aux fournitures industrielles directes						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) + (2) + (4)	(6)	(7)	(8) = (6) - (7)	(9) = (5) + (8)	
1954 Moyenne	1,10	152,45	83,74	8,94	162	0,07	3,62	-3,55	159
1955 Moyenne	0,62	158,71	91,74	12,77	172	0,31	3,94	-3,63	168
1955 Janvier	0,86	170,04	93,85	12,10	183	0,41	4,78	-4,37	179
Février	0,75	157,55	88,86	11,34	169	0,03	0,29	-0,26	169
Mars	0,89	178,95	102,32	12,22	192	0,09	4,80	-4,71	187
Avril	0,80	160,65	95,27	11,20	173	0,05	4,14	-4,09	169
Mai	0,88	159,01	92,58	11,71	171	0,23	4,45	-4,22	167
Juin	0,90	156,69	92,56	12,25	170	0,33	4,10	-3,77	166
Juillet	0,55	150,63	88,39	9,73	161	0,19	3,99	-3,80	157
Août	0,43	158,15	95,36	10,48	169	0,43	2,51	-2,08	167
Septembre	0,40	155,69	90,85	12,60	169	0,38	4,31	-3,93	165
Octobre	0,36	125,83	65,74	17,64	144	0,75	4,15	-3,40	141
Novembre	0,32	158,41	93,17	15,49	174	0,41	4,62	-4,21	170
Décembre	0,26	172,86	101,88	16,43	190	0,43	5,19	-4,76	185
1956 Janvier	0,27	178,09	103,73	18,28	197	0,44	5,70	-5,26	191
Février	1,37	176,70	92,01	19,65	198	0,62	6,53	-5,91	192
Mars	0,29	177,32	101,52	16,69	194	0,41	6,47	-6,06	188

¹ La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (3) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) La production de gaz renseignée à la colonne (4) comprend le gaz de charbonnage livré tel quel et le gaz de charbonnage réformé auxquels sont mélangés éventuellement des gaz de pétrole liquéfiés, réformés ou non.

d) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.

e) Le nombre total de cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1955 et 1956) s'élève à 18.

CONSOMMATION *

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65¹

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements 1		Ameublement 1		Art. de ménage et divers 1		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
Avril	548	565	641	636	683	742	415	445	240	241	625	664	549	582
Mai	533	518	599	624	655	718	403	424	229	234	620	659	471	521
Juin	467	551	537	575	642	716	411	430	236	241	620	658	404	475
Juillet	578	586	621	572	793	813	438	444	241	231	667	671	403	440
Août	379	572	536	514	699	753	419	422	227	231	616	662	413	425
Septembre	499	491	620	667	695	771	408	446	235	235	637	672	541	591
Octobre	602	639	574	629	701	794	427	445	244	244	650	696	595	674
Novembre	572	566	544	583	995	1.124	433	429	226	224	638	670	515	564
Décembre	629	662	605	637	1.160	1.290	505	525	256	256	781	828	533	603
	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956
Janvier	421	593	543	581	616	688	431	446	223	225	674	706	716	707
Février	366	377	550	520	604	609	423		220	235	647	744	527	589
Mars	460	601	626	700	661	837	446		247	258	698	755	574	686
Avril	565	528	636	643	742	765	445		241		664		582	

* Pour la consommation de sucre, voir tableau no 562.

¹ Indices rectifiés.

B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie			Parf.		
		Pâtisseries	Non pâtisseries	Restaurants	Total	Aunages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets sports, voyage
1955 Avril	118	131	127	121	129	116	166	139	115	122	113	114	113	110	125	113	109	99	91	92	114	74
Mai	109	117	110	113	114	102	135	119	112	111	104	119	111	110	129	113	99	87	88	88	110	68
Juin	107	112	102	106	108	103	124	110	132	115	94	116	104	107	108	107	111	80	79	79	111	80
Juillet	118	105	110	114	108	102	138	123	169	133	107	118	112	115	125	116	114	99	83	85	131	115
Août	97	99	96	113	99	65	75	78	98	85	89	104	96	112	112	112	107	89	158	148	113	71
Septembre	111	119	107	114	114	98	106	100	105	103	116	139	127	112	155	119	105	93	178	166	107	48
Octobre	120	126	113	123	121	108	168	147	126	131	106	108	107	114	182	125	109	111	103	105	107	84
Novembre	131	120	129	126	123	99	131	106	126	119	102	100	101	99	160	109	120	256	139	156	106	378
Décembre	158	158	186	147	166	91	139	119	165	146	108	115	111	140	206	151	248	264	219	225	161	226
1956 Janvier	107	123	111	119	119	98	90	85	135	107	133	89	113	99	140	106	114	97	105	104	99	38
Février	96	138	127	97	130	79	61	55	89	77	87	93	90	91	136	99	100	90	85	85	89	31
Mars	132	168	157	136	155	139	148	131	131	128	132	126	129	127	144	130	126	122	108	110	123	66
Avril	p110	124	114	128	121	p114	p136	p107	p108	p108	p113	110	p112	112	143	117	101	95	97	97	107	60

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement				Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et merceries, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1955 Avril	176	145	104	111	106	116	117	134	98	94	74	90	94	81	109	118	107
Mai	137	114	94	112	103	115	106	122	104	95	107	111	116	113	105	127	108
Juin	112	80	115	114	106	115	96	105	92	99	116	95	124	160	121	102	120
Juillet	113	84	122	110	101	114	89	147	93	102	209	98	124	113	141	115	108
Août	69	52	44	109	102	114	80	113	97	101	180	102	112	128	90	70	119
Septembre	93	89	57	116	104	118	111	179	98	96	136	80	108	124	87	95	117
Octobre	140	144	87	121	108	122	131	139	106	100	126	77	109	119	102	100	p109
Novembre	110	83	66	112	99	115	117	151	100	97	119	102	105	103	101	p 78	p109
Décembre	114	86	110	p133	115	p143	p127	103	112	132	133	156	123	114	126	p104	p125
1956 Janvier	107	78	98	p120	99	p129	p111	131	93	101	68	108	92	118	92	p 75	p106
Février	64	39	48	p122	103	p127	p115	92	p94	92	53	111	78	p151	74	p 70	p117
Mars	164	122	107	p126	114	p131	p136	146	122	106	78	141	105	p102	109	p 85	p122
Avril	p151	120	96											p 83	p 98		

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66
(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy.	16,2	49,4	430	1.097
1954 Moyenne	12,3	42,4	688	819
1955 Moyenne	13,1	44,7	720	788
1955 Mai	11,4	46,8	715	821
Juin	12,6	55,3	825	7 865
Juillet	13,9	42,5	743	746
Août	12,0	40,5	820	821
Septembre	15,9	51,4	735	800
Octobre	19,4	47,4	716	814
Novembre	16,4	52,8	702	746
Décembre	13,9	50,0	712	798
1956 Janvier	12,2	55,5	947	980
Février	10,2	31,4	348	471
Mars	9,6	31,2	626	678
Avril	12,7	48,2	851	781
Mai	12,4	41,5	748	796

(7) Chiffre rectifié.

III. — ABATTAGES DANS LES 67
12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Oveaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy.	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1954 Moyenne	20,1	4,1	11,1	31,6	6,1
1955 Moyenne	21,0	3,7	10,9	31,3	5,6
1955 Avril 1	19,8	3,2	12,7	29,4	2,9
Mai 1	21,0	3,2	13,0	31,7	2,2
Juin 1	20,3	3,1	13,0	31,4	1,7
Juillet	18,4	3,1	10,1	28,0	1,3
Août	21,8	3,6	11,5	34,0	1,8
Septembre	21,7	3,6	9,5	29,6	3,8
Octobre	21,7	3,9	9,3	32,9	9,5
Novembre	23,2	4,3	9,5	34,0	13,1
Décembre	19,5	4,2	8,2	31,1	9,5
1956 Janvier	20,5	4,2	8,5	33,7	9,1
Février	20,2	3,8	10,1	34,7	8,6
Mars	18,3	3,8	10,9	31,1	3,5
Avril	19,4	3,6	10,9	33,0	2,4

1 Estimation.

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	— 13	106
1954 Moyenne	291	557	107	955	956	— 1	100
1955 Moyenne	319	604	111	1.034	996	38	96
1955 Janvier	313	575	116	1.004	1.019	— 15	101
Février	265	549	105	919	973	— 54	106
Mars	296	632	107	1.035	1.021	14	99
Avril	315	611	109	1.035	999	36	97
Mai	315	591	109	1.015	971	44	96
Juin	321	611	108	1.040	985	55	95
Juillet	400	527	124	1.051	997	54	95
Août	369	597	109	1.075	1.011	64	94
Septembre	331	625	108	1.064	1.006	58	94
Octobre	307	648	113	1.068	1.009	59	94
Novembre	284	657	109	1.050	986	64	94
Décembre	313	629	118	1.060	978	82	92
1956 Janvier	325	584	140	1.049	1.015	34	97
Février	271	566	126	963	1.022	— 59	106
Mars	308	706	137	1.151	1.035	116	90

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic

1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)		(milliers)	(millions)				
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1954 Moyenne	264	97	58	322	18,9	630	5.104	162	218	90	470
1955 Moyenne	279	100	67	346	19,4	654	5.745	175	261	111	547
1955 Février	251	106	60	311	19,1	602	5.163	148	255	98	501
Mars	285	118	70	355	19,8	627	5.866	162	280	110	551
Avril	280	101	68	348	19,4	643	5.760	179	255	109	543
Mai	260	90	67	327	19,7	641	5.486	166	254	107	527
Juin	283	96	68	351	19,1	657	5.857	181	257	111	549
Juillet	242	78	64	306	17,3	701	4.953	149	241	94	484
Août	288	97	65	353	17,9	681	5.814	183	257	108	548
Septembre	300	98	68	368	19,8	659	5.935	193	262	101	555
Octobre	302	95	69	371	19,8	647	6.210	197	268	106	571
Novembre	297	97	71	368	20,6	670	6.224	197	268	129	594
Décembre	298	106	76	374	21,0	683	6.276	184	286	146	617
1956 Janvier	263	99	64	327	20,4	660	5.592	162	261	118	541
Février	225	81	63	288	19,2	596	4.799	143	235	138	516
Mars	305	108	78	383	21,2	685	6.463	201	295	153	649
Avril	277	96	64	341	21,0	692	5.851				551

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)									
1954 Moyenne ...	470	5.103	194	2.239	794	681	894	27	254	20
1955 Moyenne	547	5.745	185	2.504	946	792	1.011	27	259	21
1955 Janvier	518	5.393	112	2.752	852	755	623	22	259	18
Février	501	5.163	108	2.486	861	761	669	20	239	19
Mars	551	5.866	127	2.879	908	872	767	22	268	23
Avril	543	5.760	117	2.507	983	800	1.088	19	225	21
Mai	527	5.486	110	2.346	956	753	1.048	18	236	19
Juin	549	5.857	106	2.521	962	779	1.206	18	245	20
Juillet	484	4.953	88	2.084	924	601	1.004	15	218	19
Août	548	5.814	83	2.509	976	767	1.154	43	264	18
Septembre ...	555	5.935	94	2.499	961	767	1.232	81	281	20
Octobre	571	6.210	450	2.412	983	833	1.267	19	224	22
Novembre ...	594	6.224	569	2.405	957	861	1.070	22	316	24
Décembre	617	6.276	257	2.650	1.034	951	1.009	23	330	22
1956 Janvier	541	5.592	108	2.474	961	861	796	19	304	69
Février	516	4.799	114	2.056	798	897	488	23	348	75
Mars	649	6.463	180	2.741	1.063	1.040	1.004	27	338	70

¹ Depuis janvier 1956, y compris transports militaires.

B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
1954 Moyenne ...	2.867	100	1.546	171	268	636	8	135	3	1.423
1955 Moyenne	3.028	95	1.625	180	307	688	8	122	3	1.201
1955 Janvier	2.833	32	1.834	162	279	391	2	130	3	791
Février	2.636	30	1.626	146	287	417	1	127	3	716
Mars	2.956	32	1.796	151	343	487	2	141	4	691
Avril	3.124	28	1.692	182	318	773	2	126	3	898
Mai	2.889	25	1.504	190	304	749	1	114	2	884
Juin	3.135	26	1.587	197	312	871	2	137	3	929
Juillet	2.515	29	1.264	180	238	696	1	105	2	781
Août	3.078	27	1.580	190	311	827	23	117	3	957
Septembre ...	3.194	33	1.621	183	327	844	52	131	3	1.021
Octobre	3.399	330	1.594	191	325	867	3	87	2	2.744
Novembre ...	3.371	419	1.629	190	299	710	1	120	3	2.453
Décembre	3.206	131	1.771	198	341	629	2	133	1	1.552
1956 Janvier	2.866	28	1.669	156	338	530	1	128	16	690
Février	2.229	31	1.405	111	297	256	1	115	13	368
Mars	3.300	39	1.864	170	369	676	2	164	16	795

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lost								
1954 Moyenne ...	1.075	2.634	1.276	924	150	1.091	3.563	1.561	679	3.575	1.570	853
1955 Moyenne	1.144	2.830	1.439	979	163	1.234	3.632	1.636	697	3.640	1.643	934
1955 Mai	1.145	2.926	1.663	941	164	1.193	3.665	1.644	701	3.671	1.671	948
Juin	1.069	2.650	1.397	930	159	1.322	3.609	1.636	726	3.569	1.606	923
Juillet	770	1.989	1.088	587	147	673	3.006	1.333	508	3.012	1.344	793
Août	1.236	3.048	1.604	1.083	172	934	3.583	1.607	682	3.887	1.766	1.063
Septembre ...	1.224	3.120	1.660	999	201	1.167	3.802	1.727	722	3.691	1.686	986
Octobre	1.183	2.895	1.540	984	189	1.425	3.967	1.797	741	3.833	1.717	1.009
Novembre	1.263	3.144	1.593	1.091	185	1.036	3.749	1.638	654	3.775	1.703	993
Décembre ...	1.257	3.165	1.644	1.081	187	1.782	3.744	1.676	617	3.941	1.786	1.109
1956 Janvier	1.243	2.983	1.414	1.057	171	1.321	3.845	1.775	759	3.771	1.696	1.049
Février	1.169	2.943	1.671	967	169	1.426	1.809	822	244	1.723	800	541
Mars	1.392	3.192		1.209	240		4.000	1.804	695	4.254	1.941	1.270
Avril	1.309	3.150		1.100	182		4.043	1.909	790	3.975	1.879	1.163
Mai	1.281	3.091		1.117	180		4.202	1.923	781	3.998	1.816	1.123

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1954 Moyenne	146	119	113	144	115	85	133	62
1955 Moyenne	184	154	155	182	152	118	144	155
1955 Mai	176	142	161	168	140	95	138	179
Juin	225	157	148	218	137	143	194	211
Juillet	242	201	183	242	207	120	156	170
Août	186	151	228	199	162	137	184	218
Septembre	179	164	150	171	157	103	152	196
Octobre	166	144	189	165	151	88	185	212
Novembre	153	129	175	149	127	64	129	131
Décembre	216	180	162	208	166	106	112	97
1956 Janvier	208	183	175	203	170	91	101	87
Février	177	154	134	184	166	103	53	65
Mars	205	182		198	189			
Avril	183	146		188	134			
Mai	200	178		203	183			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
1954 Moyenne ...	6.838	3.672	2.914	580	14.004	1.745	1.317	1.062	134	4.258	169,7	86,2	69,3	17,8	343,0
1955 Moyenne ...	7.161	3.845	3.379	698	15.083	1.881	1.370	1.319	167	4.737	184,8	92,1	84,8	23,1	384,8
1955 Janvier ...	6.011	2.757	2.622	469	11.859	1.653	1.094	1.138	109	3.994	165,3	67,2	75,2	15,6	323,3
Février ...	5.936	3.118	2.769	536	12.359	1.599	1.177	1.140	128	4.044	166,2	73,3	75,0	17,2	331,7
Mars	6.417	3.578	3.036	596	13.627	1.792	1.283	1.276	143	4.494	178,7	83,7	81,8	19,4	363,6
Avril	7.070	3.996	3.504	644	15.214	1.842	1.417	1.352	156	4.767	183,4	99,1	85,6	20,6	388,7
Mai	7.584	4.205	3.710	699	16.198	1.938	1.478	1.369	163	4.948	196,1	102,2	90,5	22,6	411,4
Juin	7.200	4.534	3.928	768	16.430	1.869	1.629	1.524	182	5.204	186,4	111,4	93,3	25,3	416,4
Juillet ...	6.870	4.224	3.672	824	15.590	1.738	1.459	1.428	197	4.822	171,3	104,6	91,1	27,3	394,3
Août	7.583	4.285	3.811	732	16.411	1.929	1.434	1.496	180	5.039	191,6	94,4	94,9	24,4	405,3
Septembre ...	8.024	4.013	3.723	738	16.498	2.111	1.377	1.409	177	5.074	197,5	93,4	89,8	24,9	405,6
Octobre ...	8.187	4.216	3.583	742	16.728	2.129	1.507	1.398	182	5.216	206,3	100,6	89,9	26,0	422,8
Novembre ...	7.394	3.728	3.118	747	14.987	1.934	1.322	1.180	180	4.566	180,5	91,8	70,9	25,7	368,9
Décembre ...	7.661	3.484	3.078	875	15.098	2.038	1.261	1.167	204	4.670	193,9	83,9	79,0	28,4	385,2
1956 Janvier ...	6.839	3.120	3.054	626	13.639	1.886	1.145	1.157	150	4.338	186,8	71,6	74,8	22,0	355,2

COMMERCE EXTERIEUR

DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

75

D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- alement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1955 Avril	1.338	172	2.495	1.092	233	668	2.485	1.990	546	115	11.134	2.872		
Mai	1.448	174	2.368	1.314	208	586	3.052	2.011	504	67	11.732	2.815		
Juin	1.548	197	2.354	1.127	165	609	2.470	1.987	510	107	11.074	2.602		
Juillet	1.265	165	2.701	1.183	149	595	2.918	1.990	477	90	11.533	2.818		
Août	1.473	148	2.959	1.183	143	608	2.510	1.608	523	97	11.252	2.560		
Septembre ...	1.619	182	2.667	1.278	140	606	2.791	1.778	620	109	11.790	2.655		
Octobre	1.919	181	2.805	1.257	150	715	3.524	1.782	624	97	13.054	2.858		
Novembre	1.764	198	2.974	1.262	110	746	2.834	1.772	548	107	12.315	2.847		
Décembre ...	1.708	227	3.057	1.362	114	744	3.021	2.336	537	127	13.233	3.091		
1956 Janvier	1.594	157	3.133	1.259	143	676	2.967	1.950	433	35	12.347	3.074		
Février	1.398	139	2.540	1.204	129	640	3.017	2.074	494	40	11.675	3.548		
Mars	1.877	184	2.946	1.537	240	770	3.014	2.635	671	63	13.937	3.145		
Avril	p										13.210	2.949		
<i>Exportations.</i>														
1955 Avril	376	19	840	617	150	806	6.388	1.333	406	149	11.084	4.715	— 50	99,6
Mai	321	19	795	568	103	795	5.904	1.136	390	144	10.175	4.674	—1.557	86,7
Juin	416	20	932	862	94	760	7.114	1.222	401	155	11.976	4.244	+ 902	108,1
Juillet	384	23	764	733	96	574	5.364	1.046	364	106	9.454	4.132	—2.079	82,0
Août	336	29	825	716	63	730	5.828	1.232	441	119	10.319	4.166	— 933	91,7
Septembre ...	341	22	797	914	71	848	6.853	1.198	538	132	11.714	4.324	— 76	99,4
Octobre	513	19	905	922	75	818	8.103	1.457	567	160	13.539	4.746	+ 485	103,7
Novembre ...	548	18	846	751	66	570	6.922	1.439	533	120	11.813	5.087	— 502	95,9
Décembre	634	20	1.014	892	87	1.124	8.525	1.333	605	190	14.424	4.671	+1.191	109,0
1956 Janvier	493	18	928	913	85	893	7.791	1.334	471	149	13.075	5.064	+ 728	105,9
Février	439	17	844	521	103	885	6.994	1.288	478	156	11.725	6.263	+ 50	100,5
Mars	524	30	882	730	119	863	7.883	1.587	557	155	13.330	6.096	— 607	95,6
Avril	p										13.606	4.993	+ 396	103,0
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1955 Avril	188	9,9	2.199	1.127	19,0	141	150	36,6	5,2	1,6	3.877			
Mai	240	9,9	2.259	1.348	16,8	109	145	32,7	5,2	1,1	4.167			
Juin	258	10,6	2.463	1.183	13,2	117	172	32,8	5,5	1,6	4.256			
Juillet	191	9,4	2.345	1.226	11,8	112	150	40,1	5,1	0,9	4.092			
Août	231	8,7	2.562	1.275	11,9	106	152	42,1	5,1	1,8	4.396			
Septembre ...	257	9,9	2.499	1.358	11,2	108	163	26,9	6,1	1,7	4.441			
Octobre	364	9,9	2.550	1.272	12,4	143	165	42,8	5,9	2,2	4.567			
Novembre ...	355	10,3	2.324	1.294	9,4	147	149	27,4	5,6	3,0	4.325			
Décembre ...	260	11,5	2.248	1.389	9,5	148	170	36,5	5,5	3,1	4.281			
1956 Janvier	245	9,3	2.108	1.296	11,5	141	165	33,8	4,5	1,8	4.016			
Février	206	6,9	1.634	1.149	10,8	122	123	31,4	4,6	2,1	3.290			
Mars	280	10,9	2.239	1.465	19,3	175	165	52,6	5,9	3,7	4.417			
Avril	p										4.479			
<i>Exportations.</i>														
1955 Avril	57	0,8	401	695	10,6	304	791	37,3	4,7	49,3	2.351			
Mai	56	1,2	400	592	7,4	303	739	29,6	4,4	44,2	2.177			
Juin	99	1,9	514	950	6,6	308	850	25,5	5,3	61,2	2.822			
Juillet	71	2,2	460	797	6,7	209	664	33,4	4,0	40,6	2.288			
Août	53	3,0	464	759	4,6	346	777	26,3	4,8	39,9	2.477			
Septembre ...	51	2,1	489	904	5,3	356	814	27,0	5,1	55,3	2.709			
Octobre	85	1,0	459	957	5,4	303	941	29,4	6,0	66,4	2.853			
Novembre ...	100	5,8	402	746	4,9	208	772	28,3	5,0	49,9	2.322			
Décembre ...	111	1,7	453	894	6,2	448	1.054	26,3	6,5	87,6	3.088			
1956 Janvier	83	1,4	380	857	5,9	341	815	24,7	5,3	68,8	2.582			
Février	64	2,5	230	466	7,1	336	661	26,7	5,1	74,0	1.872			
Mars	56	1,3	289	648	7,9	286	789	31,7	6,4	71,0	2.186			
Avril	p										2.725			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		Total
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1955 Mai	147	137	284	112	39	151	3.135	1.087	4.222
Juin	125	122	247	98	39	137	2.351	937	3.288
Juillet	121	134	255	90	36	126	2.618	1.031	3.649
Août	109	99	208	83	28	111	1.905	646	2.551
Septembre	109	105	214	81	29	110	1.878	658	2.536
Octobre	116	125	241	82	31	113	2.383	894	3.277
Novembre	124	116	240	97	33	130	2.228	764	2.992
Décembre	141	172	313	115	57	172	2.761	1.378	4.139
1956 Janvier	166	298	464	136	100	236	4.081	3.007	7.088
Février	151	324	475	136	206	342	3.268	4.931	8.199
Mars	148	161	309	116	50	166	2.789	1.181	3.970
Avril	129	118	247	101	34	135	2.817	958	3.775
Mai				85	30	115			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													

Moyenne journalière par mois

1955 Mai	—	—	28	151,0	31,7	22,9	29,3	38,9	13,0	9,2	3,7	0,3	2,0
Juin	—	—	24	136,9	28,2	21,1	25,1	36,5	12,3	8,6	3,0	0,3	1,8
Juillet	—	—	29	125,8	24,5	19,8	22,4	34,4	11,9	8,4	2,4	0,3	1,7
Août	—	—	23	110,9	21,8	17,6	18,8	30,4	10,4	7,4	2,5	0,3	1,7
Septembre	—	—	23	109,9	23,1	17,0	19,2	29,4	9,5	7,4	2,3	0,3	1,7
Octobre	—	—	29	113,0	24,0	16,5	21,5	28,7	9,6	7,9	2,6	0,4	1,8
Novembre	—	—	23	129,9	27,5	19,4	25,7	32,6	10,3	8,4	3,4	0,6	2,0
Décembre	—	—	24	172,5	34,8	25,4	33,5	43,6	13,7	10,8	5,7	2,1	2,9
1956 Janvier	—	—	30	236,2	45,0	35,6	44,2	55,7	20,6	15,5	10,4	3,9	5,3
Février	—	—	24	341,6	60,5	51,4	62,5	78,5	34,8	22,3	15,7	6,5	9,4
Mars	—	—	24	166,0	32,7	26,3	30,4	40,7	13,1	10,5	7,2	1,9	3,2
Avril	—	—	28	134,7	27,6	21,6	25,0	34,8	10,9	7,8	4,4	0,5	2,1
Mai	—	—	22	115,2	22,1	18,8	21,1	30,7	9,9	7,0	3,6	0,2	1,8

Moyenne journalière par semaine

1956 Mai	6	12	5	125,9	23,8	19,9	25,4	32,7	10,7	7,3	3,9	0,3	1,9
	13	19	6	114,9	22,4	18,8	20,5	30,6	9,7	7,2	3,7	0,2	1,8
	20	26	5	110,0	21,0	18,2	19,9	29,4	9,3	6,8	3,4	0,3	1,7
	27	2/6	6	111,0	21,5	18,3	19,1	30,2	9,9	6,8	3,3	0,2	1,7
Juin	3	9	6	124,4	21,5	18,9	18,3	29,7	23,6	6,7	3,2	0,2	2,3
	10	16	6	111,1	22,2	18,6	19,0	29,9	9,8	6,5	3,2	0,2	1,7

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1954 Moyenne	147,7	77,1	224,8	107,4	59,5	166,9	40,3	17,6	57,9
1955 Moyenne	114,2	58,2	172,4	75,1	41,4	116,5	39,1	16,8	55,9
1955 Mai	90,6	60,4	151,0	69,1	42,8	111,9	21,5	17,6	39,1
Juin	79,4	57,5	136,9	58,4	39,4	97,8	21,0	18,1	39,1
Juillet	72,9	52,9	125,8	54,5	35,8	90,3	18,4	17,1	35,5
Août	63,0	47,9	110,9	48,3	34,5	82,8	14,7	13,4	28,1
Septembre	63,9	46,0	109,9	47,2	34,2	81,4	16,7	11,8	28,5
Octobre	66,4	46,6	113,0	48,1	34,0	82,1	18,3	12,6	30,9
Novembre	79,8	50,1	129,9	60,5	36,1	96,6	19,3	14,0	33,3
Décembre	114,0	58,5	172,5	76,9	38,1	115,0	37,1	20,4	57,5
1956 Janvier	174,8	61,4	236,2	95,6	40,4	136,0	79,2	21,0	100,2
Février	279,4	62,2	341,6	96,7	39,5	136,2	182,7	22,7	205,4
Mars	115,6	50,4	166,0	80,5	35,7	116,2	35,1	14,7	49,8
Avril	86,9	47,8	134,7	67,2	33,3	100,5	19,7	14,5	34,2
Mai	71,3	43,9	115,2	54,8	30,6	85,4	16,5	13,3	29,8

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Cans de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1955 Mars	13,2	0,7	1,3	1,3	5,5	2,1	29,1	7,3	16,9	1,8	1,2	1,0	21,6	9,1	3,2	9,1	11,9	—	—	5,0	4,0	0,3	10,0	0,8	156,4
Avril	10,4	0,5	1,1	1,0	3,0	1,9	18,4	5,8	14,8	1,6	1,1	1,0	20,4	7,9	2,9	8,5	10,8	—	—	4,1	3,8	0,3	9,5	1,0	129,8
Mai	6,7	0,4	1,0	0,9	2,2	1,5	13,5	4,8	12,8	1,4	1,1	0,9	19,6	7,3	2,6	7,4	9,8	—	—	4,1	3,6	0,3	9,0	1,0	111,9
Juin	5,4	0,4	0,9	0,8	1,8	1,3	10,9	3,9	10,8	1,3	0,9	0,8	18,1	7,1	2,6	5,8	8,6	—	—	3,3	3,4	0,2	8,6	1,0	97,9
Juillet	4,8	0,4	0,9	0,7	1,8	1,2	9,8	3,6	10,1	1,2	0,9	0,7	17,2	6,6	2,4	5,1	8,1	—	—	2,1	3,3	0,2	8,3	0,9	90,3
Août	4,0	0,4	0,7	0,6	1,6	1,0	8,8	3,3	9,2	1,2	0,8	0,7	15,3	7,1	2,1	4,5	7,4	—	—	2,1	3,2	0,2	7,8	0,8	82,8
Septembre ...	4,1	0,4	0,7	0,6	1,9	1,1	8,5	3,1	8,7	1,1	0,7	0,7	14,7	6,1	1,8	4,5	7,0	—	—	3,4	3,3	0,2	7,9	0,9	81,4
Octobre	3,1	0,4	0,7	0,6	2,7	1,1	9,5	3,2	8,8	1,1	0,7	0,7	14,1	5,5	1,9	4,3	7,0	—	—	4,5	3,3	0,3	8,0	0,7	82,2
Novembre ...	7,4	0,4	0,8	0,7	3,7	1,2	13,3	3,9	9,6	1,2	0,7	0,7	15,0	6,3	2,1	4,8	7,4	—	—	4,9	3,4	0,3	8,0	0,8	96,6
Décembre ...	10,3	0,5	0,8	0,9	4,6	1,3	19,9	5,0	10,9	1,3	0,8	0,7	16,2	8,0	2,4	5,7	8,2	—	—	4,8	3,4	0,3	8,2	0,8	115,0
1956 Janvier	12,2	0,6	0,9	1,2	5,6	1,4	28,8	5,9	12,2	1,5	0,8	0,8	17,7	9,0	2,6	6,8	9,7	—	—	5,0	3,5	0,3	8,6	0,9	136,0
Février	12,3	0,6	0,9	1,4	5,9	1,4	30,1	6,3	11,9	1,5	0,8	0,8	16,9	8,7	2,5	6,6	9,3	—	—	5,1	3,5	0,3	8,5	0,9	136,2
Mars	10,2	0,5	0,9	1,0	4,1	1,4	22,0	5,0	10,9	1,4	0,9	0,8	16,0	6,6	2,3	6,6	8,8	—	—	4,4	3,2	0,3	8,1	0,8	116,2
Chômeurs partiels et accidentels																									
1955 Mars	1,7	2,6	0,1	1,8	1,0	0,4	35,9	4,7	4,7	0,5	0,3	0,2	12,8	5,6	2,4	2,5	3,6	4,3	0,4	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	86,0
Avril	0,4	1,2	0,1	0,2	0,5	0,5	1,7	1,2	3,0	0,4	0,3	0,2	14,7	4,9	2,4	2,3	2,1	4,2	0,1	0,4	0,4	0,1	0,5	0,0	40,8
Mai	0,7	0,3	0,1	0,1	0,3	0,3	1,6	0,9	2,7	0,5	0,4	0,2	14,9	4,3	2,9	1,9	1,9	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,5	0,0	39,1
Juin	1,3	0,2	0,2	0,1	0,4	0,3	1,5	0,8	2,4	0,4	0,3	0,2	12,7	5,3	4,6	1,6	1,7	3,9	0,0	0,3	0,4	0,0	0,4	0,0	39,0
Juillet	1,0	0,2	0,1	0,1	0,4	0,3	1,3	0,8	2,2	0,4	0,3	0,2	12,7	5,2	4,0	1,6	1,7	2,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	35,5
Août	0,7	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	1,3	0,8	1,8	0,4	0,2	0,2	10,3	4,3	1,8	1,3	1,4	1,8	0,0	0,2	0,3	0,0	0,3	0,0	28,1
Septembre ...	0,8	0,3	0,1	0,1	0,4	0,3	1,9	0,7	1,9	0,3	0,2	0,1	9,0	3,8	1,4	1,3	1,4	3,3	0,2	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	28,5
Octobre	0,7	0,4	0,1	0,1	0,4	0,2	2,2	0,8	2,4	0,4	0,2	0,1	8,4	4,2	2,3	1,5	1,5	3,8	0,1	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	30,9
Novembre ...	0,8	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	2,9	1,2	2,1	0,3	0,2	0,1	8,4	5,6	3,0	1,6	1,6	3,5	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	33,3
Décembre ...	1,3	0,9	0,1	0,4	0,4	0,2	14,8	2,3	3,0	0,5	0,3	0,1	10,7	9,4	4,3	2,2	2,5	2,8	0,1	0,4	0,4	0,0	0,4	0,0	57,5
1956 Janvier	2,3	1,8	0,1	2,2	0,9	0,2	45,2	5,1	4,7	0,7	0,3	0,2	12,4	9,8	2,7	2,6	4,4	3,3	0,0	0,3	0,4	0,1	0,5	0,0	100,2
Février	4,0	3,2	0,2	5,4	1,9	0,2	127,3	8,8	8,2	0,8	0,4	0,2	14,9	10,7	3,9	3,3	6,1	4,4	0,1	0,4	0,4	0,1	0,5	0,0	205,4
Mars	1,0	0,5	0,1	0,5	0,5	0,4	13,6	2,0	3,0	0,4	0,3	0,2	11,0	4,8	2,2	1,8	2,7	3,8	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	49,8
Total des chômeurs contrôlés																									
1955 Mars	14,9	2,3	1,4	3,1	6,5	2,5	65,0	12,0	21,6	2,3	1,5	1,2	34,4	14,7	5,6	11,6	15,5	4,3	0,4	5,4	4,4	0,4	10,6	0,8	242,4
Avril	10,8	0,7	1,2	1,2	3,4	2,4	20,1	7,1	17,8	2,0	1,4	1,2	35,0	12,8	5,3	10,8	12,9	4,2	0,1	4,5	4,3	0,4	10,0	1,0	170,6
Mai	7,4	0,7	1,1	1,0	2,5	1,7	15,1	5,7	15,6	1,9	1,4	1,1	34,5	11,6	5,4	9,3	11,7	4,0	0,0	4,4	4,0	0,3	9,5	1,1	151,0
Juin	6,7	0,7	1,1	0,8	2,2	1,6	12,4	4,6	13,3	1,7	1,2	1,0	30,8	12,4	7,2	7,4	10,4	3,9	0,0	3,6	3,7	0,3	8,9	1,0	136,9
Juillet	5,9	0,6	1,0	0,8	2,0	1,5	11,1	4,4	12,3	1,6	1,2	0,9	29,8	11,8	6,4	6,7	9,8	2,0	0,0	2,4	3,6	0,3	8,7	1,0	125,8
Août	4,7	0,6	0,8	0,8	1,9	1,2	10,0	4,1	11,1	1,6	1,0	0,8	25,6	11,3	3,9	5,8	8,8	1,8	0,0	2,3	3,6	0,2	8,2	0,8	110,9
Septembre ...	4,9	0,7	0,9	0,7	2,3	1,4	10,4	3,8	10,6	1,4	0,9	0,8	23,6	9,9	3,2	5,8	8,4	3,3	0,2	3,7	3,5	0,3	8,3	0,9	109,9
Octobre	3,8	0,7	0,8	0,7	3,1	1,3	11,7	4,1	11,2	1,5	0,9	0,8	22,6	9,8	4,2	5,7	8,5	3,8	0,1	4,8	3,6	0,3	8,4	0,7	113,1
Novembre ...	8,2	0,7	0,8	0,8	4,0	1,4	16,2	5,0	11,7	1,5	0,9	0,8	23,4	12,0	5,1	6,3	9,1	3,5	0,0	5,3	3,7	0,3	8,4	0,8	129,9
Décembre ...	11,6	1,4	0,9	1,3	5,0	1,5	34,7	7,3	13,8	1,8	1,1	0,9	26,9	17,3	6,7	8,0	10,7	2,8	0,1	5,2	3,8	0,3	8,6	0,8	172,5
1956 Janvier	14,6	2,3	1,1	3,4	6,5	1,6	73,9	11,0	17,0	2,1	1,1	1,0	30,1	18,8	5,3	9,4	14,1	3,3	0,0	5,4	3,8	0,4	9,1	0,9	236,2
Février	16,3	3,8	1,1	6,7	7,8	1,6	157,4	15,1	20,2	2,3	1,2	1,0	31,8	19,4	6,4	9,9	15,5	4,4	0,1	5,4	3,9	0,4	9,0	0,9	341,6
Mars	11,2	0,9	1,0	1,6	4,7	1,8	35,6	7,0	14,0	1,8	1,1	1,0	27,0	11,4	4,5	8,3	11,4	3,8	0,0	4,7	3,6	0,3	8,5	0,8	166,0

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE

SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹

(millions de francs)

85¹

Rubriques	1955 31 août	1955 30 septembre	1955 31 octobre	1955 30 novembre	1955 31 décembre	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 31 mars
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.696	2.585	2.685	2.769	5.739	2.734	2.656	4.521
Prêts au jour le jour	1.786	2.229	2.356	2.276	1.297	1.290	1.966	1.208
Banquiers	4.051	4.049	3.933	4.213	4.119	3.972	4.413	4.669
Maison-mère, succursales et filiales ...	526	541	584	564	626	882	667	735
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.799	3.777	3.945	4.144	4.023	3.916	4.099	4.171
Portefeuille-effets	42.461	43.624	44.598	46.194	45.029	45.421	46.697	49.004
a) Portefeuille commercial ²	12.296	12.778	13.135	14.635	15.696	14.586	16.108	17.933
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	9.436	10.546	10.752	11.568	9.560	9.651	9.891	9.540
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	20.729	20.300	20.711	19.991	19.773	21.184	20.698	21.531
Reports et avances sur titres	1.382	1.489	1.400	1.239	1.290	1.292	1.261	1.291
Débiteurs par acceptations	8.782	8.707	8.888	9.132	9.628	9.486	9.571	9.790
Débiteurs divers	19.257	19.210	18.816	18.854	19.080	19.325	18.947	18.304
Portefeuille-titres	21.931	21.925	22.129	22.559	22.810	23.493	23.408	24.090
a) Valeurs de la réserve légale	279	279	279	279	280	280	280	284
b) Fonds publics belges	19.305	19.391	19.435	19.706	20.090	20.721	20.718	21.169
c) Fonds publics étrangers	64	86	86	64	82	82	102	102
d) Actions de banques	1.077	1.077	1.078	1.079	1.077	1.078	1.077	1.076
e) Autres titres	1.206	1.092	1.251	1.431	1.281	1.332	1.231	1.459
Divers	852	946	819	750	874	1.027	783	1.019
Capital non versé	5	5	5	5	5	5	5	5
Total disponible et réalisable ...	107.528	109.087	110.158	112.699	114.520	112.843	114.473	118.807
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	7	6	7	7	7	7	7	7
Immeubles	957	947	957	955	969	938	939	959
Participation dans les filiales immobil.	265	265	265	265	270	270	270	270
Créances sur filiales immobilières	294	296	295	297	304	298	301	305
Matériel et mobilier	127	128	129	132	124	118	119	119
Total de l'immobilisé ...	1.650	1.642	1.653	1.656	1.674	1.631	1.636	1.660
Total général actif.....	109.178	110.729	111.811	114.355	116.194	114.474	116.109	120.467
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	453	464	372	393	343	384	403	1.048
Emprunts au jour le jour	26	30	33	42	33	19	57	47
Banquiers	7.489	7.981	7.552	7.769	7.859	8.332	8.351	9.315
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.544	1.702	1.747	2.047	2.254	2.250	2.028	2.060
Acceptations	8.782	8.706	8.888	9.132	9.628	9.486	9.571	9.790
Autres valeurs à payer à court terme	2.254	2.132	1.986	1.969	1.710	2.303	1.984	2.272
Créditeurs pour effets à l'encaissement	754	778	814	859	825	787	804	756
Dépôts et comptes courants	74.006	74.818	75.903	77.493	79.028	76.087	78.164	80.567
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	63.657	64.045	65.004	66.087	67.260	65.079	66.590	67.971
b) A plus d'un mois	10.349	10.773	10.899	11.406	11.768	11.008	11.574	12.596
Obligations et bons de caisse	3.472	3.543	3.607	3.712	3.816	3.870	3.938	4.006
Montants à libérer sur titres et partic.	638	642	655	642	633	658	658	650
Divers	2.808	2.971	3.246	3.292	3.017	3.118	2.961	2.724
Total de l'exigible ...	102.226	103.767	104.813	107.350	109.146	107.294	108.919	113.235
C. Non exigible :								
Capital	4.003	4.014	4.049	4.065	4.073	4.214	4.215	4.223
Fonds indispos. par prime d'émission	179	178	180	177	173	173	173	173
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) .	283	283	283	283	283	283	283	288
Réserve disponible	2.411	2.411	2.412	2.406	2.449	2.432	2.442	2.465
Provisions	76	76	74	74	70	78	77	83
Total du non exigible ...	6.952	6.962	6.998	7.005	7.048	7.180	7.190	7.232
Total général passif.....	109.178	110.729	111.811	114.355	116.194	114.474	116.109	120.467

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paratétatiques s'élevait aux 31 août, 30 septembre, 31 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1955, 31 janvier, 29 février et 31 mars 1956 respectivement à 7.255, 6.501, 6.593, 5.707, 6.254, 6.570, 6.815 et 5.936 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois d'août, septembre, octobre, novembre, décembre 1955, janvier, février et mars 1956, ces dépôts s'élevaient respectivement à 10.066, 10.098, 10.117, 10.147, 10.258, 10.499, 10.566 et 10.817 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85²

(millions de francs)

Rubriques	1956 10 avril	1956 26 avril	1956 8 mai	1956 9 mai	1956 17 mai	1956 24 mai	1956 31 mai	1956 7 juin
ACTIF								
Encaisse en or	48.499	48.499	48.425	47.693	47.993	47.993	47.919	47.638
Avoirs sur l'étranger	347	463	301	304	451	320	197	97
Devises étrangères et or à recevoir	422	422	338	507	682	682	598	1.060
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	9.921	9.921	9.878	9.878	10.086	10.086	10.044	10.044
b) pays membres de l'U.E.P.	1.102	1.255	1.382	1.493	374	616	979	1.444
c) autres pays	656	642	659	686	693	707	698	678
Débiteurs pour change et or, à terme ...	—	—	—	—	—	—	62	62
Effets commerciaux sur la Belgique	3.388	3.141	4.210	3.498	3.414	3.671	4.849	4.099
Avances sur fonds publics	262	248	329	242	214	259	317	320
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	6.700	7.525	7.195	9.245	8.120	7.585	7.945	8.955
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	33	33	34	34	36	35	308	36
c) autres effets publics belges	398	250	246	232	215	219	179	168
Monnaies divisionnaires et d'appoint	719	719	705	702	706	716	695	697
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	1	1	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.069	2.065	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069
Immeubles, matériel et mobilier	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	849	851	847	847	847	847	847	847
Divers	414	434	546	466	522	595	694	689
	111.620	112.309	113.005	113.737	112.262	112.240	114.241	114.743

PASSIF

Billets en circulation	104.788	105.126	106.990	106.748	105.721	105.406	107.194	107.495
Comptes courants :								
Trésor public								
Compte ordinaire ...	6	3	2	4	3	2	2	6
Comptes Accord de Coop. Economique	49	48	48	48	49	49	40	40
Banques à l'étranger : comptes ordin.	267	246	275	272	268	295	282	163
Comptes courants divers	1.463	1.877	939	1.705	1.297	1.293	1.423	1.113
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P.	573	432	501	498	183	308	506	625
Autres pays	397	407	368	386	425	453	486	497
Total des engagements à vue	107.543	108.139	109.123	109.661	107.946	107.806	109.933	109.939
Provisions spéciales :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.	225	225	225	225	275	275	275	275
Convention du 11-5-55 : S.N.C.I.	—	—	—	—	25	25	25	25
Devises étrangères et or à livrer	561	644	346	531	692	808	672	1.154
Caisse de Pensions du Personnel	849	851	847	847	847	847	847	847
Divers	368	376	390	399	403	405	415	429
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674
	111.620	112.309	113.005	113.737	112.262	112.240	114.241	114.743

SITUATIONS MENSUELLES

85³

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1955 30 septembre	1955 31 octobre	1955 30 novembre	1955 31 décembre	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 31 mars	1956 30 avril
ACTIF								
Encaisse or	5.781	5.786	5.791	5.794	5.799	5.804	5.808	5.812
Avoirs en monnaies convertibles	3.863	3.797	3.843	3.802	3.784	3.734	3.873	3.922
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	8	32	1	39	152	90	40	127
Certificats du Trésor belge	525	525	525	1.740	1.783	1.783	1.600	1.550
Autres avoirs	988	550	354	618	1.309	1.252	1.114	746
Avoirs en autres monnaies	17	32	25	30	29	59	37	29
Monnaies étrangères et or à recevoir	41	41	13	7	37	—	—	—
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	53	69	84	109	110	106	117	114
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	2	24	12	52	75	77	97	136
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	9	6	8	8	10	8	2	6
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des Statuts) émis par le Congo Belge	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets publics belges émis en francs cong.	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)	795	796	807	798	783	779	792	800
Immeubles, matériel et mobilier	164	167	172	177	181	184	190	193
Divers	140	117	128	72	67	66	81	92
	16.379	15.935	15.756	17.239	18.112	17.935	17.744	17.520
PASSIF								
Billets et monnaies métalliques en circul.	4.873	4.757	4.741	5.017	4.965	4.969	4.943	4.891
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	6.171	5.812	5.529	5.618	5.294	6.053	5.942	6.055
Ruanda-Urundi	916	873	883	842	820	1.011	1.052	1.031
Comptes courants divers	2.417	3.008	2.839	2.787	3.004	2.341	2.516	2.435
Valeurs à payer	104	124	277	219	207	161	167	210
Total des engagements à vue	14.481	14.574	14.269	14.483	14.290	14.535	14.620	14.622
Créditeurs pour change et or à terme ..	40	40	13	7	7	—	—	—
Engagements en francs belges :								
A vue	952	520	764	703	1.756	929	571	634
A terme	38	18	23	1.443	1.423	1.823	1.868	1.512
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	8	8	7	10	10	10	9	8
En autres devises	20	6	10	9	7	6	12	7
Monnaies étrangères et or à livrer	249	161	45	7	25	18	30	79
Divers	322	339	356	308	325	345	365	389
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	119	119	119	119	119	119	119	119
	16.379	15.935	15.756	17.239	18.112	17.935	17.744	17.520

Mois	Comptes chèques postaux ¹	Mois	Dépôts à vue dans les banques ^{2 3}
1955 Février	3,67	1955 Février	1,82
Mars	3,66	Mars	1,79
Avril	3,94	Avril	2,04
Mai	3,75	Mai	2,04
Juin	3,64	Juin	1,93
Juillet	4,13	Juillet	2,02
Août	3,78	Août	1,83
Septembre	3,64	Septembre	1,83
Octobre	3,90	Octobre	1,89
Novembre	4,21	Novembre	2,02
Décembre	3,84	Décembre	2,13
1956 Janvier	4,00	1956 Janvier	1,93
Février	3,78	Février	1,82
Mars	3,69	Mars	1,82
Avril	4,00	Avril	2,15

¹ Voir tableau no 86.

² Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

³ Nouvelle série : chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR
(en milliards de francs)

Dates	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par						Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements* du stock monétaire total
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **				Stock de monnaie scripturale			
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Avoirs en comptes chèques postaux	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques	Total				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)=(4) + (8)	(10)=(3) + (9)	(11)= $\frac{(8)}{(10)}$	(12)	
1950 30-6	4,8	87,3	90,7	5,8	0,7	17,0	39,4	57,1	62,9	153,6	59,0	
31-12	5,1	88,6	92,3	6,5	1,0	17,6	38,7	57,3	63,8	156,1	59,1	+ 2,5
1951 31-3	5,2	86,0	89,6	6,9	0,5	17,0	40,3	57,8	64,7	154,3	58,1	- 1,8
30-6	5,4	88,2	92,2	6,6	0,5	17,4	40,4	58,3	64,9	157,1	58,7	+ 2,8
30-9	5,7	91,6	96,0	6,9	0,6	17,4	41,7	59,7	66,6	162,6	59,0	+ 5,5
31-12	5,6	95,0	99,1	7,4	0,7	18,2	43,1	62,0	69,4	168,5	58,8	+ 5,9
1952 31-3	5,7	94,8	99,0	7,3	0,5	18,3	44,8	63,6	70,9	169,9	58,3	+ 1,4
30-6	5,8	96,3	100,6	6,8	0,5	18,8	44,9	64,2	71,0	171,6	58,6	+ 1,7
30-9	5,9	96,0	100,3	7,0	0,5	19,1	45,4	65,0	72,0	172,3	58,2	+ 0,7
31-12	5,9	97,8	102,0	7,4	0,7	18,0	46,4	65,1	72,5	174,5	58,5	+ 2,2
1953 31-3	5,9	97,3	101,4	6,9	0,5	18,7	45,8	65,0	71,9	173,3	58,5	- 1,2
30-6	5,8	98,4	102,6	6,9	0,6	19,6	46,1	66,3	73,2	175,8	58,4	+ 2,5
30-9	5,9	100,1	104,4	7,3	0,5	19,7	46,3	66,5	73,8	178,2	58,6	+ 2,4
31-12	5,9	101,6	105,9	7,1	0,6	19,9	46,8	67,3	74,4	180,3	58,7	+ 2,1
1954 31-3	5,9	98,8	102,9	7,5	0,5	19,6	46,4	66,5	74,0	176,9	58,2	- 3,4
30-6	5,9	100,2	104,3	8,1	0,7	20,2	49,0	69,9	78,0	182,3	57,2	+ 5,4
30-9	5,9	101,2	105,2	7,9	0,5	19,1	47,5	67,1	75,0	180,2	58,4	- 2,1
31-12	5,9	102,7	106,7	7,4	0,5	20,6	48,4	69,5	76,9	183,6	58,1	+ 3,4
1955 31-3	5,9	104,0	107,5	7,1	0,4	19,0	50,7	70,1	77,2	184,7	58,2	+ 1,1
30-6	5,8	105,3	108,6	7,3	0,6	20,4	50,7	71,7	79,0	187,6	57,9	+ 2,9
30-9	5,7	106,4	109,7	7,4	0,3	20,0	50,0	70,3	77,7	187,4	58,5	- 0,2
31-10	5,6	106,3	109,5	7,7	0,4	20,7	50,8	71,9	79,6	189,1	57,9	+ 1,7
30-11	5,6	105,8	108,8	7,3	0,4	20,3	51,8	72,5	79,8	188,6	57,7	- 0,5
31-12	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	21,0	52,5	74,1	82,0	192,7	57,5	+ 4,1
1956 31-1	5,6	104,7	107,8	7,3	0,4	21,3	50,1	71,8	79,1	186,9	57,7	- 5,8
29-2	5,5	106,1	109,2	6,4	0,4	21,0	51,4	72,8	79,2	188,4	58,0	+ 1,5
31-3	5,4	106,4	109,5	7,5	0,4	21,0	52,6	74,0	81,5	191,0	57,3	+ 2,6

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(mouvements en milliards de francs)

854

Périodes	Variations du stock monétaire	Variations des liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Solde des opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles) (7)	Financement monétaire des pouvoirs publics *	Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics (9)	Mouvements des crédits d'es-compte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nationaux, logés dans les organismes monétaires (10)	Variations de l'écart entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires (11)	Emprunts obligataires des banques de dépôts (12)	Soldes des opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (13)	Divers		Comptes pour balance (16)	Total (17) = de (7) à (16)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P. (2)	Dépôts en devises de nationaux (3)	Avoirs du Trésor (4)	Total (5)									Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires (14)	Soldes des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (15)		
1950 2 ^e semestre	+ 2,5	- 0,2	+ 0,4	—	+ 0,2	+ 2,7	-12,3	+ 5,5	+ 1,8	+ 5,9	- 0,2	- 0,1	+ 1,8	- 0,6	- 0,1	+ 1,0	+ 2,7
1951 1 ^{er} semestre	+ 1,0	- 0,8	- 0,4	+ 0,3	- 0,9	+ 0,1	+ 1,3	+ 0,1	- 2,1	+ 1,4	- 0,3	- 0,1	—	+ 0,2	+ 0,4	- 0,8	+ 0,1
2 ^e semestre	+11,4	+ 1,7	+ 0,9	+ 0,8	+ 3,4	+14,8	+ 9,2	+ 4,5	+ 0,4	+ 1,6	- 0,4	- 0,2	+ 0,2	- 0,4	- 0,2	+ 0,1	+14,8
Total ...	+12,4	+ 0,9	+ 0,5	+ 1,1	+ 2,5	+14,9	+10,5	+ 4,6	- 1,7	+ 3,0	- 0,7	- 0,3	+ 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,7	+14,9
1952 1 ^{er} semestre	+ 3,1	+ 3,7	- 0,9	+ 0,2	+ 3,0	+ 6,1	+ 7,0	+ 3,7	- 0,3	- 2,5	+ 0,1	- 0,2	- 1,3	- 0,6	+ 0,8	- 0,6	+ 6,1
2 ^e semestre	+ 2,9	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 3,4	- 0,6	+ 1,5	+ 0,7	+ 2,8	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3	- 0,2	- 0,4	- 0,6	+ 3,4
Total ...	+ 6,0	+ 4,0	- 0,8	+ 0,3	+ 3,5	+ 9,5	+ 6,4	+ 5,2	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,2	- 0,4	- 1,0	- 0,8	+ 0,4	- 1,2	+ 9,5
1953 1 ^{er} semestre	+ 1,3	+ 0,7	—	- 0,9	- 0,2	+ 1,1	- 1,1	+ 1,7	+ 0,9	- 0,4	—	- 0,2	- 1,3	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,6	+ 1,1
2 ^e semestre	+ 4,5	+ 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,9	+ 5,4	+ 0,1	+ 4,2	—	+ 2,6	- 0,1	- 0,7	+ 1,0	- 0,5	- 0,5	- 0,7	+ 5,4
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,9	+ 0,9	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	- 0,3	+ 0,2	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} semestre	+ 2,0	- 1,0	+ 0,1	- 0,1	- 1,0	+ 1,0	- 3,8	+ 1,5	+ 1,2	- 0,5	- 0,2	- 0,6	+ 0,5	+ 0,9	—	+ 2,0	+ 1,0
2 ^e semestre	+ 1,3	+ 1,7	+ 0,4	—	+ 2,1	+ 3,4	- 0,9	- 1,2	+ 2,0	+ 3,5	- 0,5	- 0,4	+ 1,4	—	+ 0,7	- 1,2	+ 3,4
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,3	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,8	+ 4,4
1955 1 ^{er} semestre	+ 4,0	+ 1,1	- 0,3	—	+ 0,8	+ 4,8	+ 1,9	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,3	- 0,1	- 0,5	+ 0,1	+ 0,3	- 0,8	+ 0,4	+ 4,8
3 ^e trimestre	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	—	—	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 0,5	- 1,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,8	—	+ 0,1	- 1,2	- 0,2
4 ^e trimestre	+ 5,3	+ 1,2	+ 0,4	—	+ 1,6	+ 6,9	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,5	+ 2,9	+ 0,2	- 0,2	+ 0,8	- 0,1	+ 0,1	- 0,1	+ 6,9
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,3	—	+ 2,4	+11,5	+ 4,1	+ 3,2	+ 2,0	+ 2,7	—	- 0,9	+ 1,7	+ 0,2	- 0,6	- 0,9	+11,5

* Mouvement des crédits directs au Trésor + solde des opérations en capital des pouvoirs publics avec l'étranger.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES
(en milliards de francs)

85⁴

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et créances obligataires sur d'autres emprunteurs publics			Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résident en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) — (21) à (25)			
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dettes obligataires d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	Logés dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit professionnel et du Fonds Monétaire autres qu'à court terme			Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Emprunts obligataires (banques de dépôts)		
		détenues par les entreprises et particuliers	détenues par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Banques privées															Détenu par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers			Détenu par le Trésor	Ecart entre les fonds propres et immobilisations et participations (Banque Nationale, Institut de Récompte et banques de dépôts)
1950 31 décembre	92,3	57,3	6,5	63,8	156,1	+35,3	-6,5	+1,9	30,7	105,6	0,8	4,1	110,5	33,2	36,6	+1,2	+0,9	-2,2	+2,4	176,7	-13,7	-1,9	—	-4,7	-0,3	156,1	
En p.c. de (20)	52,2	32,4	3,7	36,1	88,3	20,0	-3,7	1,1	17,4	59,7	0,5	2,3	62,5	18,8	36,6	0,7	0,5	-1,2	1,3	100,0	-7,8	-1,1	—	-2,6	-0,2	88,3	
1951 30 juin	92,2	58,3	6,6	64,9	157,1	+39,7	-10,8	+1,2	30,1	107,7	0,9	1,8	110,4	34,6	39,5	+1,2	+1,1	-1,8	+1,6	177,2	-12,9	-1,5	-0,3	-5,0	-0,4	157,1	
En p.c. de (20)	52,0	32,9	3,7	36,6	88,6	22,4	-6,1	0,7	17,0	60,8	0,5	1,0	62,3	19,5	39,5	0,7	0,6	-1,0	0,9	100,0	-7,3	-0,9	-0,2	-2,8	-0,2	88,6	
31 décembre	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	-13,4	+1,7	38,5	113,1	1,0	1,6	115,7	36,2	42,1	+1,4	+0,7	-2,0	+2,1	192,6	-14,6	-2,4	-1,1	-5,4	-0,6	168,5	
En p.c. de (20)	51,5	32,2	3,8	36,0	87,5	26,1	-7,0	0,9	20,0	58,7	0,5	0,8	60,0	18,8	42,1	0,7	0,4	-1,0	1,1	100,0	-7,6	-1,2	-0,6	-2,8	-0,3	87,5	
1952 30 juin	100,6	64,2	6,8	71,0	171,6	+56,2	-11,4	+2,7	47,5	115,7	1,0	0,8	117,5	33,7	40,3	+0,1	+0,1	-1,2	+1,0	198,8	-18,3	-1,5	-1,3	-5,3	-0,8	171,6	
En p.c. de (20)	50,6	32,3	3,4	35,7	86,3	28,3	-5,7	1,3	23,9	58,2	0,5	0,4	59,1	16,9	40,3	0,1	0,1	-0,6	0,5	100,0	-9,2	-0,7	-0,7	-2,7	-0,4	86,3	
31 décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	-4,3	+3,7	50,4	115,2	1,0	0,3	116,5	36,5	43,3	+0,4	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5	
En p.c. de (20)	50,4	32,2	3,7	35,9	86,3	25,2	-2,1	1,8	24,9	56,9	0,5	0,2	57,6	18,0	43,3	0,2	—	-0,8	0,1	100,0	-9,2	-0,8	-0,7	-2,5	-0,5	86,3	
1953 30 juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	-4,0	+2,7	47,5	118,5	1,0	0,7	120,2	36,1	43,7	-0,9	+0,6	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8	
En p.c. de (20)	50,4	32,5	3,4	35,9	86,3	24,0	-2,0	1,3	23,3	58,2	0,5	0,3	59,0	17,7	43,7	-0,4	0,3	-0,7	0,8	100,0	-9,5	-0,8	-0,2	-2,6	-0,6	86,3	
31 décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	-4,8	+2,7	50,3	120,4	1,1	—	121,5	38,7	45,4	+0,1	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3	
En p.c. de (20)	50,5	32,0	3,4	35,4	85,9	25,0	-2,3	1,3	24,0	57,4	0,5	—	57,9	18,5	45,4	—	—	-0,9	0,5	100,0	-9,8	-0,7	-0,1	-2,6	-0,9	85,9	
1954 30 juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	-4,8	+2,9	47,8	121,9	1,2	0,2	123,3	38,2	46,2	+0,6	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3	
En p.c. de (20)	49,3	33,1	3,8	36,9	86,2	23,5	-2,3	1,4	22,6	57,6	0,6	0,1	58,3	18,0	46,2	0,3	0,5	-0,9	1,2	100,0	-9,3	-0,7	—	-2,6	-1,2	86,2	
31 décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	-3,7	+1,5	48,3	119,9	1,4	1,2	122,5	41,7	49,8	+2,0	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6	
En p.c. de (20)	49,4	32,2	3,4	35,6	85,0	23,4	-1,7	0,7	22,4	55,5	0,6	0,6	56,7	19,3	49,8	0,9	0,5	-0,5	0,7	100,0	-9,9	-0,9	—	-2,8	-1,4	85,0	
1955 30 juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	-4,8	+2,7	50,8	121,1	1,9	0,9	123,9	43,0	50,1	+2,1	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6	
En p.c. de (20)	49,0	32,4	3,3	35,7	84,7	23,9	-2,1	1,2	23,0	54,7	0,9	0,4	56,0	19,4	50,1	0,9	0,6	-0,9	1,0	100,0	-10,2	-0,8	—	-2,8	-1,5	84,7	
30 septembre	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,4	-4,8	+2,8	52,4	120,9	1,9	1,4	124,2	41,4	49,5	+3,0	+1,4	-2,0	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4	
En p.c. de (20)	49,5	31,8	3,3	35,1	84,6	24,6	-2,2	1,3	23,7	54,6	0,8	0,6	56,0	18,7	49,5	1,3	0,7	-0,9	0,5	100,0	-10,1	-0,9	—	-2,8	-1,6	84,6	
31 décembre	110,7	74,1	7,9	82,0	192,7	+56,1	-4,8	+3,4	54,7	122,4	2,1	0,7	125,2	44,4	52,0	+3,7	+1,3	-1,8	+0,9	228,4	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,7	
En p.c. de (20)	48,5	32,4	3,5	35,9	84,4	24,6	-2,1	1,4	23,9	53,6	0,9	0,3	54,8	19,4	52,0	1,6	0,6	-0,8	0,5	100,0	-10,2	-1,1	—	-2,6	-1,7	84,4	

* Y compris les comptes d'organismes parasétatiques administratifs.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1955 6 octobre	1955 10 novembre	1955 8 décembre	1956 5 janvier	1956 9 février	1956 5 avril	1956 9 mai	1956 7 juin
ACTIF								
Encaisse or	201	201	201	301	301	301	301	301
Disponibilités à vue à l'étranger	200	200	200	200	198	178	162	152
Monnaies divisionnaires	15	17	16	17	18	18	18	17
Comptes courants postaux	32	33	35	41	32	45	48	34
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ¹	273	295	293	191	191	182	183	183
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ²	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ³	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁴	190	190	190	190	183	183	183	183
Avances spéciales à l'Etat ⁵	76	51	79	60	59	23	13	31
Portefeuille d'escompte	1.129	1.082	1.120	1.260	1.278	1.381	1.348	1.396
<i>Effets escomptés sur la France</i>	624	554	565	614	632	625	648	621
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	1
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁶	25	43	43	45	33	20	17	9
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	480	485	512	601	613	736	683	765
Effets négociables achetés en France ⁷ ...	234	256	221	196	186	194	265	210
Avances à 30 jours sur effets publics	12	13	9	8	8	16	18	11
Avances sur titres	9	10	9	8	8	9	9	9
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ⁸	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	17	22	16	43	15	46	31	16
Divers	48	49	49	49	49	49	50	50
Total ...	2.916	2.899	2.918	3.044	3.006	3.105	3.109	3.073

PASSIF								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	2.733	2.705	2.735	2.837	2.802	2.879	2.882	2.866
Comptes courants créditeurs	115	119	115	128	136	150	149	138
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	4	1	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,3
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	47	55	47	57	67	83	76	70
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	64	63	68	71	69	67	73	68
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ⁹	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	68	75	68	79	68	76	78	69
Total ...	2.916	2.899	2.918	3.044	3.006	3.105	3.109	3.073

¹ Convention du 27 juin 1949.

² Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1876, loi du 18 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 2^e décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

³ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 20 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁴ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1^{er} septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1^{er} octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953.

⁵ Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du même jour.

⁶ Loi du 15 août 1938, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁷ Décret du 17 juin 1938.

⁸ Loi du 17 mai 1884, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

⁹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND
(millions de £)

86²

Rubriques	1955 9 novembre	1955 7 décembre	1956 4 janvier	1956 8 février	1956 7 mars	1956 4 avril	1956 9 mai	1956 6 juin
-----------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.785	1.835	1.885	1.810	1.810	1.860	1.860	1.885
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.800	1.850	1.900	1.825	1.825	1.875	1.875	1.900
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.800	1.850	1.900	1.825	1.825	1.875	1.875	1.900

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.772	1.828	1.848	1.777	1.801	1.852	1.855	1.871
Au Département bancaire	28	22	52	48	24	23	20	29
	1.800	1.850	1.900	1.825	1.825	1.875	1.875	1.900

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	262	288	205	237	257	277	278	273
Autres titres :								
Escomptes et avances	40	22	72	32	29	23	25	9
Titres	17	17	17	17	17	17	15	17
Billets	28	22	52	48	24	23	20	29
Monnaies	2	2	2	2	2	2	2	2
	349	351	348	336	329	342	340	330

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	14	14
Réserves	3	3	3	4	4	4	3	3
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes)	16	11	23	9	11	16	17	11
Trésor, compte spécial	3	3	3	3	3	3	3	1
Autres dépôts :								
Banquiers	247	249	232	234	227	225	228	225
Autres comptes	65	70	72	71	69	79	75	76
	349	351	348	336	329	342	340	330

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1955 9 novembre	1955 7 décembre	1956 4 janvier	1956 8 février	1956 7 mars	1956 4 avril	1956 9 mai	1956 6 juin
ACTIF								
Certificats-or	20.172	20.137	20.141	20.156	20.166	20.191	20.241	20.274
Fonds de rachat des billets des F.R.	832	863	868	857	848	845	841	831
Total des réserves de certificats-or	21.004	21.000	21.009	21.013	21.014	21.036	21.082	21.105
Billets F.R. d'autres banques	221	237	351	361	311	293	271	254
Autres encaisses	318	299	332	444	422	382	369	343
Escompte et avances	1.201	978	398	827	650	644	1.009	494
Prêts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Acceptations achetées directement	17	17	23	16	18	15	15	16
Acceptations détenues en vertu d'une con- vention de rachat	—	—	1	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	1.302	1.355	1.502	555	538	699	363	603
Certificats	2.520	2.520	5.921	5.921	5.920	10.932	10.933	10.933
Billets	17.400	17.400	14.166	14.166	14.166	9.154	9.154	9.154
Obligations	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	24.024	24.077	24.391	23.444	23.426	23.587	23.252	23.492
Détenus en vertu d'une convention de rachat	—	296	272	—	91	21	20	20
Total des fonds publics	24.024	24.373	24.663	23.444	23.517	23.608	23.272	23.512
Total des prêts et des fonds publics	25.243	25.369	25.086	24.288	24.184	24.268	24.291	24.023
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	3.949	4.164	5.212	3.936	4.113	4.205	4.214	4.151
Immeubles	60	60	61	62	63	65	65	67
Autres avoirs	175	210	168	211	140	115	174	207
Total actif ...	50.970	51.339	52.219	50.315	50.247	50.364	50.460	50.150
EXIGIBLE								
Billets de la Federal Reserve	26.413	26.781	26.838	26.122	26.044	26.046	26.032	26.165
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.554	18.647	19.418	18.675	18.518	18.536	18.617	18.469
Trésor américain — compte général ...	616	469	265	305	452	503	498	435
Etrangers	400	442	451	369	357	327	336	317
Autres	388	427	424	315	347	302	322	297
Total dépôts	19.958	19.985	20.558	19.664	19.674	19.718	19.773	19.518
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.425	3.372	3.672	3.338	3.305	3.339	3.436	3.211
Autres engagements et dividendes courus	21	22	14	14	16	18	19	22
Total exigible ...	49.817	50.160	51.082	49.138	49.039	49.121	49.260	48.916
COMPTES DE CAPITAL								
Capital libéré	300	300	303	306	309	310	314	315
Surplus (section 7)	661	661	694	694	694	694	694	694
Surplus (section 13b)	27	27	27	28	27	27	27	28
Autres comptes de capital	165	191	113	149	178	212	165	197
Total passif ...	50.970	51.339	52.219	50.315	50.247	50.364	50.460	50.150
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	29	27	33	32	39	42	45	45
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	3	2	2	3	2	2	2	3
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	45,3 %	44,9 %	44,3 %	45,9 %	46,0 %	46,0 %	46,0 %	46,2 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

NEDERLANDSCHE BANK

86⁴

(millions de florins)

Rubriques	1955 7 novembre	1955 5 décembre	1956 9 janvier	1956 6 février	1956 5 mars	1956 9 avril	1956 7 mai	1956 4 juin
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	322	322	322	242	217	240	240	240
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts)	29	30	307	81	27	173	63	49
<i>sur titres, etc.</i> ²	26	28	305	79	25	172	62	48
<i>sur produits et cédules</i>	3	2	2	2	2	1	1	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47	300	300	200	200	200	200	200	200
Lingots et monnaies	3.207	3.282	3.320	3.314	3.345	3.334	3.331	3.276
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	3.171	3.241	3.275	3.275	3.315	3.315	3.322	3.271
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	36	41	45	39	30	19	9	5
Créances et titres libellés en monnaies étrangères	1.405	1.366	1.426	1.511	1.458	1.414	1.444	1.357
Moyens de paiement étrangers	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Créances en florins résultant d'accords de paiement ³	214	223	218	168	193	192	170	180
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision	151	150	151	151	151	150	154	153
Immeubles et inventaires	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	39	45	56	59	71	73	53	55
	5.668	5.719	6.001	5.727	5.663	5.777	5.656	5.511
PASSIF								
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	26	26	26	26	26	26	25	25
Réserves spéciales	103	103	103	103	103	103	108	108
Fonds de pension	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	2	2	2	2	2	1	1
Billets en circulation (émissions anciennes)	28	28	3.851	3.838	3.879	3.857	4.026	4.025
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.786	3.831						
Accréditifs en circulation	6	—	—	—	1	—	—	—
Comptes courants	1.608	1.626	1.894	1.624	1.530	1.665	1.405	1.253
<i>Trésor public</i>	196	338	571	421	251	400	251	73
<i>Trésor public, compte spécial</i>	514	490	490	490	490	490	466	466
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	725	595	636	510	576	549	465	451
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	96	109	112	113	110	127	126	134
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	20	19	18	20	16	15	15	18
<i>Autres engagements</i>	57	72	67	70	87	84	82	111
Engagements libellés en monnaies étrang.	32	24	45	45	30	39	31	36
Comptes divers	58	59	60	69	72	65	40	43
	5.668	5.719	6.001	5.727	5.663	5.777	5.656	5.511
¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)	—	—	—	—	—	—	—	—
² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — <i>Statutblad</i> , n ^o 99)	18	18	18	18	18	18	18	18
³ Dont créances consolidées suite à des conventions avec certains pays débiteurs.	30	29	27	26	24	23	22	21
N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais	27	31	34	42	43	65	161	136
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	168	170	169	160	152	146	144	145

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1955 31 octobre	1955 30 novembre	1955 31 décembre	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 29 mars	1956 30 avril	1956 31 mai
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	594	612	607	612	599	601	593	585
Surplus de valeur d'or	801	825	819	825	806	810	798	788
Fonds publics étrangers *	625	628	631	600	590	624	618	627
Effets sur l'étranger *	76	75	78	75	78	65	72	69
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	395	294	295	253	292	245	234	156
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	3.210	3.282	4.023	3.693	3.627	3.603	3.791	3.591
Effets payables en Suède *	15	15	15	15	14	15	14	15
Prêts nantis *	14	66	10	9	9	29	9	162
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	53	53	53	54	53	53	53	53
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	27	24	21	26	28	28	28	28
Chèques et effets bancaires	3	7	10	9	10	13	9	6
Autres valeurs actives intérieures	31	32	82	72	55	31	21	18
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	6.472	6.541	7.272	6.871	6.789	6.745	6.868	6.726
PASSIF								
Billets en circulation ¹	4.925	5.029	5.318	5.047	5.014	5.073	5.129	4.968
Effets bancaires	3	5	4	4	4	2	2	1
Dépôts en comptes chèques :	391	295	747	565	514	325	370	312
<i>Institutions officielles</i>	106	142	320	288	333	213	202	231
<i>Banques commerciales</i>	281	149	418	272	172	108	165	79
<i>Autres déposants</i>	4	4	9	5	9	4	8	2
Dépôts	149	203	210	265	266	345	372	435
Comptes d'ajustements de change	339	339	341	341	341	341	354	354
Autres engagements	57	61	43	13	14	23	32	47
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1	1
Bénéfice pour 1955	—	—	—	28	28	28	—	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	78	79	79	78	78	78	78	78
Total ...	6.472	6.541	7.272	6.871	6.789	6.745	6.868	6.726

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 5.800 millions de Kr. en vertu de la loi no 310 du 3 juin 1955.

(milliards de lires)

Rubriques	1955 30 septembre	1955 31 octobre	1955 30 novembre	1955 31 décembre	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 31 mars	1956 30 avril
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	7	6	7	7	8	11	12	12
Portefeuille d'escompte	296	303	309	335	329	330	327	322
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	78	93	77	83	74	94	94	114
Disponibilités en devises à l'étranger	76	76	69	70	70	70	70	73
Titres émis ou garantis par l'Etat	46	46	54	60	58	58	58	58
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	776	790	772	766	774	775	786	779
Créances diverses	4	4	4	3	4	4	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	118	92	143	176	175	79	75	29
Placements en titres pour le compte du Trésor	335	330	345	355	360	350	360	350
Services divers pour le compte de l'Etat .	10	4	5	11	13	16	14	13
Dépenses diverses	20	22	23	34	1	2	4	6
Total de l'actif ...	2.337	2.337	2.379	2.471	2.437	2.360	2.374	2.330
PASSIF								
Billets en circulation	1.506	1.496	1.504	1.672	1.547	1.529	1.564	1.531
Chèques et autres dettes à vue ³	16	15	16	21	13	13	14	13
Comptes courants à vue	67	59	72	81	71	68	69	66
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	566	587	608	513	645	586	566	551
Créditeurs divers	130	127	127	126	134	135	131	136
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire	—	—	—	—	—	—	—	—
spécial	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique	29	29	27	22	23	25	23	25
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	21	22	23	34	2	2	5	6
Total du passif et du patrimoine ...	2.337	2.337	2.379	2.471	2.437	2.360	2.374	2.330
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.822	3.706	3.669	3.684	3.478	3.330	3.076	2.945
Escomptes effectués	41	38	115	161	41	40	116	135
Avances effectuées	276	342	254	486	287	350	367	380
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	5.101	5.779	4.891	6.508	5.928	5.080	5.050	5.174
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	5	5	6	5	6	10	10	10
² Solde du fonds spécial	2	2	2	2	2	2	2	2
³ Comprend valeurs et assignations	14	13	12	14	11	11	10	11

BANK DEUTSCHER LÄNDER

(millions de D.M.)

867

Rubriques	1955 7 novembre	1955 7 décembre	1956 7 janvier	1956 7 février	1956 7 mars	1956 7 avril	1956 7 mai	1956 7 juin
ACTIF								
Or	3.587	3.665	3.853	3.992	4.155	4.202	4.337	4.426
Avoirs auprès de banques étrangères	8.542	8.520	8.626	8.641	8.623	8.878	9.076	9.477
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	523	607	631	651	695	703	700	722
Avoirs en comptes chèques postaux	78	81	80	83	77	94	89	96
Effets sur l'intérieur	1.708	2.188	2.112	2.337	2.885	2.708	2.496	2.113
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	54	147	181	89	292	170	296	266
Monnaies divisionnaires allemandes	50	36	53	60	62	55	51	51
Prêts sur créances de compensation	29	36	—	—	—	—	18	—
Avances et crédits à court terme	114	108	131	129	115	122	107	91
Titres	24	23	19	18	19	21	20	37
Créances sur les pouvoirs publics	1.533	1.533	1.534	1.534	1.534	1.534	1.534	1.535
a) créances de compensation	911	911	912	912	912	912	912	913
b) titres d'obligation	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives	65	84	44	64	60	78	91	95
	16.698	17.419	17.655	17.989	18.908	18.956	19.206	19.300

PASSIF								
Billets en circulation	12.590	13.036	12.942	12.630	12.866	13.039	13.220	13.395
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	858	804	792	713	765	879	703	746
b) des Administrations de l'Etat : ...	2.085	2.421	2.660	3.466	4.061	3.835	4.119	4.115
comptes de contre-valeur de l'Etat .	269	261	245	255	213	222	235	231
autres avoirs	1.816	2.160	2.415	3.211	3.848	3.613	3.884	3.884
c) administrations alliées	260	244	254	234	238	226	221	172
d) autres	48	17	82	44	43	44	107	52
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	210	243	261	198	227	228	214	200
Autres valeurs passives	305	312	322	362	366	363	242	240
a) provisions	182	181	180	180	180	180	212	213
b) autres	123	131	142	182	186	183	30	27
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres	242	242	242	242	242	242	280	280
	16.698	17.419	17.655	17.989	18.908	18.956	19.206	19.300

BANQUE NATIONALE SUISSE
86⁸
(millions de francs suisses)

Rubriques	1955 7 novembre	1955 7 décembre	1956 7 janvier	1956 7 février	1956 7 mars	1956 7 avril	1956 7 mai	1956 7 juin
ACTIF								
Encaisse or	6.416	6.561	6.689	6.667	6.729	6.753	6.755	6.684
Disponibilités à l'étranger	577	580	570	580	603	580	586	554
<i>pouvant servir de couverture</i>	577	580	570	580	603	580	586	554
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	101	116	137	114	98	91	94	99
<i>Effets de change</i>	101	115	135	114	98	91	93	98
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	1	2	—	—	—	1	1
Avances sur nantissement	64	66	50	24	27	34	42	49
Titres	46	46	46	46	46	45	45	45
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	1	1	—	—	—
<i>autres</i>	46	46	46	45	45	45	45	45
Correspondants en Suisse	11	16	12	9	12	11	12	11
Autres postes de l'actif	46	41	32	27	31	27	29	29
Total ...	7.261	7.426	7.536	7.467	7.546	7.541	7.563	7.471

PASSIF

Fonds propres	47	47	47	47	47	48	48	48
Billets en circulation	5.142	5.231	5.287	5.028	5.060	5.120	5.108	5.081
Engagements à vue	1.907	1.985	2.034	2.230	2.275	2.214	2.242	2.177
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.487	1.506	1.655	1.859	1.896	1.749	1.552	1.481
<i>Autres engagements à vue</i>	420	479	379	371	379	465	690	696
Autres postes du passif	165	163	168	162	164	169	165	165
Total ...	7.261	7.426	7.536	7.467	7.546	7.541	7.563	7.471

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION
86⁹
(au 31 mai 1956)
(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	19 mai 1956	5,50	Grande-Bretagne	16 février 1956	5,50
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 janvier 1955	9,—
Belgique	4 août 1955	3,— ¹	Irlande	25 mai 1954	3,—
Canada	5 avril 1956	3,—	Italie	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 ²	Norvège	14 février 1955	3,50
Danemark	25 mai 1955	5,50	Pays-Bas	7 février 1956	3,—
Espagne	1 juillet 1954	3,75	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	13 avril 1956	2,75	Suède	19 avril 1955	3,75
Finlande	1 décemb. 1954	5,—	Suisse	26 novemb. 1936	1,50
France	2 décemb. 1954	3,—	Turquie	28 juin 1955	4,50

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.
² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

87

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	31 mars 1956		30 avril 1956		31 mai 1956		PASSIF	31 mars 1956		30 avril 1956		31 mai 1956	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	602.341	34,3	581.442	27,1	659.665	35,4	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	56.973	3,2	53.797	2,5	58.889	3,2	Actions libérées de 25 %	125.000	7,1	125.000	5,8	125.000	6,7
III. Portefeuille réescomptable :	480.882		867.796		545.211		II. Réserves :	20.949	1,2	20.949	1,0	20.949	1,1
1. Effets de commerce et acceptations de banque	40.281	2,3	38.495	1,8	37.049	2,0	1. Fonds de Réserve légale	7.606		7.606		7.606	
2. Bons du Trésor	440.601	25,1	829.301	38,7	508.162	27,2	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	106.618	6,1	146.615	6,8	146.775	7,9	III. Dépôts (or) :	552.044		596.619		622.697	
V. Dépôts à terme : *	98.755	5,6	91.622		94.679		Banques centrales :						
1. Or :							a) de 3 à 9 mois	31.035	1,8	17.253	0,8	24.153	1,3
a) à 3 mois au maximum			6.442	0,3	9.857	0,5	b) à 3 mois au maximum	146.898	8,4	195.129	9,1	214.073	11,5
b) de 3 à 9 mois			12.867	0,6	17.112	0,9	c) à vue	279.333	15,9	258.864	12,1	259.019	13,9
c) à plus d'un an			25.717	1,2	25.716	1,4	2. Autres déposants :						
2. Monnaies :							a) de 3 à 9 mois			30.596	1,4	61.210	3,2
a) à 3 mois au maximum			25.217	1,2	20.621	1,1	b) à 3 mois au maximum	92.219	5,2	92.218	4,3	61.642	3,3
b) à plus d'un an			21.379	1,0	21.373	1,1	c) à vue	2.559	0,1	2.559	0,1	2.600	0,1
VI. Autres effets et titres : *	340.976	19,4	336.259		290.627		IV. Dépôts (monnaies) :	911.014		1.254.339		945.436	
1. Or :							1. Banques centrales :						
a) à 3 mois au maximum			120.053	5,6	75.929	4,1	a) à plus d'un an	62.654	3,6	62.785	2,9	62.414	3,4
b) de 3 à 6 mois			59.832	2,8	58.570	3,1	b) de 9 à 12 mois	1.427	0,1	1.429	0,1	1.430	0,1
c) de 6 à 9 mois			15.395	0,7	15.433	0,8	c) de 6 à 9 mois	13.323	0,8	20.219	0,9	20.256	1,1
d) à plus d'un an			30.791	1,4	30.869	1,7	d) de 3 à 6 mois	41.804	2,4	32.219	1,5	10.749	0,6
2. Monnaies :							e) à 3 mois au maximum	694.060	39,5	1.010.019	47,1	718.584	38,5
a) à 3 mois au maximum			92.550	4,3	92.779	5,0	f) à vue	55.708	3,2	72.673	3,4	83.634	4,5
b) à plus d'un an			17.638	0,8	17.047	0,9	2. Autres déposants :						
VII. Actifs divers	1.871	0,1	550	0,0	954	0,0	a) de 6 à 9 mois			2	0,0		
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de la Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,9	68.291	3,2	68.291	3,7	b) de 3 à 6 mois						
<i>Total actif</i> ...	1.756.707	100,0	2.146.372	100,0	1.865.091	100,0	c) à 3 mois au maximum	37.851	2,1	36.117	1,7	37.089	2,0
							d) à vue	4.187	0,2	18.876	0,9	11.280	0,6
							V. Divers	22.764	1,3	24.529	1,1	14.505	0,8
							VI. Compte de profits et pertes :	3.987	0,2	3.987	0,2	10.056	0,5
							Rep. de l'exerc. soc. clos le 31-3-55	3.987		3.987		3.987	
							Bén. de l'exerc. soc. clos le 31-3-56					6.069	
							VII. Provision pour charges éventuelles	120.949	6,9	120.949	5,6	126.448	6,8
							<i>Total passif</i> ...	1.756.707	100,0	2.146.372	100,0	1.865.091	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)					Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des Postes (échus)	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303
<i>Total</i> ...	297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291
					<i>Total</i> ...	297.200		297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus les fonds et les valeurs détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1^{er} avril 1956 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

* Les rubriques V et VI n'ayant été subdivisées en « or » et « monnaies » qu'à partir d'avril 1956, seuls les totaux figurent à la situation de mars.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88¹

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable
en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Juin 2 1952	Déc. 1952	Juin 1953	Déc. 1953	Juin 1954	Déc. 1954	Juin 1955	Déc. 1955	Avril 1956
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	123,3	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	149,5	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	248,3	262,4
c) Solde du compte courant (dollars)	—	78,4	96,7	17,1	20,1	174,7	46,2	50,6	4,0	18,5
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	—	—	142,6	177,9	92,4	100,2	72,3	—	15,7
	350,0	351,2	373,0	436,2	474,5	543,6	422,9	399,4	375,8	420,1
II. Soldes init. débit. attribués p^r l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952	—	1,9	2,6	—	—	—	—	—	—	—
IV. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) ...	—	—	3,4	—	—	—	—	—	—	—
V. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)										
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7
Danemark	—	27,0	29,7	40,4	62,5	97,6	97,4	122,7 ³	106,0	99,5
France	—	270,6	312,0	312,0	312,0	312,0	241,4	148,9	86,6	78,6
Islande	—	1,8	1,6	1,8	3,4	5,6	4,5	4,6	5,2	5,1
Italie	—	—	—	12,0	83,9	122,3	116,9	182,7 ⁴	179,0 ⁴	187,5 ⁴
Norvège	—	—	16,5	49,7	79,8	89,2	98,6	107,3	114,2	114,3
Royaume-Uni	—	636,0	589,6	530,3	559,4	485,4	343,4	275,9	344,3	333,6
Turquie	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2	0,2
	—	965,4	979,4	976,2	1131,0	1142,1	932,2	872,3	865,5	849,5
VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ¹										
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
VII. Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1304,6
PASSIF										
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
II. Sold init. crédit. attr. à titre de dons p^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.										
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	148,3	162,3	165,3	181,7
Allemagne	—	205,5	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche	—	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	1,0	1,0	—
Italie	—	123,0	94,2	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	153,1	183,7	213,0	213,0	206,7	181,2	182,8	171,4	160,6
Portugal	—	42,0	38,8	38,5	33,5	29,6	6,5	—	—	—
Suède	—	141,7	133,2	121,3	136,6	104,7	40,3	9,0	13,3	5,9
Suisse	—	110,3	117,8	150,0	150,0	150,0	150,0	123,8	100,9	87,0
	—	977,5	1023,1	1043,4	1076,4	1034,3	868,3	778,9	751,9	735,2
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	42,6	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	38,7	160,6	303,8	197,9	233,5	230,2	275,1
Autriche	—	—	—	—	13,6	30,8	2,0	—	—	—
Italie	—	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	7,6	—	—	—	—	—
Portugal	—	9,0	—	11,5	—	—	—	—	—	—
Suisse	—	—	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—	—	—
	—	53,5	47,1	89,0	249,1	381,6	217,5	233,5	230,2	275,1
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	50,0	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	20,0	20,0	20,0
VI. Divers	—	0,9	1,6	3,4	3,4	3,2	2,7	2,7	2,6	2,7
	565,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1304,6

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 2 Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952. — 3 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 4 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte accordé à l'Italie en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950. — 5 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (décembre 1955) et 84,5 millions d'unités de compte (avril 1956) accordé à l'Italie en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950.

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS POUR LE MOIS D'AVRIL 1956

 88²

(en millions d'unités de compte)

Pays membres (et leurs zones monétaires) *	Excédent (+) ou déficit (-) net pour le mois	Régulé par ¹				Crédit remboursé au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (-) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 30 avril 1956
		Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (-) vis-à-vis de l'Union
		Par le pays membre	Au pays membre	Au pays membre	Par le pays membre		
Autriche	— 0,4	0,4 (a)	—	—	—	— 0,7 ³	
Belgique-Luxembourg	+ 19,7	—	14,7	—	4,9	+ 181,7 ²	
Danemark	— 13,4	10,1	—	3,4	—	+ 99,5	
France	— 33,9	33,9 (a)	—	—	—	+ 2,0	
Allemagne	+ 60,5	—	45,4	—	15,1	— 1,2	
Grèce	— 1,5	1,5 (b)	—	—	—	—	
Islande	+ 0,0	—	0,0	—	0,0	+ 0,0	
Italie	— 9,7	7,3	—	2,4	—	— 187,5	
Pays-Bas	— 25,3	19,0	—	6,3	—	— 1,2	
Norvège	— 0,8	0,6	—	0,2	—	+ 0,5	
Portugal	— 5,5	5,5 (a)	—	—	—	— 0,2 ³	
Suède	— 4,6	3,4	—	1,1	—	— 0,7	
Suisse	— 21,8	16,4	—	5,5	—	— 0,7	
Turquie	— 2,2	2,2 (c)	—	—	—	— 30,0 ²	
Royaume-Uni	+ 38,8	—	29,1	—	9,7	+ 2,1	
Totaux ...	+ 119,0	100,1	89,3	18,9	29,8	+ 5,4	
						— 1.010,3 — 849,5	

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

¹ Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

(a) Autriche, France et Portugal — Le quart de ces montants correspond à la fraction de leurs déficits dont l'Autriche, la France et le Portugal auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'Article 11(d).

(b) Grèce — Régulé intégralement, conformément à l'article 10bis, par un versement d'or (ou de dollars) à l'Union.

(c) Turquie — Régulé intégralement par un versement d'or (ou de dollars) à l'Union, conformément à l'Article 13(a).

² L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a en outre accordé à l'Union un crédit spécial de 50,0 millions d'u.c. dont 20 millions d'u.c. n'ont pas encore été remboursés. De même, les dettes vis-à-vis de l'Union indiquées ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

³ Ces chiffres ne comprennent pas les montants correspondant à la fraction de leurs déficits dont l'Autriche, la France et le Portugal auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d). Après exécution des opérations pour avril, ces montants s'élèvent à 0,8 million d'u.c. pour l'Autriche, 43,8 millions d'u.c. pour la France et 16,8 millions d'u.c. pour le Portugal.

A la suite des opérations relatives au mois d'avril 1956, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union, qui s'élevaient à 409,1 millions d'u.c. après les opérations pour mars 1956, ont atteint 420,1 millions d'u.c.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

	Tabl.	Tabl.
MARCHE DE L'ARGENT.		
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4	
III. — L'argent au jour le jour	8	
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	
METAUX PRECIEUX.		
Cours des métaux précieux	9	
MARCHE DES CHANGES.		
I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹	
II. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10 ²	
MARCHE DES CAPITAUX.		
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16	
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		
Tableau rétrospectif	17 ¹	
Emissions des sociétés congolaises en janvier et février 1956 :		
Détail des émissions	17 ²	
Groupement par importance du capital	17 ²	
Emissions des sociétés belges en janvier et février 1956 :		
Détail des émissions	17 ³	
Groupement par importance du capital	17 ⁴	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	
FINANCES PUBLIQUES.		
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	
IV. — Rendement des impôts	26	
REVENUS ET EPARGNE.		
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		
Tableau rétrospectif	30 ²	
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	31	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		
III. — Indice trimestriel des salaires	32	
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	
Mouvement du débit		
II. — Mouvement des chèques postaux	36	
PRODUCTION.		
I. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²	
II. — Produits textiles	56 ¹	
III. — Produits divers	56 ²	
IV. — Energie électrique	58	
V. — Gaz	59	
CONSOMMATION.		
I. — Indices des ventes à la consommation.		
a) Indices des ventes mensuelles base moyenne : 1936 à 1938 = 100	65 ¹	
b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100	65 ² et 65 ³	
II. — Consommation de tabac	66	
III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67	
TRANSPORTS.		
I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :		
a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹	
b) wagons fournis à l'industrie	70 ²	
c) trafic :		
1° trafic général	70 ²	
2° grosses marchandises	70 ³	
A) ensemble du trafic		
B) service interne belge		
II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴	
III. — Mouvement des ports :		
a) Port d'Anvers	71 ¹	
b) Port de Gand	71 ²	
IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72	
COMMERCE EXTERIEUR.		
Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75	
CHOMAGE.		
I. — Chômage complet et partiel	81 ¹	
II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²	
III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³	
IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴	
STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.		
I. — Belgique et Congo belge :		
Situations globales des banques	85 ¹	
Banque Nationale de Belgique :		
Situations hebdomadaires	85 ²	
Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :		
Situations mensuelles	85 ³	
Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵	
Stock monétaire intérieur	85 ⁴	
Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴	
Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴	
II. — Banques d'émission étrangères.		
Situations :		
Banque de France	86 ¹	
Bank of England	86 ²	
Federal Reserve Banks	86 ³	
Nederlandsche Bank	86 ⁴	
Sveriges Riksbank	86 ⁵	
Banca d'Italia	86 ⁶	
Bank Deutscher Länder	86 ⁷	
Banque Nationale Suisse	86 ⁸	
Taux d'escompte	86 ⁹	
III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87	
IV. — Union Européenne de Paiements :		
Résumé de la situation financière	88 ¹	
Règlement de la position des pays membres	88 ²	
PRIX.		
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

Imprimerie de la
Banque Nationale de Belgique,
L'Ingénieur en Chef
des Services Techniques :
Ch. AUSSEMS
15, Square des Nations, Bruxelles
